

land

« Initiative purement privée »

Le professeur de droit, avocat et président de l'association luxembourgeoise de l'arbitrage, André Prüm, défend le Luxembourg comme centre international en la matière

Cordon sanitaire

Les Luxembourgeois seraient-ils trop pragmatiques pour se laisser séduire par la droite populiste ? La politiste Léonie de Jonge ne croit pas à une telle immunité collective

Contextualiser

Pour rendre accessibles les recherches menées sur le sujet, deux associations proposent un tour de la capitale sur les traces de son passé colonial

Farbe bekennen

Das Parlament folgt den Greco-Empfehlungen und leistet sich ein Transparenzregister. Die Wirtschaft zeigt sich skeptisch

Wieder alles anders

Wie er gekommen war, verschwand der 1,2-Millionen-Einwohnerstaat Luxemburg im Rentenbericht der EU-Kommission

Photo : Sven Becker



land

Unabhängige Wochenzeitung
für Politik, Wirtschaft und Kultur

#25

68. Jahrgang
25.06.2021



4,50 €



André Prüm,
mardi après-
midi

« Initiative purement privée »

Interview : Pierre Sorlut

Le professeur de droit, avocat et président de l'association luxembourgeoise de l'arbitrage, André Prüm, détaille « son » projet de loi modernisant cette justice parallèle destinée à la communauté d'affaires... avec des incursions anthropologiques, historiques et philosophiques

Nous rencontrons André Prüm mardi après-midi en son bureau de l'Université rue Alphonse Weicker au Kirchberg. Dans ce bâtiment aux lignes apurées dessiné par Richard Meier où siège aussi l'Institut Max Planck de droit procédural et réglementaire. L'antenne luxembourgeoise de la fondation allemande travaille entre autres sur l'arbitrage au même titre que certains avocats de la bâtisse voisine, l'imposant siège d'Arendt&Medernach, le plus gros cabinet luxembourgeois et le plus gros pourvoyeur d'arbitres selon la liste présentée sur le site de l'association luxembourgeoise d'arbitrage qu'André Prüm préside. Le lobby organisera le 30 juin sa deuxième journée thématique après une première édition en 2019. L'avancement des travaux parlementaires (projet de loi 7671) sur la modernisation de l'arbitrage donne un coup d'accélérateur à l'ambition de faire du Luxembourg un centre international d'arbitrage, à l'instar de Singapour, modèle souvent cité.

d'Land : *Monsieur Prüm, les tribunaux d'arbitrage et la possibilité de régler des litiges commerciaux en dehors des instances judiciaires publiques ont défrayé la chronique dans le cadre des négociations sur les traités de libre échange ces dernières années. Aujourd'hui le gouvernement s'engage à faciliter l'accès à cette justice privée et un projet de loi est discuté à la Chambre. Pourquoi un tel texte ?*

André Prüm : Là vous parlez de l'arbitrage très largement. Existente différents types d'arbitrage. Les arbitrages qui impliquent des États et notamment l'arbitrage d'investissement sont ceux en question dans ces polémiques. Notre projet de loi... (*il se reprend, ndr*) le projet de loi du gouvernement luxembourgeois concerne l'arbitrage traditionnel avec le souhait de voir se développer le Luxembourg comme un des centres d'arbitrage

pour le commerce international, entre entreprises principalement.

Pourquoi « principalement » ?

Cela peut concerner des individus, des actionnaires, des individus dans leur activité professionnelle. Cela peut aussi concerner des organisations internationales lorsqu'elles agissent comme des acteurs économiques ordinaires.

Quels types de litiges sont tranchés via cette procédure ?

Typiquement les litiges entre actionnaires. Souvent dans des sociétés vous avez des pactes d'actionnaires qui donnent lieu à des différends. Les structures de *private equity* génèrent des difficultés qui se prêtent bien à l'arbitrage. Il s'agit de disputes commerciales classiques : des contrats de vente compliqués, des contrats de construction d'usine... Les opérations d'import-export, le négoce de matière premières, les fusions-acquisitions (avec des garanties de passif), etc.

Labondance de Soparfis constitue un terreau fertile...

Potentiellement un certain nombre de sociétés luxembourgeoises sont impliquées dans des litiges presque toujours internationaux par nature puisque l'investisseur n'est pas local, le capital est généralement étranger. Mais on voit aussi des sociétés de ce type parties à des arbitrages qui se déroulent à l'étranger ou sous des règles étrangères puisque les règles, choisies, ne dépendent pas nécessairement du lieu de l'arbitrage. On voit des entreprises luxembourgeoises parties à des procès à l'étranger que le juge étranger doit apprécier sur base de

rapports d'expertise. Ce sont des litiges pour lesquels un arbitrage luxembourgeois aurait un intérêt.

Tel est donc l'objet de cette révision du nouveau code de procédure civile ?

Oui. Il date de 1806... on a un chapitre sur l'arbitrage qui remonte essentiellement à cette époque. Il a été modernisé à deux reprises et les retouches ont été relativement superficielles. Les règles ne sont pas mauvaises en tant que telles. Le projet de loi ne change pas leur philosophie. Mais elles restent très succinctes. Elles ne règlent pas certains cas de figure qui posent des difficultés. Elles n'offrent pas de solution de secours lorsque les parties n'ont pas réglé le détail de l'arbitrage. Elles ne leur offrent pas non plus de solution de repli lorsqu'elles n'ont pas pris soin de préciser certaines choses.

C'est le recours au juge d'appui...

Je pense qu'il ne faut pas voir l'arbitrage comme une justice concurrente à la justice étatique. Elle est complémentaire. Évidemment des litiges qui sont traités entièrement par un arbitrage ne finissent plus devant la justice étatique.

Mais il n'y a aucune affaire traitée en arbitrage qui ne pourrait l'être devant le tribunal commercial ?

Non. Non.

C'est pour soulager la justice publique...

Oui. Et le cas échéant avoir le Luxembourg comme lieu de résolution des différends alors qu'autrement ce serait une juridiction étatique mais pas nécessaire-

ment luxembourgeoise. Mais aussi pour éviter que les entreprises soient obligées de plaider à Londres par exemple.

L'arbitrage est plus rapide mais plus cher que la justice publique, n'est-ce pas ?

Cela dépend. Un arbitrage complexe serait plus cher qu'une procédure ordinaire à Luxembourg, mais sans doute moins cher qu'une procédure qui sera engagée à Londres ou à New York. Cela dépend du coût de la justice. Dans le cas d'un arbitrage, on paie les avocats et les arbitres. Mais, à Londres, on paie la justice aussi quand on la met en exercice. Un procès qui traîne devant une juridiction étatique, qui donne lieu à de multiples échanges de conclusions entre avocats, pendant deux, trois, voire quatre ans, qui va ensuite en appel ou en cassation. C'est cinq ou six ans au mieux. Un arbitrage est réalisé entre six mois et un an. Et le nombre d'écritures des avocats peut être limité. Je tends à penser que l'arbitrage est moins cher.

Et il est confidentiel...

Pas nécessairement.

C'est un atout vanté régulièrement.

Oui... La justice étatique est rendue publiquement. L'arbitrage est le plus souvent confidentiel, mais il ne l'est pas nécessairement. Les parties peuvent décider que la sentence arbitrale soit rendue publique.

De toutes façon, les parties choisissent les règles. Via l'introduction d'une clause compromissoire, elles choisissent lors de leur entrée en relation de régler un éventuel litige via l'arbitrage...

Oui, elles peuvent le prévoir. Mais elles peuvent aussi, quand le litige apparaît et à défaut de clause compromissoire, s'entendre à ce moment-là.

Qui sont les arbitres ?

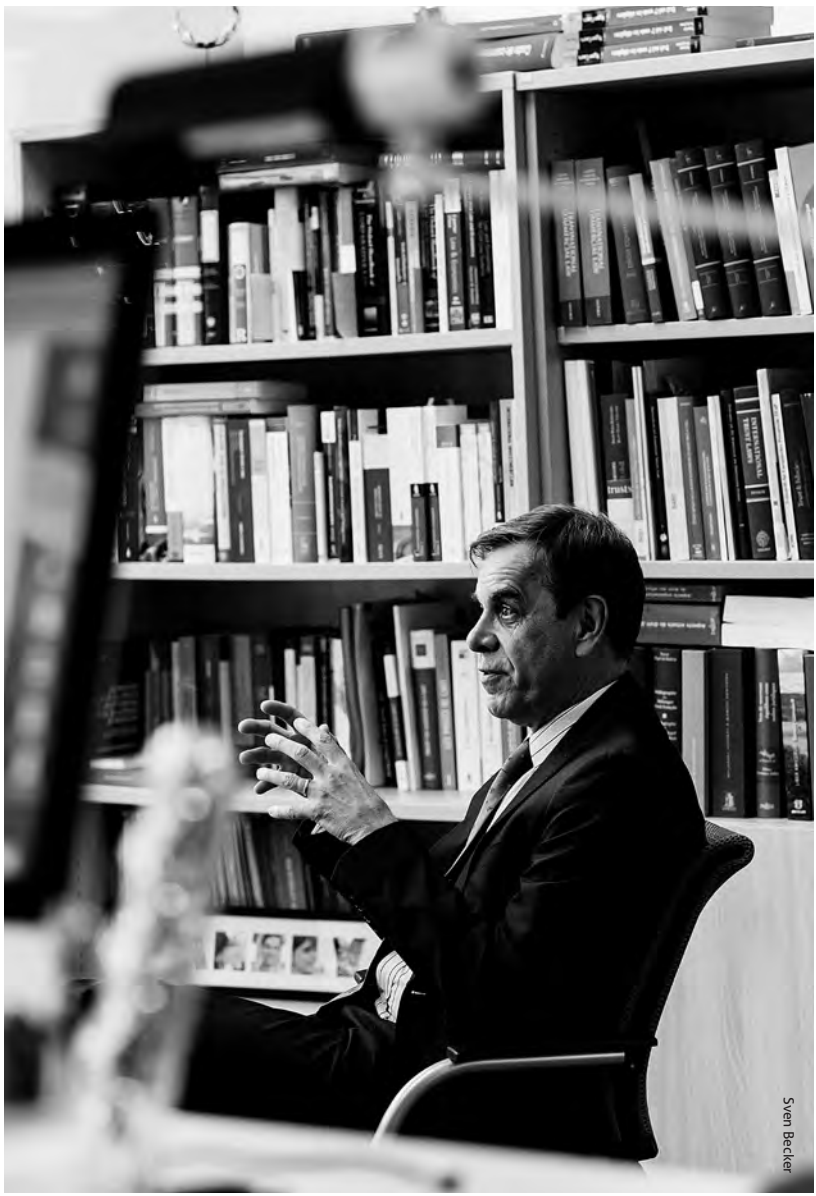
Cela dépend du type de litige. Un litige de responsabilité dans un domaine très technique, vous avez peut-être intérêt à nommer quelqu'un qui s'y connaît bien.

Ce sont des avocats ?

Pas obligatoirement. Il y a toujours des juristes parce qu'il y a une procédure juridique à gérer. Mais sur un contrat financier complexe, cela peut être tout à fait intéressant pour les parties de désigner deux financiers et un juriste, ou l'inverse. Si vous allez devant un tribunal étatique, au Luxembourg les juges ne sont pas hautement spécialisés. Ils n'ont pas le même degré de spécialisation que des praticiens ou des universitaires.

Y-a-t-il un réservoir d'arbitres ?

Nous avons un écosystème. Il suppose aussi des arbitres. Il faut des règles dans le nouveau code de procédure civile qui fonctionnent. Il faut idéalement un centre d'arbitrage. Il faut de bons arbitres. Pour en avoir, il faut les former et c'est un des rôles de l'Association luxembourgeoise d'arbitrage (Ala), justement, que de sensibiliser des jeunes et moins jeunes juristes. Lors des deuxièmes journées de l'arbitrage au Luxembourg, on organise des formations. Un des buts de l'Ala c'est d'avoir un réservoir d'arbitres de plus en plus large et de plus en plus compétent.



Au deuxième étage du département de Droit de l'Uni.lu

À côté des cabinets juridique, la Cour de Justice de l'Union européenne, la Cour de l'Efta, le parquet européen... sont-ils des pourvoyeurs ?

Oui on a d'anciens juges de la CJUE. J'en ai vu dans plusieurs arbitrages.

L'Ala a été créée en 1996...

J'étais né mais je n'ai pas commencé à la présidence. L'association a erré pendant plusieurs années avant que Guy Harles (associé fondateur d'Arendt & Medernach, ndlr) ne la ranime voilà trois ans. Il m'a demandé de prendre le relais et j'ai pris ces fonctions il y a six mois.

Pourquoi tout ce temps a-t-il été nécessaire à cette association, dont l'objet est de faire du Luxembourg un centre d'arbitrage, pour faire passer cette loi fondamentale ? Quels étaient les blocages ?

Est-ce le seul sujet sur lequel on est lent au Luxembourg ?

Disons que c'est assez étonnant dans la mesure où Luc Frieden a été ministre de la Justice, puis ministre des Finances et qu'il soutient aujourd'hui l'initiative en tant que président de la Chambre de commerce...

Il aurait mieux fait d'agir avant. (Il rigole) Le projet, on l'a développé dans le think tank dont je fais partie. Ce n'était pas exagérément compliqué, d'ailleurs c'est assez particulier. C'était une initiative purement pri-

vée (la bio d'André Prüm sur le site de l'Université recèle une douzaine de projets de lois qu'il a écrits, dont celui sur l'exploitation des ressources spatiales, souvent à la demande de l'exécutif, ndlr). On a apporté ce projet au ministère de la Justice, le texte tout fait, en disant, 'voilà ne vous posez plus de question' (sourire).

À Félix Braz...

Oui. Il était enchanté qu'on lui apporte un texte sur un plateau qu'ils ont repris à l'identique. On avait bien sûr sondé le terrain auparavant pour savoir s'il était réceptif à une telle proposition.

Oui, puisque c'est intégré à l'accord de coalition... Les arbitres doivent ils signaler aux autorités tout soupçon d'infraction pénale ?

Le cas de figure peut effectivement se présenter que dans le cadre de l'instruction du dossier, on découvre que des choses n'ont pas été correctes et qu'elles méritent même éventuellement une qualification pénale. Il n'y a pas d'obligation de le signaler à ce moment-là au parquet. Mais je n'ai jamais vu ou entendu un cas de ce type. Je ne pense pas qu'on recherche la confidentialité de l'arbitrage pour traiter de dossiers qu'on voudrait voir échapper à la justice étatique.

Pas à propos, mais de facto...

En présence d'un différend entre deux parties, quand l'une pense que l'autre l'a escroquée, dans le sens très large sans qualification précise, et qu'elle veut se voir

indemniser, est-ce que cette partie a vraiment intérêt à saisir le tribunal commercial ou civil ou est-ce qu'elle n'a pas intérêt à saisir le parquet pour qu'il y ait une enquête pénale ? Dans notre système judiciaire, si vous portez plainte avec constitution de partie civile, vous obtenez l'aide du juge d'instruction. Devant la justice civile, vous devez tout démontrer vous-même.

Oui, mais le gros inconvénient de la justice étatique, c'est la lenteur. Un tribunal d'arbitrage permet d'accéder plus facilement à l'indemnisation du dommage ressenti.

Je comparerais entre un arbitrage et une procédure devant une juridiction civile ou commerciale en présence d'un soupçon d'infraction pénale. Je ne pense pas que l'arbitrage présente un avantage. En cas de soupçon d'escroquerie, on n'irait pas devant le juge civil et commercial, mais devant le juge pénal. L'arbitrage n'est pas une façon d'échapper à une condamnation pénale. La confidentialité est, elle, intéressante quand vous avez un secret d'affaires qui n'est pas totalement protégé par un brevet. Vous ne voulez pas qu'il soit étalé sur la place publique. Vous avez un pacte d'actionnaires tout à fait légal et légitime, mais vous avez un arrangement qui n'est pas dans les statuts et vous voulez que ça reste discret.

Est-ce qu'une prégnance de plus en plus importante du monde des affaires expliquerait que les centres d'arbitrage internationaux se développent dans des petites juridictions pas très démocratiques comme Singapour ou Dubaï ?

Par rapport à Londres et New York, ce sont de toutes petites places d'arbitrage. Elles essaient de se positionner. Les grands centres sont la Chambre de commerce internationale à Paris, le centre d'arbitrage de Londres ou celui de New York. Vient ensuite l'arbitrage en Suisse pour la neutralité du pays.

Singapour est cité régulièrement... notamment par l'ancien bâtonnier François Kremer.

Quels sont les composants dont vous avez besoin pour qu'il y ait de l'arbitrage ? Hormis l'écosystème cité précédemment. Il faut que l'une ou l'autre des parties ait un lien avec le lieu ou que les deux parties considèrent que le lieu est plus neutre pour les deux. C'est typiquement la configuration suisse, mais cela pourrait être une considération typique aussi pour le Luxembourg. Le Grand-Duché est un petit pays neutre. Nous sommes certes affilié au système de pays civilistes, mais on est ouverts vers l'Allemagne, vers l'Angleterre et vers l'Europe tout entière.

Disposons-nous de statistiques sur le nombre de litige réglés annuellement par cette procédure au Luxembourg ?

Non. J'ai essayé d'obtenir de la Chambre de commerce des chiffres, mais on n'en a pas.

La Chambre de commerce, parce que c'est elle qui organise les arbitrages...

En grande partie. Les règles d'arbitrage de la Chambre de commerce sont fréquemment utilisées. Elles complètent le code de procédure civile et elle offre un service. Le code lui-même est statique. C'est l'encre, mais pas les hommes. La Chambre de commerce offre des règles et le service qui va avec : la désignation d'un arbitre lorsque les parties ne s'entendent pas sur la dési-

gnation du président, la lecture des décisions avant qu'elles ne soient définitivement prises ou encore la logistique, de fourniture d'un lieu, de traduction, etc. Du coup, pas mal d'arbitrages qui se font à Luxembourg passent par la Chambre de commerce.

Et l'organisation n'est pas en mesure de fournir de chiffres...

Non. Ce que j'entends dire c'est que le nombre augmente sensiblement. Mais on le dit à la Chambre de commerce internationale de Paris... Il y a un élan pour l'arbitrage depuis une quinzaine, vingtaine d'années. Le Luxembourg est peut-être un peu en décalage. Cela a pris un peu plus tard.

On parle d'une « faveur générale » dans l'exposé des motifs du projet de loi...

Oui. Si vous voulez être plus précis. Il vous faudrait des données chiffrées. On sait qu'il y en a plus, mais on ne peut pas mettre de chiffre sur la table.

Et à l'étranger, on a des statistiques ?

La Chambre de commerce internationale communique sur environ 900 demandes d'arbitrages à Paris en 2019. Vingt ans plus tôt, on était aux alentours de 150. Il y a un engouement net.

L'idée c'est historiquement de régler les conflits entre pairs...

L'arbitrage a commencé autour du négoce de matières. On peut trouver des formes d'arbitrage en remontant très loin dans le temps, avant même le système des juridictions étatiques. L'arbitrage organisé comme on le connaît s'est développé au milieu du 18^e siècle. Les commerçants en céréales, aux États-Unis, en Europe, avaient intérêt à standardiser leurs contrats pour qu'il y ait une interprétation uniforme des règles. Si on se réfère à des règles partagées du commerce, le pendant naturel c'est qu'on recourt à des arbitres qui ont l'habitude de régler ce genre de litiges.

« L'arbitrage s'est développé dans une tension entre les États et des commerçants qui avaient les moyens de faire accepter leurs règles du jeu. »

À la section des sciences morales et politiques de l'Institut grand-ducal que vous présidez, a été abordé le concept du droit dérogatoire dans l'intérêt économique national. Est-ce que la constitution d'un pôle d'arbitrage n'est pas une forme de droit dérogatoire, une espèce de porte de sortie au droit commun qui joue pour la compétitivité du pays ?

Dans sa contribution sur le droit commun et l'avenir du droit luxembourgeois, je pense que Patrick Kinsch fait référence à un droit des privilégiés, des règles par-

ticulières de protection des banques par exemple. On peut dire, certes, que l'arbitrage s'est développé dans un rapport de tension entre des commerçants qui avaient les moyens de faire accepter leurs règles du jeu et les États, spécialement dans les relations commerciales internationales. Les commerçants voulaient un droit qui soit largement uniformisé, qui ne soit pas différent d'un État à l'autre. D'où ce concept de *lex mercatoria*, de la loi des marchands, une loi transnationale. L'arbitrage fait partie de ce mouvement des commerçants internationaux pour avoir leurs propres règles du jeu. Ce n'est pas à l'encontre du droit étatique, mais c'est en autonomie par rapport à la multiplicité des droits étatiques. En arbitrage les parties peuvent convenir de donner aux arbitres la possibilité de statuer en amiable composition, c'est à dire s'en tenir aux règles de droit, mais en équité. Là aussi c'est en marge du droit étatique.

Quels spillover effects peut-on attendre d'un tel agiornamento ?

Je pense que c'est largement complémentaire à ce qui existe. Ce serait négatif de ne pas l'avoir. Aujourd'hui, on oblige les parties à se rendre devant des tribunaux qui ne sont pas nécessairement armés pour ces litiges. Vous savez qu'au Luxembourg, toutes les décisions sont rendues en français. Dans une procédure d'arbitrage, beaucoup de choses se passent en anglais. C'est indispensable. Puis pourquoi les obliger à aller ? Vous déplacez les avocats luxembourgeois à Londres pour expliquer aux juridictions londoniennes comment fonctionne le droit luxembourgeois. Enfin, cela fait mauvaise impression de dire qu'on a un système juridique ouvert et moderne en ayant des règles d'arbitrage qui datent de 200 ans.

C'est donc une question de qualité du système juridique ?

Vous pouvez avoir le meilleur code civil ou la meilleure loi sur les sociétés commerciales (André Prüm a rédigé sa dernière mouture, ndlr) ou le meilleur code du commerce du monde... si le mode de résolution des conflits ne fonctionne pas derrière, vous êtes à peu près nulle part. Les Anglais le savent très bien. L'attractivité du système anglais réside plus sur la qualité des tribunaux que sur la qualité du droit écrit. Au Luxembourg, il est important que l'on fasse un effort aussi pour régler les litiges de manière efficace. On devrait réformer profondément notre justice étatique. Et on doit aussi travailler sur le mode alternatif de règlement des litiges dont l'arbitrage est le mode principal.

Les procédures d'arbitrage ne manquent-elles pas de publicité ?

Il existe quand même une littérature scientifique sur les arbitrages, des revues spécialisées qui traitent des cas. S'il y avait massivement quelque chose qui n'allait pas, ça se saurait du grand public. Ce serait tout à fait contreproductif de garder secrète l'existence d'une bombe cachée menaçant l'ensemble du système. Je ne pense pas qu'il faille chercher derrière l'arbitrage une justice secrète.

Peut-être pas, mais personne n'est là pour défendre l'intérêt public.

Exact. En tout cas, il n'y a pas de défense institutionnalisée de l'intérêt public. Mais il convient aussi de considérer le genre d'affaires qui sont portées devant les tribunaux arbitraux. Dans une majorité des cas, c'est une question d'interprétation d'un accord entre les parties. ●



Des juges du tribunal arbitral mixte dans les années 1920

LEITARTIKEL

Kampf um Abfall

Peter Feist

Am Freitag vergangener Woche traf Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) den Präsident der Valorlux ASBL. Um die „Beziehungen“ zwischen Valorlux und der Umweltverwaltung ging es da. Der Pressedienst der Regierung teilte anschließend mit, Valorlux und die Verwaltung würden „alles unternehmen, um die Ursachen ihrer Unstimmigkeiten aufzuklären“, die zu einer für die Ministerin denkbar schlechten Presse geführt hatten. Denn das Verhältnis zwischen Valorlux, dem staatlich beauftragten Sammeldienst für Verpackungsabfälle, und „seinen staatlichen Partnern“ sei „gut“.

Wenn dem so ist – umso besser. Im Umweltministerium wird offenbar gehofft, dass nun Schluss ist mit den Debatten um die Nicht-Mitgliedschaft der Moulins Dieschbourg bei Valorlux und ob das der Ministerin politisch angelastet werden kann. Denn alles, was bisher im Zusammenhang mit Valorlux und Verpackungsabfällen durch die Medien ging, war nur Vorspiel für eine politische Diskussion, die noch gar nicht begonnen hat, aber demnächst beginnen wird: Dieschbourg will ein ganzes Paket für einen anderen Umgang mit Abfällen durchbringen, fünf Gesetzentwürfe und drei Verordnungsentwürfe. Sie sagt, Luxemburg würde damit „Vorreiter in der Kreislaufwirtschaft“.

Doch „Vorreiter“ ist nur ein anderes Wort dafür, dass die neuen Regeln weiter reichen sollen als die EU-Richtlinien, auf denen sie basieren. Die Handelskammer hatte schon vor drei Monaten höflich, aber unzweideutig erklärt, was sie davon hält: Zusätzliche Zwänge für Luxemburger Betriebe seien schlecht für deren Wettbewerbsfähigkeit. Das gelte vor allem für das Gesetz zur Einschränkung von Einweg-Plastik. Aber zum Beispiel auch für das geplante Pfandsystem, das auf keinen Fall hinausgehen dürfe über das, was in den Nachbarländern gilt.

In solchen Aussagen steckt eine besondere politische Herausforderung: Es geht nicht allein um Luxemburger Unternehmen und Akteure. Wäre das der Fall, ließe sich um das Vorhaben „Kreislaufwirtschaft“ womöglich ein Konsens finden. Doch Abfallregeln betreffen nicht nur heimische Einzelhändler, Restaurantbetreiber mit Take-away oder Getränkehersteller, die in Plastikflaschen abfüllen. Sondern auch Großkonzerne, die auf Benelux-Ebene organisiert sind. Man sieht das an der Valorlux-Mitgliederliste: Dort stehen auch Cocacola, Pepsico und Schweppes, Lebensmittelkonzerne wie Unilever und Nestlé, das Kosmetikunternehmen Colgate-Palmolive und so ziemlich jeder, der im Erdölgeschäft Rang und Namen hat. Schickt in diesem Benelux-Kontext ein Staat sich an, *cavalier seul* zu spielen, löst das Gegenbewegungen aus.

Wie die beschaffen sein können, war vor einem knappen Vierteljahrhundert zu beobachten gewesen: Damals war Valorlux gegründet worden, um mit einer Sammelinitiative für Verpackungsabfälle, denen Unternehmen sich freiwillig anschließen würden, die Pläne für eine Verpackungstaxe anzugreifen. Der damalige LSAP-Umweltminister Johnny Lahure wusste kaum, wie ihm geschah, so massiv und in ihrer Medienwirkung überaus effizient wurden die Attacken geführt. Als am Ende auch der OGBL gegen die Taxe war, weil sie „die Kaufkraft“ geschmälert hätte, waren für die LSAP Ökotaxen zum Unwort geworden und sollten es viele Jahre lang bleiben.

Deshalb ist es gar nicht unwahrscheinlich, dass die richtigen Kämpfe um die Abschaffung von Einweg-Plastik, um Pfandsysteme, um die Erweiterung der Abfallsammlung und die noch anderen Ansätze in dem Reformpaket der Umweltministerin noch gar nicht begonnen haben. Am Dienstag dieser Woche gab der Staatsrat seine Gutachten zu den Texten ab. So dass sich nun der parlamentarische Umweltausschuss damit befassen kann. Zu wünschen wäre, dass er sich auf starke neue Abfallregeln einigt. Um beim Plastik zu bleiben: Erdöl ist eigentlich viel zu schade, um daraus Verpackungen herzustellen.

MOBILITÄT

Fahrradunfreundliche Stadt Esch

Die Universitätsstadt Esch/ Alzette, die wohl einzige Gemeinde Luxemburgs, in der der Bürgermeister an Fahrraddemos teilnimmt, um gegen seine eigene Verkehrspolitik zu protestieren, hat diese Woche ihre Einwohner in einem Flyer informiert, dass die Alzettestraße, die Avenue de la Gare und der südliche Teil der Brillstraße künftig von 8 bis 20 Uhr für Rad-, Treroller- und Rollschuhfahrer (ab 13 Jahren) gesperrt sind (bislang galt das Fahrradverbot in der Fußgängerzone lediglich von 14 bis 18 Uhr). Der Gemeinderat hatte eine entsprechende Verordnung im Dezember 2020 mehrheitlich angenommen. Auf welcher objektiven Grundlage die Entscheidung beruht, wurde nie erwähnt. Laut CSV-Bürgermeister Georges Mischo haben Karlsruhe, München, Genf und Amsterdam aber ein ähnliches Fußgängerzonenverbot. Eine Alternativroute, die die Stadtverwaltung sich in den vergangenen Wochen (ohne die von Mischo versprochene Beteiligung der Fahrradinitiative Esch Biken) ausgedacht und mit weißer Markierungsfarbe auf den Asphalt gepinselt hat (Foto: Luc Laboulle), führt zum größten Teil durch die vom Autoverkehr vereinnahmte Kanalstraße und den mit Schlaglöchern übersäten nördlichen Teil der Brillstraße (der bald gesperrt und saniert werden soll), wo die Gemeinde einen schmalen Seitenstreifen für Radfahrer reserviert hat, der aber bislang noch von Autofahrern als Parkplatzmarkierung gedeutet und dementsprechend genutzt wird. Durch das Fahrradverbot in der Avenue de la Gare führt nun nicht einmal mehr ein direkter Radweg durch das Stadtzentrum zum Bahnhof, der für die allermeisten Escher Radfahrer nur noch durch einen langen Umweg über Eschs verkehrsreichste Straße, den Boulevard Kennedy, zu erreichen ist (laut Bürgermeister soll der Boulevard Kennedy nach der Fertigstellung der Liaison Micheville in zwei bis drei Jahren für Autos gesperrt werden). Dass CSV und DP ein solches Debakel verursachen, dürfte nach den rezenten Ereignissen in der Stadt Luxemburg eigentlich niemanden mehr überraschen. Da in Esch aber die Grünen mitregieren und sogar für Stadtplanung zuständig sind, hätte man sich doch eine fahrradfreundlichere Lösung erwarten können. [ll](#)

P E R S O N A L I E

Xavier Bettel,

Premierminister (DP), nannte in seiner Ansprache zum Nationalfeiertag den Klimawandel eine der Herausforderungen, „die uns auch nach Corona beschäftigen“ wird. „Wir sind es den Jungen und den künftigen Generationen schuldig, nichts unversucht zu lassen, um ihnen

einen gesunden Planeten und eine lebenswerte Zukunft zu hinterlassen“. Luxemburg habe einen „ehrgeizigen Klimaplan vorgelegt, den es nun umzusetzen gilt“. Der Premier machte aber keine Angaben dazu, wann die verbindlichen Klimaschutzziele für die fünf relevanten Sektoren veröffentlicht werden, die eigentlich schon seit einem halben Jahr feststehen müssten. [pf](#)

P A N D E M I E

Die Sache mit Vaxzevria

Wie der Leiter des Gesundheitsamts, Jean-Claude Schmit, gestern dem *Radio 100,7* bestätigte, musste ein um die 30 Jahre alter Mann nach einer Impfung mit dem Astrazeneca-Impfstoff wegen arterieller Thrombosen auf eine Intensivstation eingeliefert werden. Dr. Schmit merkte an, der wissenschaftlichen Literatur nach träten solche schweren Komplikationen mit einer statistischen Häufigkeit von eins zu hunderttausend auf. Da in Luxemburg bislang um die 90 000 Dosen mit dem Impfstoff Vaxzevria verabreicht wurden, falle die nun aufgetretene Komplikation, die die erste ihrer Art sei, in diesen Bereich. Denkbar scheint aber auch, dass dieser Fall in der Öffentlichkeit besondere Resonanz auslösen könnte. Denn er illustriert, welches – wenn auch kleine – Risiko jene eingehen, die sich als Freiwillige auf die Warteliste für das Vakzin haben eintragen lassen. [pf](#)

„Delta“ verlangsamt

Die zuerst in Indien entdeckte „Delta-Variante“ des Coronavirus hatte sich seit ihrem Auftauchen in Luxemburg exponentiell ausgebreitet und war in der Woche bis zum 6. Juni in 30 Prozent der vom Laboratoire national de santé (LNS) repräsentativ im Genom sequenzierten Sars-CoV-2-Proben anzutreffen. Dieser Zuwachs sei in der Woche vom 7. bis zum 13. Juni „unterbrochen“ worden, denn die

Variante wurde in 35 Prozent der Sequenzierungen entdeckt, so das Gesundheitsministerium in einem Rückblick. Was davon zu halten ist, ist dem Ministerium offenbar nicht recht klar. Denn es schreibt einerseits, dass in Luxemburg deutlich mehr als in der EU-Seuchenschutzbehörde ECDC empfohlenen zehn Prozent der positiven Corona-Tests sequenziert würden: in der Woche zum 13. Juni seien 36 Prozent sequenziert worden. Andererseits, so das Ministerium, sei die Zahl der Delta-Fälle insgesamt klein. Ob daraus folgt, dass etwas übersehen werden könnte, erklärte das Ministerium nicht. Die Covid-Inzidenz jedenfalls sinkt immer weiter, obwohl „Delta“ um bis zu 60 Prozent leichtere Übertragbarkeit im Vergleich zur „britischen“ Alpha-Variante zugeschrieben wird. Der Sieben-Tage-Schnitt fiel bis zum vergangenen Wochenende auf 14 pro 100 000 Einwohner. [pf](#)

F I N A N Z E N

Viele Steuern

Von einer „allmählichen Rückkehr zur Normalität“ berichtete DP-Finanzminister Pierre Gramegna am Montag dem parlamentarischen Haushaltsausschuss. Hatte der Zentralstaat Ende Mai 2020 krisenbedingt ein Defizit von 2,4 Milliarden Euro ausgewiesen, stehe ein Jahr später ein Überschuss von 109 Millionen in den Büchern. Grund sind vor allem gestiegene Steuereinnahmen. An direkten Steuern wurden bis Ende Mai 4,22 Milliarden Euro eingenommen; das sind sogar 343 Millionen mehr als zum Mai 2019. Die Einnahmen aus indirekten Steuern lagen laut Finanzminister um 475 Millionen über denen vom Mai 2019. Die Einnahmen aus den Spritakzisen waren dagegen mit 670 Millionen nur um knapp 16 Prozent höher als zum Corona-Mai 2020. Die Benzinverkäufe lagen 24 Prozent, die von Diesel 27 Prozent unter denen von Mai 2019. Pierre Gramegna folgert, dass dies auf Telearbeit und die wegen Corona „eingeschränkte Mobilität“



zurückzuführen sei; es trage aber auch bei zur Erreichung der Luxemburger Klimaziele. [pf](#)

J U S T I Z

Keine weitere Unisec

Vor dem Hintergrund der rezenten Diskussionen über die Auslastung der Haftanstalt für Jugendliche Unisec im sozialpädagogischen Zentrum in Dreiborn hat sich in dieser Woche Ombudsman Claudia Monti zu Wort gemeldet. Die Folgen der Pandemie (Distanzunterricht, Ausgangsbeschränkungen, häufigere Schulabbrüche und familiäre Probleme) hätten zu einer außergewöhnlichen Situation in der Unisec geführt. Viele der Inhaftierten hätten mit Drogenproblemen zu kämpfen, die Hälfte von ihnen sei nicht in Luxemburg ansässig. Diese Jugendlichen könnten aber häufig nicht von der in der Unisec angebotenen Arbeit profitieren; für sie bräuchte es andere Lösungen, die im Idealfall mit Wiedereingliederungsmaßnahmen einhergehen müssten, schreibt Monti in einer Mitteilung. Der kurzfristige Bau neuer Inhaftierungsstrukturen für Jugendliche stellt daher für die Ombudsman keine angemessene Lösung dar. Eher müsse auf eine Verstärkung des präventiven Angebots gesetzt, ein Konzept für die Aufnahme minderjähriger Migranten erstellt und die Zusammenarbeit mit der Jugendpsychiatrie verbessert werden. [ll](#)

S O Z I A L E S

Recht auf Ruhetage

Seit Jahren kämpft der OGBL schon für geregelte Öffnungszeiten im Einzelhandel. Zuletzt hatte die Gewerkschaft insbesondere gegen die ganztägige Öffnung kleiner Supermarktfilialen an gesetzlichen Feiertagen protestiert. Genützt hat

es wenig, da in den vergangenen beiden Monaten die belgische Kette Match damit begonnen habe, auch größere Märkte ohne Absprache mit den Gewerkschaften an Feiertagen zu öffnen, sagt OGBL-Zentralsekretär David Angel dem *Land*. Das Ladenschlussgesetz sieht vor, dass die Läden an Sonn- und Feiertagen nur bis 13 Uhr geöffnet sein dürfen. Ausnahmen können aber von den Gemeinden bei Mittelstandsminister Lex Delles (DP) beantragt werden, der die Ausnahmeregelungen willkürlich und ohne Zustimmung des Parlaments genehmigen kann. In einer Untersuchung des Forschungszentrums Liser hatte sich 2019 eine Mehrheit der Beschäftigten im Einzelhandel für geregelte Öffnungszeiten ausgesprochen und angegeben, sie würden vor allem aus Angst, ihren Job zu verlieren, Schichten an Sonntagen und am Abend in Kauf nehmen. Am Montag hat der OGBL vor dem Mittelstandsministerium demonstriert, um die politische Diskussion über die Arbeitsbedingungen der Beschäftigten im Handel im Rahmen des Sozialdialogs berücksichtigen sollte, war im Koalitionsprogramm der Regierung vorgesehen, wurde aber bislang nicht umgesetzt. [ll](#)

À nos lecteurs

Le conseil d'administration des Éditions d'Lëtzebuurger Land a approuvé ce lundi le bilan de l'exercice 2020. L'année 2020 a montré l'attractivité du *Land* pour nos lecteurs et nos annonceurs. L'augmentation du lectorat et des annonces a permis de clôturer l'exercice avec un bénéfice de 46 000 euros.

La composition du conseil d'administration est la suivante : Stephan Kinsch, président ; Georges Bock, Cynthia Kinsch, Maria Pietrangeli, Joshua Streitz, administrateurs. [sk](#)

Blog

Wieder alles anders

Peter Feist

Wie er gekommen war, verschwand der 1,2-Millionen-Einwohnerstaat Luxemburg im Rentenbericht der EU-Kommission

Vor ein paar Wochen verschwand der 1,2-Millionen-Einwohnerstaat, vor dem im Wahlkampf 2018 die CSV gewarnt hatte. Aufgetaucht war er vor sechs Jahren im *Ageing Report 2015* der EU-Kommission: Im Jahr 2060 könne Luxemburg so viele Einwohner/innen zählen. Drei Jahre später stand im *Ageing Report 2018* eine Million.

Vergangenem Monat kam der *Ageing Report 2021* heraus. Dort ist nur noch von höchstens 800 000 Einwohner/innen die Rede. Die Luxemburger Bevölkerung werde nur allmählich zunehmen: Bis 2030 auf 700 000, bis 2050 auf 800 000 und dort stagnieren.

Der seltsame Rückgang geht auf ein mathematisches Modell des EU-Statistikamts Eurostat zurück. Die *Ageing Reports* erscheinen alle drei Jahre. Sie rechnen den EU-Staaten vor, welche „implizite Staatsschuld“ ihnen über die nächsten vier bis fünf Jahrzehnte womöglich droht, weil sich wegen des demografischen Wandels die Ansprüche an die Sozialsysteme, aber auch ans Bildungswesen ändern. Zur Modellierung wird zum einen ein Eurostat-Bevölkerungsmodell für die ganze EU benutzt, das für die *Ageing Reports* auf die einzelnen Staaten heruntergebrochen wird. Zum anderen ein makroökonomisches Modell aus der Generaldirektion Wirtschaft der Kommission.

Doch wie das mit Modellen so ist: Sie brauchen Annahmen, um funktionieren zu können, und die können auch politisch bestimmt sein. Eine wichtige Annahme für das Eurostat-Modell lautet, dass in der ganzen EU27 der Einwanderungsüberschuss pro Jahr künftig nie mehr als eine Million Menschen betragen werde; eher weniger. Die EU-Bevölkerung werde deshalb nur zwischen 2019 und 2026 wachsen und lediglich von 447 auf 449 Millionen. Anschließend nähme sie bis 2070 auf 424 Millionen ab. Vor drei Jahren hatte Eurostat 2070 mit 15 Millionen Einwohner/innen mehr gerechnet. Deshalb rutschte Luxemburg nun anteilig vom 1,2 Millionen auf den 800 000-Einwohnerstaat zurück.

Der neue Bericht aus Brüssel erklärt nicht, ob die Annahmen für Eurostat den einwanderungspolitischen Dissens zwischen den Mitgliedstaaten widerspiegeln. Oder ob davon ausgegangen wird, wenn es sein muss, mit militärischen Mitteln Klimaflüchtlinge aus dem subsaharischen Afrika von Europa fernzuhalten – immerhin wagt das Bevölkerungsmodell sich in Jahrzehnte vor, in denen selbst wenn das „1,5-Grad-Ziel“ für die maximale Erderwärmung erreicht werden sollte, Teile der Welt überflutet oder zum Leben zu heiß geworden sein dürften.

Doch man erinnert sich, dass auch in Luxemburg die Aussicht auf einen „1,2-Millionen-Einwohnerstaat“ in der politischen Klasse ganz unterschiedliche Reaktionen auslöste, als der *Ageing Report 2015* dieses Szenario enthielt.

Plötzlich soll die ganze EU viel weniger Nettoimmigration verzeichnen. Liegt es am einanderungspolitischen Dissens?

Denn die Berichte aus Brüssel drehen sich vor allem um die Renten. Demografie und Makroökonomie sollen Wachstumsaussichten skizzieren, an denen die Ausgabenentwicklung für die Sozialsysteme abgeschätzt werden. Der Glaube, dass das mehr als Kaffeesatzleserei sei, ist für die Rentensysteme am größten. Denn die Kosten einerseits viel Geld – in Luxemburg waren es im Jahr 2019 über neun Prozent des Bruttoinlandsprodukts (BIP). Andererseits sind Vorhersagen über Rentenausgaben recht treffsicher: Aus der Zahl der gegenwärtig Aktiven lässt sich mit einiger Genauigkeit die der Rentner/innen zu dem Zeitpunkt angeben, an dem der Wechsel in den Ruhestand möglich ist. Aus den geltenden Regeln für die Rentenleistungen lässt sich die Ausgabenentwicklung schätzen. Für Luxemburg schätzt der neue *Ageing Report* Rentenausgaben in Höhe von 16,7 BIP-Prozent im Jahr 2060 und 18 BIP-Prozent im Jahr 2070, was ein doppelt so hoher Anteil wie 2019 wäre. Vor sechs Jahren, als der 1,2-Millionen-Einwohnerstaat im Raum stand, war von 13,4 BIP-Prozent im Jahr 2060 die Rede.



An den „Stellschrauben“ zu drehen, die 2012 die Pensionsreform einführt, würde auch aktuelle Rentner treffen

Diese Zahl nahm die Regierung damals gerne zur Kenntnis. Denn 13,4 BIP-Prozent waren 3,3 Prozentpunkte weniger als im *Ageing Report 2012* für 2060 stand. Prompt erklärte DP-Finanzminister Pierre Gramegna, bis zu den Wahlen 2018 gebe es rentenpolitisch keinen Handlungsbedarf. Der damalige grüne Landesplanungsminister François Bausch versicherte, „das Wachstum ist nicht das Problem“. Es müsse „gemanagt“ werden, und auch Wähler/innen der Grünen leuchte ein, dass es bei weniger Wachstum weniger Rente gebe (*d'Land*, 27.02.2015).

Die CSV dagegen erinnerte sich, wie 2001 der damalige Premier Jean-Claude Juncker den Panikbegriff „700 000-Einwohnerstaat“ erfand, der 2030 drohe, weil ein *Rentendösch* soeben eine allgemeine Rentenaufbesserung um elf Prozent beschlossen hatte. Der frisch gekürte Kandidat für Junckers Nachfolge, Claude Wiseler, warnte auf dem wahlstrategischen Kongress seiner Partei am 8. Oktober 2016 vor dem „1,2-Millionenstaat“, wo es nur „noch 30 Prozent Luxemburger“ gäbe. Dann müssten in den nächsten 40 Jahren „sechs Städte Luxemburg gebaut“ oder „jede Gemeinde verdoppelt“ oder „alle in den vergangenen 500 Jahren errichteten Gebäude noch einmal gebaut werden“. Die ADR und selbsternannte Sprachschützer sprangen auf diesen Zug auf. In ihrem Wahlprogramm 2018 versprach die CSV eine Rentenreform, um den 1,2-Millionen-Einwohnerstaat abzuwehren, hütete sich aber, ins Detail zu gehen: Mit Rentenreformen kann man Wahlen verlieren.

Was von dem neuen Bericht zu halten sein soll, wurde hierzulande noch kaum thematisiert. Ignorieren kann man ihn nicht, schließlich sollen die *Ageing Reports* die EU-Staaten disziplinieren: Nie sollte über der Rentenpolitik vergessen werden, das „mittelfristige Haushaltsziel“ einzuhalten, wie es seit der Eurokrise eine Verletzung der Maastricht-Kriterien verhindern soll und jedes Frühjahr im Rahmen des Europäischen Semesters überprüft wird. Auch wenn im Vorwort der *Ageing Reports* steht, sie beschreiben bloß „Möglichkeiten“, die eintreten „könnten“.

Wäre das Bevölkerungswachstum tatsächlich so klein, wie für die EU nun angenommen wird, gäbe es zwangsläufig weniger neue Beitragszahler zu den Rentenkassen: In Luxemburg werde die Bevölkerung im arbeitsfähigen Alter (zwischen 20 und 64) nur noch schwach zunehmen, ab 2030 nur im Promillebereich. Ab 2040 könne der Trend sogar rückläufig werden, so der *Ageing Report 2021*. Der Beschäftigungszuwachs wird für das Jahr 2030 mit 1,1 Prozent fast drei Mal kleiner geschätzt als die 2,9 Prozent im Jahr 2019; in den 2040-er Jahren könne er gegen Null tendieren. Zwar enthält der *Ageing Report* neben dem „Basis-Szenario“ auch andere, in denen die Entwicklung bald besser, bald noch ungünstiger wäre. Und er denkt die demografisch nun angeblich schlechteren Bedingungen mit relativ besseren makroökonomischen zusammen: Die Arbeitsproduktivität soll EU-weit steigen. Der Kapitaleinsatz für neue Technologien oder Digitalisierung soll wachsen. In Luxemburg könnte pro Arbeitskraft 2040 rund doppelt so viel potenzieller BIP-Zuwachs aus der Produktivität möglich sein wie 2030. Doch ganz gleich, ob Basis-Szenario oder ein anderes: „Bei unveränderter Politik“, das zieht sich wie ein roter Faden durch den Bericht, wären die Rentenausgaben und -leistungen Luxemburgs einsame Spitze im EU-Vergleich. Was sie jetzt schon sind.

Weil die Luxemburger Regierung den *Ageing Report* schon kannte, ehe er herauskam, denn Ministerialbeamte der Mitgliedstaaten schreiben daran mit, hat sie

ihn im Stabilitätsprogramm 2021 für die öffentlichen Finanzen schon erwähnt. Und ein wenig dagengehalten, dass die Rentenreserve Ende 2020 eine enorme Höhe von 37 BIP-Prozent erreicht habe. Außerdem werde seit der Pensionsreform von 2012 das Rentensystem alle fünf Jahre auf seine längerfristige Tragfähigkeit überprüft.

Eine solche Überprüfung durch die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) wird Ende dieses Jahres wieder fällig. Wie sie ausgehen wird, bleibt abzuwarten; welche politischen Schlüsse daraus gezogen werden, auch. Liegt das IGSS-Papier vor, beschäftigt sich eine „Expertenkommission“ aus Vertretern von Regierung, Gewerkschaften und Unternehmerverbänden damit. Das wird nächstes Jahr geschehen. Welche Empfehlungen die Runde an die Regierung macht, könnte wahlkampfrelevant werden. 2016 begnügte die Expertenkommission sich mit der Feststellung, die Lage der Rentenkasse sei „eher komfortabel“.

Den neuen Bericht aus Brüssel kann die IGSS-Vorausschau nicht unberücksichtigt lassen – mag seine Basis auch eigenartig sein und die letzte große Bevölkerungsprognose des Statec sogar bei wirtschaftlichem „Nullwachstum“ von fast einer Million Einwohner bis 2060 ausgehen. Zum anderen nehmen die Rentenausgaben schnell zu: Die Zahl der Rentner/innen wächst, und mehr und mehr Einwander/innen und Grenzpendler/innen, die als junge Beitragszahler/innen ab den 1980-er Jahren die Sozialkassen vor dem Kollaps bewahrten, haben beim Pensionsantritt vollständige Luxemburger Beitragslaufbahnen und dementsprechend hohe Rentenansprüche erworben. 2016 berechnete die IGSS, dass die Rentenreserve 2035 unter das gesetzlich vorgeschriebene Minimum von 1,5 Jahresausgaben fallen könnte – laut Gesetz müssten dann die Beiträge angehoben werden.

Doch höhere Rentenbeiträge sind eines der größten politischen Tabus in Luxemburg: Die Unternehmerverbände und mit ihnen die damalige CSV-LSAP-Regierung fanden 2012 in der Pensionsreform, dass höhere Lohnnebenkosten um der Wettbewerbsfähigkeit des Wirtschaftsstandorts willen vermieden werden sollten. So gelangten „Stellschrauben“ ins Rentengesetz: Drohen die laufenden Rentenausgaben die laufenden Einnahmen zu überschreiten, würde die Jahresendzulage auf die Rente abgeschafft. Die automatische Anpassung bestehender Renten an die Reallohnentwicklung würde mindestens halbiert.

Weil das einer kleinen Pensionsreform gleichkäme, die nicht nur künftige Rentner/innen betraf, sondern alle, die schon eine Pension beziehen, hoffte die ein knappes Jahr nach Inkrafttreten der Pensionsreform ins Amt gekommene DP-LSAP-Grüne-Regierung, dass an den „Stellschrauben“ erst in der Legislaturperiode danach gedreht werden müsse: Die IGSS schätzte 2016, dass es 2023 so weit sein könnte.

Vielleicht ist das am Ende nicht der Fall. Denn bis die Corona-Seuche ausbrach, herrschten Hochkonjunktur und Beschäftigungsboom. Die große Auseinandersetzung um Jahresendzulage und Rentenaufbesserung, beziehungsweise eine Beitragserhöhung, auf der die Gewerkschaften bestehen werden, könnte erneut vertagt werden. Doch wenn die EU-Kommission im *Ageing Report* behauptet, auf die Beschäftigungsentwicklung sei künftig weniger Verlass als auf die der Produktivität, könnte das ein Thema aufbringen, das im Wahlkampf 2018 nur angerissen wurde: Was, wenn man die Renten nicht nur durch Beiträge auf die Arbeit finanziert, sondern auch durch einen auf die Wertschöpfung oder auf „Roboter“? ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Das Geschäft seines Lebens

Weil sie nichts Anderes gewohnt sind, reimen Presse, Meinungsumfragen und Wahlanalysen sich und ihrem Publikum Politik als Marktwirtschaft zusammen: Politiker sind Dienstleister, Wähler sind Kunden, Wahlen sind der Markt. Diese Erzählung von Angebot und Nachfrage ist ein Oger. Er verlangt ständig frisches Fleisch. Lange lieferten es die Grünen.

Vergangene Woche freute sich *RTL*: „Et ass een neie Politiker am Ranking vun den Top 10 mat dobäi [...] de Pirat Sven Clement“ (17.6.2021). Als Unternehmer ist er wie gemacht für eine marktwirtschaftliche Erzählung von Politik. Deshalb hielt ihn über die Hälfte der von TNS Ilres Befragten für sympathisch und kompetent.

Sven Clement stammt aus einer Beggener Angestelltenfamilie. Mit 32 Jahren gilt er als Jungpolitiker. Doch *RTL* weiß von „Wielers, déi e bësse méi al sinn, zum Beispill bei enger CSV, an déi him hei de beschte Score ginn“. Denn er sieht aus, als wäre er schon in Anzug und Krawatte zur Welt gekommen, um Verkaufsgespräche zu führen und salbungsvolle Parlamentsreden zu halten.

Sven Clement besitzt zur Hälfte die Werbeagentur Clement & Weyer Consulting. Ihr gehört ein Drittel von Accounttech. Die bietet Computerprogramme für Steuererklärungen und Lohnabrechnungen an. Der Werbeagentur gehört auch ein Viertel der Internet-Seite *Moien*. Ihr Überleben hängt von der Reform der Pressehilfe ab. Sven Clement sitzt im zuständigen parlamentarischen Ausschuss.

Auf seiner Internetseite nennt Sven Clement sich „Multi-Entrepreneur in the digital space“. Das klingt etwas hochgestapelt. Der Kleinunternehmer mit dem großen Ego leidet unter seiner wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Ohnmacht. Auf der Suche nach Aufmerksamkeit und Anerkennung wandte er sich der Politik zu.

Mit zwanzig machte Sven Clement das Geschäft seines Lebens: Er sicherte sich eine Franchise einer obskuren Partei gegen Urheberrechte. Er entkernte sie von jedem politischen Inhalt. Dann benutzte er die Hülle als persönlichen Wahlverein. So konnte er sich seinen Jugendtraum erfüllen: ins Parlament gewählt zu werden und Notabel zu spielen. Für den liberalen Geschäftsmann ist Politik Marketing, die Piratenpartei eine Marke. Er habe seine „politische Profilierung nahezu in Perfektion inszeniert“, schwärmt das *Luxemburger Wort* (18.6.2021).

Im Herbst 2018 begehrten in Frankreich die *Gilets jaunes* auf. Zur gleichen Zeit überraschte in Luxemburg die Piratenpartei mit Wahlkampflosungen wie: „Upassung vun der Mindestrent“, „E sozialen Index fir déi, déi e brauchen“, „Police stäerken – Sécherheet fir jiddereen“, „Lëtzebuerger Sprooch respektéieren: fir jiddereen“. Arbeiter, kleine Angestellte, Arbeitslose und Arme wählten die von Mittelständlern geführte Piratenpartei. Das war die Wahlklientel der ADR.

Sven Clement sieht aus, als ob er schon in Anzug und Krawatte zur Welt gekommen wäre, um Verkaufsgespräche zu führen und salbungsvolle Parlamentsreden zu halten

Die ADR wird als politisches Schmutzkind behandelt. Den Piraten geht alles durch: Prinzipienlosigkeit, interne Streitereien, kreative Buchführung, Sympathien nach ganz rechts. Sie geben sich als Antipartei, aber gemäßigt. Erich Fromm deutete dieses mäßig widerspenstige Kleinbürgertum als „für die anale Haltung überhaupt charakteristische Mischung von Verehrung der väterlichen Autorität, der Sehnsucht nach Disziplin, in merkwürdiger Einheit mit Rebellion“ (*Zeitschrift für Sozialforschung*, 1932, S. 275).

Bei den Wahlen 2018 hatte Sven Clement eine politische Funktion gefunden: mit seinem Pop-up-Store „Piratenpartei“ den sozialen Protest seiner Wähler einzusammeln und geräuschlos zu entsorgen. Die Sozialdemokratie hat Erfahrung in dieser Branche. Deshalb weissagt das *Tageblatt* ihm: „[E]ins scheint jedoch sicher: Sven Clement ist gekommen, um zu bleiben“ (18.6.2021). Morgen kann er schon gebraucht werden, um die Mehrheit der liberalen Koalition zu retten. Oder eine andere Mehrheit. Francis Drake wurde zu „Her Majesty's pirate“ geadelt. ● Romain Hilgert



Sozialen Protest der Wähler einsammeln und geräuschlos entsorgen

Spécialiste de l'extrême-droite, Léonie de Jonge a vu son objet de recherche se retourner contre elle. Après un passage à la télévision hollandaise fin avril, la Luxo-Néerlandaise est déclarée comme cible par « Vizier op Links », un réseau anonyme qui s'attaque aux intellectuels : « Pourquoi les universitaires de gauche pensent-ils pouvoir s'en tirer indemnes ? », écrivent-ils à propos de la jeune professeure assistante à l'Université de Groningue. Un déluge de haine s'abat sur de Jonge. Ses coordonnées sont mises en ligne, ses comptes Twitter, Paypal et Instagram visés par des attaques de hackers : « J'ai reçu des messages du genre : 'On espère qu'on va te tuer' ; 'on sait où tu habites'. Ils intimident les chercheurs individuellement pour réduire la liberté académique ». Pendant un mois, elle serait « quasi-ënnergedaucht ». Mais, en fin de compte, l'expérience aurait constitué un bon rappel des raisons pour lesquelles elle mène ses recherches. (La campagne de « Vizier op Links », qui ciblait également d'autres chercheurs et des politiciens, a provoqué un débat au Parlement néerlandais, la suspension du compte par Twitter et l'ouverture d'une enquête par le Parquet des Pays-Bas.)

De Jonge a grandi à Alscheid, un petit bled dans le canton de Wiltz. Dans les années 1970, ses grands-parents maternels avaient migré des Pays-Bas au Luxembourg, pour y gérer un camping. Léonie de Jonge sera la première de sa famille à suivre un parcours universitaire. Celui-ci sera atypique. En 2009, elle est repérée par un scout de talents alors qu'elle s'entraîne avec l'équipe nationale de basket. On lui propose une bourse d'études pour un *junior college* situé dans la bourgade Devil's Lake dans le Dakota du Nord. Léonie de Jonge atterrit « en pleine pampa » du Midwest : « Dans ma classe de biologie, j'étais la seule à croire à la théorie de l'évolution. J'ai vite réalisé à quel point les *surroundings* peuvent influer sur le comportement électoral. » Au bout de deux ans à Devil's Lake, ses professeurs l'encouragent à postuler pour une bourse au Cornell College, une université d'arts libéraux dans l'Iowa. En 2014, elle traverse l'Atlantique, intègre la prestigieuse université anglaise de Cambridge et entame son doctorat.

Soutenue en 2019, sa thèse vient d'être publiée en version actualisée et retravaillée sous le titre : *The Success and Failure of Right-Wing Populist Parties in the Benelux Countries*. Le prix prohibitif (140 euros) de ce livre *hardcover* (aux éditions britanniques Routledge) en fait un objet réservé aux bibliothèques. Ce qui est dommage, pas seulement parce que le livre traite un sujet d'intérêt public, mais également parce qu'il est rédigé dans un bon style anglo-saxon : *straight to the point*. Léonie de Jonge a voulu résoudre un « puzzle » comparatiste : Pourquoi la droite populiste a-t-elle triomphé aux Pays-Bas et en Flandre, alors qu'elle est restée marginale en Wallonie et au Grand-Duché ? Un phénomène d'autant plus étrange que les structures politiques et sociales des « low countries » se ressemblent : économies ouvertes, sensualisme, gouvernements de coalition et « piliers » socialistes, chrétiens-sociaux et libéraux traditionnellement forts.

Gloser sur la difficulté à définir la droite « populiste » (ou « radicale », « extrême », « néo-nationaliste », « xénophobe », « nativiste ») est presque devenu un cliché en science politique. Ce qui semble unir cette nouvelle droite, c'est la haine des musulmans et les incantations du « vrai peuple » qu'elle oppose aux élites « corrompues et malveillantes ». Représenté au Parlement par un diplomate réac et catho, un avocat d'affaires trumpiste, un ouvrier retraité de l'Ösling et un prof de lycée qui se sent opprimé par les francophones, le syncrétisme de l'ADR a toujours embêté les commentateurs politiques. Dans sa thèse de doctorat, Léonie De Jonge estimait que le parti ne pouvait être catégorisé comme populiste de droite.

Fred Keup est très à l'aise sur la scène parlementaire. Il emploie le ton de la causerie et savoure les réactions indignées qu'il provoque. Plutôt qu'aux députés de la Chambre, sa performance s'adresse à la communauté Facebook

Cette conclusion provisoire est régulièrement exhibée par les députés du parti comme un certificat de moralité, délivré par Cambridge en plus. Or, Léonie de Jonge n'est plus tellement sûre de son verdict de 2019. En retravaillant sa thèse l'automne dernier, elle a quelque peu relativisé sa position. De Jonge estime qu'avec le départ de Gast Gibéryen et l'arrivée de Fred Keup, le parti pourrait se révéler comme « un cheval de Troie » : « The ideological development of the party remains to be seen ». Jusqu'ici, l'ADR aurait été « clairement » natio-



Fred Keup en 2019

Cordon sanitaire

Les Luxembourgeois trop pragmatiques pour suivre les sirènes de la droite populiste ? La politiste Léonie de Jonge ne croit pas à une telle immunité collective. Elle craint que l'ADR de Keup-Kartheiser se révèle comme un « cheval de Troie »

Bernard Thomas

naliste sans être « ouvertement » xénophobe. Ce serait certes le parti « le plus critique » par rapport à l'immigration sans pour autant s'y opposer « diamétralement ». De Jonge cite le programme électoral de l'ADR de 2004 : « Wir sind einverstanden mit einer mäßigen, überschaubaren Zuwanderung. Sie darf unsere Integrationsfähigkeit jedoch nicht überfordern. »

Mais elle omet de citer le reste de la phrase : « [...] und sollte sich bezüglich ihrer Herkunft überwiegend auf unseren Kulturkreis beschränken ». Le nationalisme de l'ADR dépasse le folklorisme linguistique. Il intègre une vision civilisationnelle d'une Europe judéo-chrétienne, rempart contre une immigration « massive » et « incontrôlée ». En 2018, un sondage Eurobaromètre trouva qu'un tiers de Luxembourgeois estimaient que l'immigration d'en-dehors de l'UE évoquait des « sentiments négatifs ». La classe moyenne luxembourgeoise a les moyens de souffrir une ségrégation spatiale et une distanciation sociale. En 2008, le projet « Valeurs et cohésion sociale » avait interrogé les Luxembourgeois sur les « catégories de personnes que vous n'aimeriez pas avoir comme voisins ». Parmi les répondants, 12,6 pour cent citaient « des gens d'une autre race », 13,8 pour cent « des juifs » et 18,4 pour cent « des musulmans ». En Belgique, le taux de réponses racistes, antisémites et islamophobes n'était « que » de six, quatre, respectivement quinze pour cent. Le vernis de la tolérance luxembourgeoise s'en trouvait égratigné.

L'ADR propage une *Weltanschauung* essentialiste : l'homme, la femme, la famille, l'identité nationale, l'Europe, tous ces concepts, elle les décline au singulier. Ses députés avancent sur le fil du rasoir de la respectabilité : plutôt que de vociférer, ils insinuent. Chaque prétexte est bon. En janvier 2019, Fernand Kartheiser rédige ainsi une question parlementaire alambiquée sur les menus dans les crèches et les foyers scolaires. Le député insiste lourdement sur ce qu'il désigne comme « traditionell Iesskultur », « Lëtzebuurger Iessgewunnechte » et « typesch Lëtzebuurger Kichen », que les cuisiniers devraient prendre en compte. Puis il en vient à la question : « Wéi wäit ass séchergestallt, datt hei och wëssenschaftlech Erkentnesser (wéi z.B.

iwwert de Wäert vu Schwéngfleesch bei enger gesonder Ernierung) berücksichtig ginn ? » Alors qu'à Hayange, le maire d'extrême droite organise tous les ans sa « fête du cochon », la question est tout sauf anodine.

Fred Keup est très à l'aise sur la scène parlementaire. Il parle sur le ton de la causerie, quasiment sans notes, et savoure les réactions indignées qu'il provoque. Plutôt qu'aux députés de la Chambre, il s'adresse à la grande communauté Facebook qui peut visionner le *best of* de ses performances sous forme de clips. Dans un de ses premier discours, Keup dénonçait la « peur » et « l'hystérie » propagées par les « fanatiques du climat », puis agissait le spectre de l'*Überfremdung* pour conclure sur la nécessité d'assurer la croissance économique. (L'ADR ne nie pas la réalité du changement climatique, mais fait régulièrement planer le doute sur la part de la responsabilité humaine, voire sur ses « positiv Auswierkunge »). Keup ne craint pas les contradictions. Il réussit, dans un seul discours, à donner une définition très étriquée de la « culture » – en entendant ce mot, il penserait d'abord aux églises et cathédrales, ensuite au *Hämmelsmarsch* –, tout en affichant une désinvolture d'anarchiste de droite : « L'art ne doit être ni moral ni humaniste ». (Prononcé par quelqu'un qui venait d'intenter un procès pour injure contre un jeune rappeur, cet éloge passionné de la liberté artistique sonnait légèrement creux.)

En huit mois et demi, le député Keup a posé 179 questions parlementaires, dont la majorité concernent la langue luxembourgeoise. Il veut savoir pourquoi celle-ci n'est-elle pas plus utilisée pour les noms de rues et les futures stations du tram (« Rennbunn » au lieu de « Hippodrome »), pour les contraventions et les panneaux de signalisation dans les hôpitaux, pour la promo de Esch2022 ou le site Internet du pavillon luxembourgeois à Dubaï. Mais les questions parlementaires ne se limitent pas à pédanterie linguistique.

Keup tente également de se positionner sur le champ de bataille historique et mémoriel. En décembre 2020, la présentation d'une brochure officielle sur la Deuxième Guerre mondiale lui

fournit l'occasion de s'indigner : La « historesch patriotesch Leeschtung » de « notre » famille grand-ducale ne serait pas honorée à sa juste valeur. En janvier 2021, alors que le gouvernement s'apprête à assimiler les brigadistes antifascistes dans sa grande communauté des victimes, Keup veut savoir si « on peut exclure » que des *Spuenienkämpfer* auraient participé à des « crimes de guerre ». En mai 2021, un article dans la *Revue* sur les œuvres d'art africaines spoliées par la France coloniale lui sert de prétexte pour réclamer la restitution des reliques, crucifix et calices emportés durant l'« occupation française » de 1794 à 1814.

L'ADR n'a jamais réussi sa percée, oscillant entre un maximum de 9,9 pour cent (2004) et un minimum de 6,6 pour cent (2013). À plusieurs reprises, le parti était pourtant convaincu que les temps étaient mûrs. De Jonge revient en détail sur le référendum de 2015, « qui a ressemblé à quelque chose comme un tremblement de terre politique ». La campagne aurait « propulsé les politiques identitaires au centre du débat politique ». Elle évoque la création d'un « nouvel axe culturel », d'une nouvelle polarisation, un déplacement des limites du politiquement acceptable. Or, au soir des législatives du 14 octobre 2018, l'atmosphère était maussade dans l'hôtel Sofitel où quelques militants ADR s'étaient rassemblés. Les auto-proclamés ventriloques de la nation du « non » se découvraient isolés. Sortis de nulle part, les Pirates leur avaient chipé le grand moment.

De Jonge énumère les raisons qui sont traditionnellement avancées pour expliquer la stagnation de la droite populiste au Grand-Duché. À commencer par le « class bias » d'un électorat dont 44 pour cent travaillent dans le secteur « protégé » (public ou para-étatique). Il y aurait donc peu de « demande » pour l'« offre » de la droite populiste. En éternels pragmatiques, les Luxembourgeois ne perdraient pas de vue qui fait tourner la formidable machine à croissance. Mais la politiste ne se fie pas à l'image d'Épinal du Luxembourg comme « most successful immigrant nation in Europe and perhaps the entire world » (selon l'expression de deux professeurs américains en 2007). Elle rappelle que l'abrogation progressive, à partir des années 1960, des lois d'immigration protectionnistes et discriminatoires ne s'était faite que suite aux pressions de la Communauté économique européenne : « By strategically using the strong tailwind from Brussels, Luxembourgish government officials were able to gradually enfranchise foreign residents ».

De Jonge garde surtout en mémoire l'irruption, totalement imprévue, de Pim Fortuyn sur la scène politique néerlandaise en 2002. Jusque-là, la nation de marins et de commerçants se pensait « immunisée » contre les sirènes de l'extrême-droite. De Jonge craint que le scénario néerlandais ne se reproduise au Luxembourg, et ceci « dans un avenir proche » : « Le succès électoral du Parti Pirate aux législatives de 2018, [...] pourrait être interprété comme un premier symptôme de l'avancée du populisme au Grand-Duché ». Son analyse du système politique est sévère. Le Luxembourg fournirait « un cas d'école » d'une démocratie « dépolitisée » et « cartellisée » : Les partis politiques se seraient éloignés de la société civile pour se rapprocher de l'État, et les uns des autres.

Selon de Jonge, les partis et médias établis joueraient un rôle central, agissant soit comme « buffers », soit comme « catalysts ». Les médias wallons ont ainsi institutionnalisé un « cordon sanitaire médiatique » autour des partis racistes et « liberticides ». Ni interviews en direct ni invitations sur les plateaux, chaque citation doit être contextualisée. Cette mise en quarantaine est formalisée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les médias luxembourgeois suivraient une politique similaire, quoique de manière informelle, estime de Jonge. Grâce à l'aide à la presse, les pressions financières seraient « limitées », et la plupart des médias pourraient se payer « the luxury of not having to cater to consumer demands. » Ce prétendu caractère « non-commercial » des médias luxembourgeois expliquerait leur peu de goût du « sensationnalisme » : « Journalists have little incentive to establish close affinities to their audience, spread anti-establishment sentiments or adopt a 'populist newsroom logic'. » Or, cette image d'une réserve naturelle est contredite par la dégradation du paysage médiatique. Les fondements économiques de la presse s'effondrent : Editpress reste empêtrée dans un marasme financier, Saint-Paul est passé dans le giron des Flamands de Mediahuis. Subvertis par les réseaux sociaux, les médias ont en partie perdu leur statut de « gatekeeper » du débat public. Une révolution que Léonie de Jonge semble sous-estimer. À ses yeux, « the reach of social media remains limited without amplification by the traditional media ».

De Jonge rappelle qu'aux Pays-Bas, la politisation de l'immigration (menée de concert avec la dépolitisation des questions économiques) fut initiée dès le début des années 1990, notamment par un libéral nommé Frits Bolkestein. En créant des « discursive opportunity structures », les partis établis auraient préparé le terrain à l'émergence de l'extrême-droite. Pour de Jonge, le moment crucial se situe avant la percée de la droite populiste : une fois entrée dans l'arène politique, il serait trop tard : les paramètres s'en trouveraient durablement altérés.

L'hystérisation de la question sécuritaire par Lydie Polfer (DP) et Laurent Mosar (CSV) a ouvert une brèche. L'ADR tente de s'y engouffrer. Depuis le début de l'année, Fred Keup a posé une douzaine de questions parlementaires au sujet de la criminalité dans lesquelles il cite abondamment les sorties médiatiques de la maire de la Ville et de son échevin. Keup se montre friand de statistiques et de « Täterprofil » : il prétend s'intéresser aux « données sociologiques ». Mais que ce soit pour les délinquants, les détenus de prison ou les usagers de l'Abtigado, Keup demande exclusivement des renseignements sur le lieu de résidence et la nationalité. Sa curiosité « sociologique » est en réalité bien limitée. ●



L'ancienne
« Pharmacie des
Maures »



Lëtzt Rise up et
Richtung 22
devant Le Cercle
cité



Sven Becker

La richesse de
Pescatore issue
du tabac est
pointée du doigt

Débaptiser Le village de Buschrodt, commune de Wahl, ne compte qu'une grosse centaine d'habitants. Pendant longtemps, comme dans beaucoup d'autres localités rurales, les rues ne portaient pas de nom. En 1974, une des quatre rues du bourg est baptisée du nom du « héros » local : Nicolas Grang. Né à Buschrodt le 2 janvier 1854, Nicolas Grang s'était engagé en 1882 comme lieutenant de l'armée belge au Congo, et a travaillé aux côtés de l'explorateur Henry Morton Stanley (qui œuvrait pour le compte de Léopold II) qui le promut commandant, ce qui fait de lui un des pionniers de la colonisation et de l'exploitation du Congo. Il s'y distingua pour réprimer une rébellion sur la rive sud du Congo. Il est mort (de maladie) le 11 avril 1883 et a été le premier Européen (et donc le premier Luxembourgeois) à reposer au Cimetière des Pionniers à Léopoldville (devenue Kinshasa). Comme le rappelle l'historien Régis Moes (dont la recherche *Cette colonie qui nous appartient un peu* est publiée par *d'Land*), « dans des lettres qu'il écrit à son ancien instituteur, il se vante d'avoir fait détruire plusieurs villages récalcitrants au nouveau pouvoir ». À la lecture contemporaine de l'histoire, la commune de Wahl voit aujourd'hui la vie de Nicolas Grang sous un jour nouveau. Le 8 juillet 2020, le conseil communal a décidé à la majorité (quatre voix pour et deux abstentions) de rebaptiser la rue Nicolas Grang à Buschrodt Um Schéckelt. La plaque de rue et la gravure qui était accrochée à l'école ont été transférées au Musée national d'histoire et d'art et feront très certainement partie de l'exposition qui y est prévue en 2022 autour de la présence luxembourgeoise au Congo.

Les débats sur la vénération des héros supposés qui ont marqué l'histoire de la colonisation et de l'esclavagisme, les déboulonnages de leurs statues ou les changements de noms de rues qui leur étaient dédiés, ont été remis à l'ordre du jour à l'apogée du mouvement Black lives matters, notamment autour de la mort de George Floyd. On assiste à une lecture et une interprétation critique de personnages historiques qui ont, à un moment donné, fait consensus puisqu'on leur a élevé des statues. Aujourd'hui, ce consensus n'existe plus, les descendants de ceux qui ont été opprimés et tués se font entendre et les protagonistes de ce passé sont contestés, notamment dans l'espace public. Peu avant le changement de nom de rue à Buschrodt, en juin 2020, le collectif d'artistes-activistes de Richtung 22 avait mis la fontaine dédiée à Nicolas Cito à Bascharage derrière des barreaux pour dénoncer les responsabilités de cet ingénieur qui a mené la construction du chemin de fer au Congo (chantier qu'il décrivait comme « une longue et continuelle lutte ») dans la mort de milliers d'ouvriers africains et chinois. Dans son livre, Régis Moes estime qu'un ouvrier a été tué tous les cinquante mètres de rail. Le choix de ne pas arracher la plaque commémorative permet de « contribuer à instaurer enfin une culture européenne du souvenir, dans laquelle la vie noire compte », écrivait le collectif il y a un an.

Après cette action et après les interrogations sur la légitimité des « Luxembourgeois blancs et aisés » de la mener, Richtung 22 s'est rapproché de l'association antiraciste et féministe Lëtzt Rise Up pour mener une campagne de sensibilisation et d'information sur le passé colonial du Luxembourg. Plusieurs mois de recherches avec des historiens se sont concrétisés sous la forme d'une visite guidée à travers la ville de Luxembourg pour mettre en évidence les stigmates de cette partie de l'histoire du Grand-Duché peu connue du grand public. « Le tour complet comprend 29 stations organisées en trois thèmes principaux : les racines coloniales du racisme, l'économie coloniale

et les institutions », commente Audrey de Lëtzt Rise up. Il s'agit généralement de bâtiments officiels, d'entreprises privées, de parcs qui symbolisent rôle du Luxembourg et de Luxembourgeois dans différentes colonies. Car, si le Grand-Duché n'a pas été un Empire colonial en tant que tel, les associations veulent mettre en avant, la part active qu'ont jouée des personnalités luxembourgeoises (ingénieurs, religieux, planteurs, militaires, aventuriers), souvent soutenues par l'État à diverses étapes de la colonisation, notamment au Congo belge.

Visite guidée Bâtiment officiel s'il en est, le Cercle cité est une des étapes du tour. « C'est là que se tenaient les expositions coloniales où l'on faisait l'éloge et la propagande des colonies. Le prince Félix et la grande-duchesse Charlotte ont d'ailleurs visité les deux expositions coloniales en 1933 et 1949. Le Luxembourg était considéré comme un membre à part entière de la Fédération internationale des colons et anciens colons (FICAC), dont un congrès a eu lieu ici en 1938 », poursuit Audrey. « Ces expositions avaient aussi pour but d'inciter les Luxembourgeois à se tourner vers une carrière coloniale », précise Lars de Richtung 22. Le Cercle colonial luxembourgeois, créé en 1925 et dont Joseph Bech, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères fut le « Haut Protecteur », y était actif et prolifère avec des conférences, des films et l'édition d'un périodique. Un passage à la Villa Louvigny nous apprend l'existence de « zoos humains » et notamment une exposition et un spectacle avec les Amazones du royaume du Dahomey (l'actuel Bénin). « Dans leur pays, ce sont des guerrières respectées, devenues prisonnières et mises en scène et exhibées pour leur corps », dénonce Gabrielle de Richtung 22. La célébration de l'exotisme est aussi à l'œuvre dans les parcs marqués par Edouard Lujá, disciple du paysagiste Édouard André qui rapporte d'expéditions au Congo, au Mozambique et au Brésil diverses plantes notamment médicinales « dont il s'approprie la découverte, comme beaucoup de ressources ou d'œuvres », poursuit-elle. Le passage à la Congrégation Sainte Elisabeth permet d'évoquer les missions religieuses : Dans les années 1920, la moitié des religieux et religieuses luxembourgeois travaillent à l'étranger. Jusqu'à un passé récent, des troncs destinés à récolter de l'argent pour les missions catholiques à l'étranger étaient « décorés » d'un enfant noir qui s'incline quand on dépose une pièce (*De Negerchen aus der Krèppchen*, ou *Nickneger*, disait-on).

Un large pan de la visite met en évidence l'importance des richesses coloniales pour le Luxembourg. Le chocolat, le café, le caoutchouc, mais aussi les diamants, dont ceux qui ornent

des bijoux de nos altesses, proviennent d'entreprises coloniales et n'offraient aucun profit aux populations locales. Le tour fait une halte à la fondation Pescatore, créée par un leg de Jean-Pierre Pescatore à la ville de Luxembourg (qui lui doit aussi des collections d'art, exposées à la Villa Vauban). Les organisateurs soulignent ici le rôle du Luxembourgeois qui doit sa richesse à l'exploitation et au commerce du tabac à Cuba. En 1817, lorsque le monopole royal espagnol est aboli, il réussit à s'interposer entre la Régie française des tabacs et les planteurs de la Havane pour gagner un contrat de longue durée pour la livraison de tabacs et s'impose ainsi sur ce marché en plein essor. « On ne retient de Pescatore que l'aspect généreux ou philanthrope, on oublie ce que le tabac, à Cuba comme en Virginie ou ailleurs a coûté en exploitation humaine », détaillent les guides. Ils parlent aussi de la filature de coton de Jean-Pierre Kuborn au Pulvermühl, saluée comme une étape pionnière dans l'industrialisation de Luxembourg. « Il faisait venir du coton de Géorgie, aux États-Unis. Quand la Guerre de Sécession éclate, le prix du coton grimpe et la filature périclité. Cela montre l'importance du travail des esclaves dans cette industrie. »

Au bout de la Grand Rue, l'ancienne pharmacie des Maures, (longtemps appelée la « pharmacie des Nègres ») est une autre illustration de l'iconographie réifiante qui était à l'œuvre, encore dans la deuxième moitié du vingtième siècle : « Les noirs sont toujours présentés statiques, uniquement pour leur corps, jamais en train de travailler ou de manger comme n'importe quel être humain », souligne Audrey. Elle plaide pour une contextualisation de cette œuvre du céramiste Léon Nosbusch : « Il faudrait la placer dans un musée, avec des explications, plutôt que de la laisser dans l'espace public en laissant planer des stéréotypes racistes. » « Plutôt que de *cancel culture*, il s'agit de *revealing culture* qui veut informer et mettre en évidence la colonisation comme une des racines du racisme. »

Des excuses Le colonialisme a longtemps été justifié par des théories pseudo-scientifiques ou des croyances religieuses sur le classement hiérarchique des populations, sur les différences entre les « races », ou sur la nécessaire entreprise civilisatrice ou évangéliste. Ces idées étaient imprégnées dans beaucoup de pays, y compris dans les pays sans empire colonial. « Il est la tâche de l'historien de rappeler que ce qui aujourd'hui apparaît comme moralement condamnable, a été perçu comme la normalité par la plupart des Européens dans le passé », estime Régis Moes. Il n'a donc pas de raison de se

voiler la face : Luxembourg n'a pas échappé à ces fumisteries et ne peut pas abdiquer sa responsabilité. « Très peu d'actions ont été engagées pour réparer la souffrance engendrée par les activités coloniales du Luxembourg à travers le monde. Aussi, nous demandons des excuses officielles et publiques du gouvernement, de l'Église et de la monarchie luxembourgeoise pour les crimes commis pendant la colonisation », revendiquent les deux associations.

« Aucune législation dans l'histoire luxembourgeoise n'est liée aux colonies à proprement parler et l'État luxembourgeois n'a pas été colonisateur en tant que tel. Mais des subsides et subventions ont longtemps été données aux associations coloniales, l'Église a envoyé nombre de missionnaires au Congo et ailleurs, la propagande coloniale et les stéréotypes racistes étaient admis dans les manuels scolaires... », détaille l'historien qui considère que la question des excuses officielles « mérite un débat ». Question qui est loin de faire l'unanimité quand on lit certains commentaires sur les réseaux sociaux autour des visites lancées par Lëtzt Rise up et Richtung 22 : Certains parlent de « réécriture idéologique de l'histoire », « d'inculture relayée par des incultes » et de « stigmatisation de l'histoire européenne » quand d'autres martèlent que « si on n'analyse pas l'histoire avec les savoirs d'aujourd'hui, tous les méfaits resteront excusables ».

L'année dernière (le 10 juin 2020), les deux députés Pirates demandaient, dans une question parlementaire, si le gouvernement comptait présenter des excuses pour l'implication du Grand-Duché dans l'exploitation coloniale. Le Premier ministre n'a pas voulu se prononcer, mais admet que « le rôle du Luxembourg et de l'État luxembourgeois dans l'histoire coloniale européenne a une pertinence historique et actuelle qui mérite d'être explorée scientifiquement » et estime « nécessaire de procéder à une nouvelle analyse scientifique approfondie pour servir de base aux prochaines étapes à définir. » Le C2DH (Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History) vient de signer une convention avec le ministère d'État pour une mission de recherche sur ce sujet. Cela fait partie des revendications des associations qui espèrent « la création et la subvention d'un département de recherche sur le thème de l'implication luxembourgeoise dans la colonisation d'autres peuples à l'Université du Luxembourg et l'intégration de sources locales aux recherches ».

Le passé colonial grand-ducal n'est pas une histoire méconnue et oubliée, elle a été étudiée par les historiens, déjà à l'époque coloniale même puisque Albert Calmes a écrit des premiers articles sur l'implication de Luxembourgeois dans le système colonial en 1957. Livres et articles paraissent régulièrement, et les documentaires *Ech war am Kongo* (Paul Kieffer et Marc Thiel, 2001) et *Schwaarze Mann – un Noir parmi nous* (Fränz Hausemer, 2018) ont attiré les regards d'un plus large public. Cependant, les manuels scolaires, par exemple, éludent la question (c'est une autre revendication des collectifs que de voir cette partie de l'histoire enseignée et de permettre la promotion de l'histoire et du patrimoine des personnes d'ascendance africaine dans les programmes scolaires). « Quand mon livre est sorti il y a dix ans, il n'y avait pas d'activistes se battant pour ces questions. Je suis heureux de voir que de nouveaux acteurs, hors de l'intelligentsia luxembourgeoise, nourrissent le débat. Cela va dans le sens de l'évolution de la société luxembourgeoise », conclut Régis Moes. ●

SPANIEN

Weiter Weg zum Aufschwung

Chrëscht Beneké, Barcelona



Ursula von der Leyen war vergangene Woche in Madrid

Seit über einem Jahr lähmt die Pandemie Spanien in weiten Teilen. Insbesondere die wichtige und personalintensive Tourismusbranche lag lange brach. Dabei hatte sich die Wirtschaft noch immer nicht vollständig von der Finanzkrise von 2007/08 erholt. Zumindest die Europäische Union hat nun ein Rekordaufbauprogramm zugesagt.

Seit Wochen herrscht bereits bestes Sommerwetter, die strenge Maskenpflicht überall im Freien ist vor wenigen Tagen gefallen, für die Schüler haben die drei Monate langen Sommerferien soeben begonnen und so langsam erwacht Spanien aus einem langen Winterschlaf. Es ist kein schönes Erwachen.

Vor rund 15 Monaten, am Anfang eines rigorosen Lockdowns, waren zahlreiche Bürger besorgt über die wirtschaftlichen Konsequenzen. Diese Sorge wurde bald von dramatischen Berichten aus den Krankenhäusern und Pflegeheimen verdrängt. Die erste Koalitionsregierung in der noch relativ jungen spanischen Demokratie mit den Sozialdemokraten von Premier Pedro

Sánchez und den linken Podemos federte mit Erte genannten Lohnfortzahlungen und -beihilfen über mittlerweile mehr als 17 Milliarden Euro die wirtschaftlichen Konsequenzen für die meisten ab und verhinderte eine Entlassungswelle. Aber als viertgrößte Wirtschaftskraft Europas litt Spanien auch vor der Pandemie noch an den Folgen der weltweiten Finanzkrise von 2008 und zusätzlich schmierte das Bruttoinlandsprodukt Spaniens 2020 um rekordverdächtige 10,8 Prozent ab.

Auch deshalb ist der von der europäischen Kommission letzte Woche gebilligte Aufbau- und Resilienzplan über gewaltige 69,5 Milliarden Euro für Spanien essentiell. „Wir können es uns nicht leisten, die nächsten sieben Jahre Däumchen zu drehen. Entweder schaffen wir jetzt einen gewaltigen Wandel, oder wir scheitern langfristig an einer Strukturreform“, verlautet es aus Regierungskreisen. Der Reformbedarf ist gewaltig: Sowohl der unter einer für die EU weiter sehr hohen Arbeitslosigkeit von 16 Prozent im aktuellen Trimester leidende Arbeitsmarkt und das Rentensystem sollen bis zum Ende

des Jahres komplett überarbeitet werden und auch soll endlich wieder investiert werden. Keine andere größere Nation habe einen vergleichbaren Rückgang an Investitionen gekannt, heißt es aus den gleichen Quellen.

„Es ergibt völligen Sinn, den Investitionsschock auf die ersten drei Jahre zu konzentrieren“, rechtfertigt die Regierung ihren Plan, 80 Prozent oder 54 Milliarden Euro in der ersten Hälfte des von 2021 bis 2026 laufenden Plans Next Generation EU auszugeben. Im Gegensatz zu etwa Italien oder Frankreich stehen Spanien nämlich zusätzliche 38 Milliarden Euro Unterstützung von 2021 bis 2027 aus dem europäischen Strukturfonds zu, die den wirtschaftlichen Motor auch noch nach dieser ersten Welle stützen sollen. In Luxemburg meinte die spanische Vizepräsidentin und Wirtschaftsministerin Nadia Calviño jedenfalls vergangenen Donnerstag vor der Eurogruppe: „Dieser Wiederaufbauplan hat eine Dimension, die über das Nationale hinausgeht. Wir hoffen alle, dass Spanien in den nächsten Jahren ein Motor des wirtschaftlichen Wachstums in Europa sein wird.“

Diese Hoffnungen werden allerdings von der innenpolitischen Realität Spaniens getrübt. Die Minderheitsregierung ist auf Stimmen der baskischen und katalanischen Regionalparteien angewiesen und das rechte Lager fährt einen unerbittlichen Oppositionskurs. Monatlang schürten die konservative Partido Popular und die liberalen Ciudadanos im Land Ängste, dass die Wirtschaftshilfe in Gefahr sei wegen dem pandemiebedingten Ausnahmezustand, fehlenden Kontrollmechanismen, generell schlechter Regierungsführung oder sogar der geplanten Reform des Justizapparates. Selbst innerhalb der EU-Institutionen erschwerten zahlreiche Interventionen die Unterstützung, wie noch knapp zwei Wochen der Sprecher von Ciudadanos Luis Garicano in einer kaum verkleideten Bitte um „Transparenz“ und „Reform des Aufbauplans“ im Europaparlament, damit es „keine verpasste Gelegenheit“ werde.

Vergangenen Mittwoch sah sich so selbst Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen in Madrid genötigt, an den spanischen Zusammenhalt zu appellieren, da nur mit weitreichendem Konsens unter den Sozialpartnern, aber auch der Politik der Wiederaufbau nachhaltig sein könne. Die Realität sieht leider nicht danach aus. Seit Monaten blockiert die PP unter anderem eine Reform des *Consejo General del Poder Judicial*, der ihr bisher große politische Einflussnahme auf die Besetzung

der höchsten Gerichte sichert (die weiterhin massive Korruptionenfälle bis in die Parteispitze verhandeln). Was die europäische Kommission seit Jahren kritisiert. Und gerade an der Katalonienfrage zeigt sich, wie fragil die spanische Einheit ist.

Wochenlang beherrschte die geplante Begnadigung von neun Befürwortern der katalanischen Unabhängigkeit die Medien. Wegen des illegalen Referendums vom 1. Oktober 2017 waren Regionalpolitiker zu Haftstrafen zwischen neun und 13 Jahren verurteilt worden und sämtliche konservativen Meinungsführer wie der Madrider Bürgermeister José Luis Martínez-Almeida sprachen von nicht weniger als „Niederträchtigkeit an Spanien und Schlag gegen die Demokratie“. In einer Rede in Barcelona mit dem Titel *Wiederbegegnung: Ein Zukunftsprojekt für ganz Spanien*, rechtfertigt Pedro Sánchez die Begnadigung mit einem dringend nötigen Dialog statt den Konfrontationen unter den konservativen Vorgängerregierungen: „Damit holen wir neun Menschen aus dem Gefängnis, aber wir werden Millionen für das Zusammenleben gewinnen.“ Doch eine Woche vorher hatten in Madrid noch Zehntausende gegen diese Begnadigung protestiert. Und auch die regierenden katalanischen Unabhängigkeitsparteien begehren auf, da sie eine Annullierung der Richtersprüche und eine Generalamnestie der Tausenden Helfer jenes Referendums fordern. Auf deren Unterstützung ist Pedro Sánchez jedoch zwingend angewiesen.

Beispielhaft für große Teile der Bevölkerung zeigt sich ein von der Pandemie besonders getroffener, befreundeter Gastromom von den politischen Streitereien resigniert: „Die Politiker schauen doch alle nur nach sich. Um uns geht es doch nie, höchstens um unsere Stimmen.“ Dass die Realität der im Zeichen eines ökologischen und digitalen Wandels verkauften EU-Hilfe in Spanien mit den frommen Wünschen dabei kaum Schritt hält, hatten zahlreiche Umweltbewegungen bereits in der Vorwoche aufgezeigt: Trotz heftiger Proteste und gegen den Willen Barcelonas hat die Regionalregierung den Ausbau des dortigen Flughafens bis in das geschützte Mündungsgebiet des Flusses Llobregat hinein genehmigt. Obwohl 40 Prozent der Hilfen des Aufbauplans für Klimaziele vorgesehen sind, werden wahrscheinlich auch EU-Gelder in diesen Ausbau fließen. Und in ihrem Klimaschutzgesetz hat sich Spanien vor kurzem für eben mal 23 Prozent, also nicht mal die Hälfte der auf EU-Ebene vorgesehenen Reduktion an Treibhausgasen bis 2030 verpflichtet. ●

DEUTSCHLAND

Für das Klima

Martin Theobald, Berlin

Es war Ende April als die Richterinnen und Richter am Bundesverfassungsgericht das deutsche Klimaschutzgesetz von 2019 für teilweise verfassungswidrig erklärten. Der Tenor des Urteils: Regierung und Parlament müssen konkrete Reduktionsmaßnahmen zur Erreichung der Klimaneutralität eindeutig benennen. Das Gesetz hingegen sah vor, dass diese Maßnahmen mit einer Verordnung erst im Jahr 2025 erlassen werden. Das befand das Gericht als zu spät. Den Verfassungsrichtern war durchaus bewusst, dass es für die Abheilung der rechtlichen Mängel des Klimaschutzgesetzes Zeit braucht: Bis Ende nächsten Jahres sollte geliefert werden. Doch die Regierung brachte nun einen überhasteten Entwurf ins Gesetzgebungsverfahren ein, in Angst und Panik vor der dräuenden Bundestagswahl Ende September. Gerade so als hänge der Ausgang der Wahl einzig und alleine vom Klimaschutz ab. Mit erstaunlichem Ergebnis: Die Präzisierung der Klimaschutz-Maßnahmen für die Zeit nach 2030, die vom Verfassungsgericht gefordert wurden, bleibt augenfällig dünn. Gleichzeitig beschloss das Kabinett Verschärfungen in Bereichen, die vom Gericht gar nicht beanstandet wurden.

So gibt das Gesetz nun ein neues Reduktionsziel für den Ausstoß von sogenannten Klimagiften für die Zeit bis zum Jahr 2030 vor – war bisher eine Verminderung von 55 Prozent in den kommenden achteinhalb Jahren vorgesehen, soll der Ausstoß nun im gleichen Zeitraum um 65 Prozent zurückgefahren werden. Weitere Verschärfungen schließen sich an, mit dem ehrgeizigen Ziel, dass die Klimaneutralität bereits 2045 erreicht ist und nicht – wie bisher gesetzlich verankert – im Jahr 2050. Um dies zu erreichen, werden pauschale Zielvorstellungen für einzelne Sektoren genannt. Konkrete Schritte oder Vorgaben

zur Zielerreichung fehlen jedoch. Die große Koalition erschuf so ein vortreffliches Wahlkampfinstrument, mit dem sich hervorragend der politische Gegner – allen voran die Grünen – piksen lässt: Sie nennt Ziele ohne Vorgaben zu machen und wagt sich dann etwa die grüne Kanzlerkandidatin Annalena Baerbock an eine Konkretisierung der Maßnahmen, dreschen Christ- wie Sozialdemokraten verbal mit Verve auf diese ein.

Momentan sind zwei Maßnahmenpakete in der politischen Diskussion: Zum einen ein höherer Kohlendioxid-Preis, der fossile Brennstoffe wie Benzin, Diesel, Heizöl und Erdgas teurer machen würde. Ein ganz schlechtes Wahlkampftema. Zum anderen mehr Tempo beim Ausbau von erneuerbaren Energien. Beide Projekte könnten noch vor der Bundestagswahl zumindest angefasst werden. Aber welche politische Partei möchte im Wahlkampf schon von steigenden Kosten sprechen – und so möchte die derzeitige Regierung diesen Part gerne der neuen Regierung überlassen. Sollte diese dann die CO₂-Abgabe stärker anheben als derzeit ohnehin geplant, würden etwa Benzin und Diesel entsprechend teurer werden. Den Vorschlag der CSU, den Preis pro Tonne Kohlendioxid von 25 Euro auf 45 Euro anzuheben, führt zu einer Verteuerung beim Treibstoff von sechs bis sieben Cent pro Liter. Um das der Bevölkerung schmackhaft zu machen, soll es einen Ausgleich geben: die Konservativen wollen die Stromkosten senken, was auch der Industrie zu Gute käme, die Grünen wollen eine Pro-Kopf-Prämie für alle Haushalte, die SPD hält nichts von einem höheren CO₂-Preis.

Weitere Sektoren, die auf neue gesetzliche Ziele verpflichtet werden, sind die Energiewirtschaft und der Straßenverkehr:

Seit 1990 bewegen sich beispielsweise hier die Emissionen auf konstantem Niveau. Nun will die Bundesregierung die Elektrifizierung von Fahrzeugen „massiv“ vorantreiben, weigert sich jedoch ein festes Datum für den Ausstieg aus dem Verbrennungsmotor zu nennen. Die Grünen fordern



Es wird sich nun zeigen, welchen Ehrgeiz die derzeitige Bundesregierung noch hat und welche Maßnahmen im Wahlkampf in die Diskussion eingebracht und geschreddert werden



diesen für 2030. CDU und SPD lehnen dies ab. Die Energiewirtschaft soll am stärksten in die Pflicht genommen werden. Minus 60 Prozent bis 2030. Um dies zu schaffen, wird

darüber nachgedacht den Kohleausstieg vorzuziehen. Bislang ist geplant, dass die letzten Meiler spätestens 2038 vom Netz gehen. Hier wäre eine höhere CO₂-Abgabe hilfreich, denn so wird der Betrieb von Kohlekraftwerken weniger rentabel. Gleichzeitig könnte die Windkraft zügig ausgebaut werden, wobei jedoch strittig ist, in welchem Abstand zu Wohngebäuden Windräder gebaut werden dürfen.

Auch die Industrie muss ran. Einsparziele sind hier allerdings nur „bei massiver Dekarbonisierung der Industrieanlagen und -prozesse erreichbar“, heißt es im Gesetzentwurf. Allein die Stahlindustrie schleudert rund acht Prozent der Treibhausgasen Deutschlands in die Luft. Große Stahlkonzerne wie Thyssen-Krupp testen bereits neue Verfahren, bei denen zum Anfeuern der Hochöfen nicht mehr Koks, sondern Wasserstoff genutzt wird. Allerdings hat diese Technologie ihren Preis. Damit es nicht zu einer Verlagerung von Produktion und Arbeitsplätzen ins Ausland kommt, haben sich nun alle Parteien eine aktive Industriepolitik auf die Wahlkampfp plakate geschrieben. Diese reicht von einer vertraglich zugesicherten staatlichen Investition in klimaneutrale Produktionsprozesse bis hin zu protektionistischen Maßnahmen. Der Ausstoß von Treibhausgasen soll auch bei Wohn- und Bürogebäuden reduziert werden. Hier macht derzeit ein Vorschlag von linken Parteien die Runde, die Heizkosten in Mietwohnung künftig zwischen Vermieter und Mieter aufzuteilen. Dem Mieter als Bonus, umweltbewusst zu heizen, dem Vermieter als Anreiz für moderne und effiziente Heizungen zu sorgen oder energetische Sanierungen durchzuführen.

All diese Maßnahmen sollen nun von einem neu eingerichteten Rat für Klimafragen evaluiert werden, der ab dem Jahr 2022 alle zwei Jahre ein Gutachten zur Entwicklung der Treibhausgasemissionen vorlegen und so die Wirksamkeit der bisher noch unbekannten Maßnahmen prüfen soll. So sieht es der Gesetzentwurf vor. Es wird sich nun zeigen, welchen Ehrgeiz die derzeitige Bundesregierung noch hat und welche Maßnahmen im Wahlkampf in die Diskussion eingebracht und geschreddert werden. In einem waren die Karlsruher Richter sehr deutlich: Die Zeit wird knapp. ●

Paul Leesch,

le fondateur du groupe Cactus, est mort à l'âge de 91 ans. C'était un homme très discret : il n'occupa pas de mandats dans les organisations patronales et n'intervint que très rarement dans le débat public, préférant déléguer le travail de communication à son fidèle lieutenant Laurent Schonckert. En 2001, avant de partir à la retraite (qu'il passera en Suisse), il accorda une interview à *RTL-Télé*. L'homme qui avait œuvré sa vie durant à développer la consommation de masse, s'y décrit comme « kee Mensch vun der Mass ; ech meiden d'Foule ». Leesch laissait transparaître une certaine amertume vis-à-vis du monde politique : « On a eu trop d'adversaires, nos seuls alliés étaient les clients ». Parmi les principaux « handicaps » qui aurait désavantagé le groupe Cactus par rapport à ses concurrents internationaux, il cita – déjà – les possibilités pour les multinationales de « minimiser leur charge fiscale » en créant des « structures à travers le monde ». En tant que groupe national, Cactus n'aurait pas accès à de telles opérations d'optimisation fiscale : « Dat ass eng déckeg Gefor ». Fils et petit-fils d'épiciers du quartier de la Gare, Paul

Leesch avait importé le modèle des supermarchés américains au Luxembourg dans les années 1960-1970. Il y réussit en s'adaptant aux réalités du terrain et en s'inspirant de Migros. (Le groupe suisse reste la référence officieuse de Cactus jusqu'à aujourd'hui.) En juillet 1974, Paul Leesch ouvre la Belle Étoile, deux mois après que son concurrent Jean Bram eut fêté l'ouverture de la City Concorde. Cactus a su donner une touche locale à ses supermarchés, en communiquant beaucoup sur les valeurs et en investissant les réseaux sportifs, associatifs et médiatiques. Cactus a également soigné les liens avec les coopératives agricoles (Convis, Biog, Luxlait), une stratégie qui, à partir des années 2000, lui permit de se distinguer des discounts. Paul Leesch a eu cinq enfants avec sa femme, la Suisse Uschi Studer, qui est morte en 1984 déjà. En 2001, son fils aîné Max Leesch (aussi timide et discret que le père) prit sa succession, en tandem avec Laurent Schonckert, qui aime à se décrire comme « simple employé ». Actuellement, quatre fils et filles de Paul Leesch siègent au conseil d'administration (Doris, Danielle, Jeff et Max), tandis qu'une petite-fille, Cathy Leesch a intégré le comité de direction. bt

Land

25.06.2021



Un jugement qui coûte cher à l'avocate

Les juges de la seizième chambre du tribunal correctionnel de Luxembourg ont rendu leur verdict en fin de semaine passée : ils sont convaincus que l'avocate luxembourgeoise Beatriz G. a, en 2003, produit et utilisé un faux qui a permis à son oncle, l'ancien espion et homme d'affaires espagnol Francisco Paesa, de soustraire à son cocontractant le Russe Alexander Lebedev la somme de dix millions de dollars. En 2001, par l'intermédiaire de l'une de ses sociétés au Libéria, la plaignante Mozart Holding, Alexander Lebedev avait consenti un prêt à des structures dont le bénéficiaire économique était Francisco Paesa Sanchez, évoluant alors sous l'identité de Francisco Pando Sanchez. L'ancien espion avait fui l'Espagne et avait été déclaré mort en Thaïlande en 1998. Les vingt millions de dollars prêtés par Alexander Lebedev devaient servir à la création d'un établissement bancaire dans le Royaume de Bahreïn. Les fonds avaient transité entre la banque de Luxembourg et des banques bahreïniées. En 2003, pour permettre un virement d'une banque à l'autre et à la demande de son oncle, l'avocate Beatriz G. avait rédigé un courrier attestant que « Francisco Sanchez » était bien le bénéficiaire des fonds. L'argent avait alors été une fois de plus déplacé. En 2004, Alexander Lebedev a récupéré une dizaine de millions et s'est entendu avec son créancier sur la restitution de la dizaine restante. Mais elle n'est jamais arrivée et le Russe

a porté plainte en 2010. En novembre 2004, *Le Quotidien* avait repris des révélations du journal espagnol *El Mundo* selon lesquelles Francisco Paesa était bien en vie et menait ses affaires depuis Luxembourg. Sa nièce avait alors fait publier dans le journal eschois un droit de réponse cité dans le jugement rendu par la treizième chambre la semaine passée et selon lequel « elle n'avait pas eu de contact » avec son oncle « depuis fin 1997 », pour la simple et bonne raison qu'il était décédé. Pour le tribunal, l'avocate s'est enfoncée de cette manière dans le mensonge et la conception d'un faux pour permettre une appropriation par son oncle des fonds déposés auprès des banques de Bahreïn. La sentence aurait pu être plus sévère « eu égard à la gravité des faits », écrivent les juges. Le tribunal retient néanmoins le dépassement du délai raisonnable et ne prononce (au pénal) qu'une amende de 10 000 euros. Les juges accèdent en outre à la demande, au civil, de restitution des dix millions de dollars plus intérêts.

« En instruction et alors que l'ensemble du dossier Paesa est très épais, Beatriz G. a été exclusivement interrogée à propos d'une lettre qu'elle a écrite le 7 mars 2003 à la National Bank of Bahrain. Beatriz G. est aujourd'hui condamnée au nom et pour compte de quelqu'un d'autre en l'absence de ce dernier », explique son avocat François Prum au *Land*. « Elle était renvoyée exclusivement pour avoir commis un faux

intellectuel sur un document qui, au sens de la défense, n'a aucun lien causal avec le préjudice invoqué et pourtant elle se retrouve condamnée au pénal et au civil », poursuit-il. La défense décide de faire appel du jugement prononcé le 17 juin. pso

Satispay, fintech à l'assaut

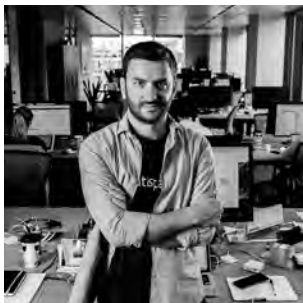


Voilà six mois que la société de paiement mobile Italo-luxembourgeoise Satispay a levé 93 millions d'euros auprès de la chinoise Tencent (WeChat et QQ) et de l'américaine Square (du fondateur de Twitter Jack Dorsey), ainsi que de LightRock et Tim Ventures. La firme italienne un temps logée à la Lhoft (Luxembourg House of Fintech) avait, à cette occasion, signé une prouesse remarquée et rassemblé les sous nécessaires à son développement sur les marchés allemand et luxembourgeois. Au Grand-Duché, Digidash occupe déjà les créneaux des transferts entre particuliers et du paiement de factures. Satispay prévoit de concurrencer

la solution luxembourgeoise, mais pas que. Les fonds levés servent aux recrutements, aux développements informatiques et au « customer acquisition » explique au *Land* son fondateur et CEO Alberto Dalmasso (photo : Satispay). « We're incentivizing the word to mouth », explique Alberto Dalmasso depuis l'Italie, un marché où l'entreprise a conquis 1,6 million d'utilisateurs. Satispay organise des campagnes de publicité (photo : sb), finance des opérations de *cashback* pour inciter le recours à sa solution dans les commerces (aujourd'hui plus de 350 à Luxembourg). À partir de dix pour cent de parts de marché, le *network effect* prend le relais et les utilisateurs se recrutent sans marketing. « 75 pour cent des commerçants qui signent aujourd'hui en Italie, 200 par jour, sont des demandes spontanées », explique l'entrepreneur. Satispay facture vingt cents pour les transactions au-dessus de dix euros pour le commerçant. Rien en dessous. Mais la solution a pris grâce à l'effet « Espresso », le recours massif à Satispay pour les petites transactions. Les confinements ont ralenti le développement de la distribution et de la clientèle, mais les transactions reprennent avec « les beaux jours qui s'installent ». Alberto Dalmasso dit atteindre le millier de transactions par semaine sur le Grand-Duché. « C'est très petit par rapport à ce que nous envisageons, mais nous voyons que cela prend », analyse-t-il. L'Italien est sûr de son mode de déploiement. Il entend le répliquer dans toute l'Europe en

veillant toutefois aux spécificités locales. « Nous voulons devenir systémiques sur au moins trois marchés d'ici cinq ans », assure Dalmasso.

« Êtes-vous le cheval de Troie du groupe chinois Tencent en Europe ? », demandons-nous à l'entrepreneur. « Non. Ils ont à peu près la même participation que Square », autour de 6,5 pour cent, répond Alberto Dalmasso, très satisfait d'aborder le Vieux Continent depuis le Grand-Duché, où il a trouvé refuge suite au Brexit. « C'est un centre financier où l'on est entendu en tant qu'entreprise de la tech. Le régulateur est très sérieux, te challenge et c'est tant mieux. On ne veut pas évoluer dans un environnement fumeux en lequel les autres régulateurs ne croient pas », explique-t-il. Alberto Dalmasso envisage postuler à d'autres licences, notamment de société d'investissement, afin de faire fructifier l'épargne collectée sur les comptes Satispay. pso



Ancien espion dans l'attente

L'ancien chef des opérations du Srel reconverti dans le

renseignement privé, Frank Schneider, en saura plus sur son sort d'ici le 28 juin. À cette date, la justice américaine aura dû communiquer aux autorités françaises une demande d'extradition en bonne et due forme. Frank Schneider dort depuis fin avril au centre pénitencier de Nancy au titre d'une « arrestation provisoire en vue d'extradition ». Le patron de la société Sandstone est cité dans le dossier OneCoin, du nom d'une cryptomonnaie soupçonnée par les autorités américaines d'avoir servi à une vaste arnaque internationale de plus de trois milliards d'euros. Au cours d'une audition à l'automne 2019, le frère de la principale accusée Ruja Ignatova (aujourd'hui disparue) avait raconté que Frank Schneider était impliqué (*d'Land*, 29.11.2019), que l'ancien numéro deux du Srel avait prévenu l'entrepreneuse bulgare que le FBI était à ses trousses. Au *Land*, le Luxembourgeois confirmait avoir travaillé pour Ruja Ignatova, « rencontrée à Londres tous les deux-trois mois » entre 2015 et 2017, pour mettre de l'ordre dans sa société. Mais Frank Schneider conteste que OneCoin est une arnaque.

Contacté par le *Land* jeudi, l'avocat de Frank Schneider en France, Emmanuel Marsigny (une pointure du barreau de Paris, ancien associé du célèbre pénaliste Olivier Metzner), indique ne pas avoir été informé de l'arrivée d'une demande d'extradition. Sollicité sur le fond de l'affaire, l'avocat parisien ne souhaite pas s'exprimer. Il

souligne en revanche que son mandant « n'était pas en fuite et ne se cachait pas » quand il a été arrêté le 29 avril à Joudreville. La police s'est rendue à l'adresse que Frank Schneider avait lui-même communiqué aux autorités américaines, insiste son avocat. « Il a donc été surpris par cette arrestation », explique-t-il encore. Frank Schneider vit entre Dubaï, le Luxembourg et la France. L'on comprend que les deux premiers pays auraient plus difficilement accédé à la demande d'extradition américaine. pso

Farbe bekennen

Das Parlament folgt den Greco-Empfehlungen und leistet sich ein Transparenzregister. Vor allem die Wirtschaftsverbände zeigen sich skeptisch

Luc Laboulle

Wenn der DP-Abgeordnete Guy Arendt sich in einer parlamentarischen Anfrage bei der Regierung erkundigt, aus welchen Gründen halbautomatische Gewehre und Nachtsichtgeräte in Luxemburg nicht bei der Jagd zugelassen sind; wenn die CSV-Abgeordnete Viviane Reding im Rahmen einer parlamentarischen Debatte über das Freihandelsabkommen Ceta für die Qualität der kanadischen Senfkörner im *lëtzebuergesche Moschtert* wirbt; wenn die LSAP-Abgeordnete Cécile Hemmen eine Interpellation beantragt, um Forderungen der Sécurité routière und der Association nationale des victimes de la route vorzubringen, oder wenn der grüne Abgeordnete François Benoy sich in einer parlamentarischen Anfrage für mehr pflanzliche Ernährung in den Schulkantinen ausspricht, könnte man vermuten, sie handelten im Interesse oder im Auftrag bestimmter Verbände oder Organisationen. Solche Beispiele gibt es viele und die mutmaßliche Einflussnahme ist nicht immer so offensichtlich wie in diesen Fällen, denn der größte Teil der legislativen Arbeit wird in den parlamentarischen Ausschüssen geleistet, die (noch) unter Ausschluss der Öffentlichkeit stattfinden. Bislang lässt sich oft nicht eindeutig nachweisen, von welchen Lobbyist/innen die Abgeordneten sich in ihrer Arbeit leiten lassen.

Liste Das soll sich nun ändern. Am Dienstag hat der zuständige Ausschuss des Parlaments einstimmig eine Änderung des Kammerreglements zur Einführung eines Transparenzregisters angenommen. Nächste Woche schon soll das Parlament darüber abstimmen. Sie sieht vor, dass Lobbyist/innen, die sich mit Abgeordneten oder einer Fraktion treffen, um die legislative Arbeit oder den parlamentarischen Entscheidungsprozess zu beeinflussen, sich vorher in ein Verzeichnis eintragen müssen, das auf der Internetseite der Kammer öffentlich einsehbar ist. Wenn sie das ablehnen, sind die Abgeordneten dazu angehalten, den Kontakt mit ihnen abzubrechen. Am Ende jedes Monats müssen die Parlamentarier/innen beim Kammerpräsidenten eine Liste mit den Namen aller Lobbyist/innen einreichen, mit denen sie sich in dem Monat getroffen haben. Auch diese Liste wird veröffentlicht. Wenn im Register eingetragene Personen aktiv Einfluss auf einen Gesetzestext nehmen, müssen die Abgeordneten das im zuständigen Parlamentsausschuss zur Sprache bringen. Als Lobbyist/innen gelten alle moralischen und physischen Personen, die eine dritte Person vertreten. Ausnahmen gelten für EU-Abgeordnete, für staatliche, lokale, kommunale und interkommunale Institutionen sowie für die Berufskammern. Ferner sieht der Text ausdrücklich vor, dass die juristische, technische und wissenschaftliche Beratung von Abgeordneten nicht als Lobbyismus zu betrachten ist.

Die Einführung eines Lobby- oder Transparenzregisters geht auf eine langjährige Forderung der Staatengruppe gegen Korruption (Greco) des Europarats zurück. Bereits am 20. November 2019 hatte der Piratenabgeordnete Sven Clement einen entsprechenden Vorschlag eingereicht, der an die zuständige Reglementenkommission verwiesen wurde. Mithilfe eines Fragebogens hat die Kammerverwaltung vor drei Monaten einen neuen Text ausgearbeitet, der Anfang Mai vorgelegt wurde und weiter geht als Clements Vorschlag. Erst schienen alle Parteien damit einverstanden, doch vor drei Wochen äußerten vor allem DP und CSV plötzlich Bedenken. *Land*-Informationen zufolge hatte der DP-Fraktionsvorsitzende Gilles Baum sein Einverständnis bereits gegeben, als seine Parteikollegen Guy Arendt und André Bauler den Text noch einmal umkrempeln wollten. Nur *personnes morales*, nicht aber *personnes physiques* sollten sich ins Register eintragen müssen, lautete ihre Forderung. In der CSV herrschte Uneinigkeit darüber, ob die Anwaltskammer zu den Ausnahmen zählen sollte. Andere wandten ein, dass man dann die Notarkammer und andere Interessenverbände auch davon ausnehmen müsse. Am Ende einigte die Kommission sich darauf, dass (neben EU-Abgeordneten sowie staatlichen und kommunalen Institutionen) nur die rechtlich anerkannten Berufskammern sich nicht im Transparenzregister eintragen müssen.

Manche wollten durchsetzen, dass nur Lobbyist/innen-Treffen an bestimmten Orten wie in der Kammer oder in der Fraktion für das Register in Betracht gezogen werden. Sie befürchteten offenbar, dass sie jede zufällige Begegnung „mam Jempy an der Groussgaass“ (Léon Gloden) oder „beim Oberweis op der Terrass“ (Roy Reding) künftig deklarieren müssten. Im aktuellen Text spielt der Ort des Treffens nun keine Rolle mehr. Ausschlaggebend sei, dass die Unterredung geplant ist und nicht zufällig zustande kommt, erklären mehrere Mitglieder der Reglementenkommission gegenüber dem *Land*.

Grauzonen Trotzdem bleiben noch Grauzonen. So ist allgemein bekannt, dass bei Veranstaltungen wie einer Jagd oder beim Golf nicht nur einer Freizeitbeschäftigung nachgegangen wird, sondern häufig auch über Wirtschaft und Politik diskutiert wird, selbst wenn sie nicht explizit zu diesem Zweck organisiert werden. Auch bei anderen sportlichen, gesellschaftlichen und kulturellen Veranstaltungen können solche Gespräche entstehen. Müssen diese dann künftig im Register deklariert werden? „Wenn mich jemand bei einem Mittagessen gezielt auf ein Gesetzesprojekt anspricht, werde ich das deklarieren“, beteuert der Präsident der Commission du Règlement, Roy Reding (ADR), und Gilles Baum unterstreicht:

„Wenn er nicht im Transparenzregister eingetragen ist, werde ich mich der Kommunikation mit ihm verweigern, wo auch immer das ist.“ Auch der CSV-Abgeordnete Léon Gloden versichert: „Sollte ich auf einem Empfang auf meine parlamentarische Arbeit angesprochen werden, werde ich demjenigen sagen, er soll ein Treffen bei mir in der Fraktion vereinbaren, wenn er über solche Themen reden will“.

Im ersten Entwurf hatte es noch geheißen, dass alle Kontakte, die die politische und legislative Arbeit der Abgeordneten beeinflussen sollten, gemeldet werden müssten. Im neuen Text sind nur noch Kontakte visiert, die auf die legislative Arbeit und den Entscheidungsprozess einwirken wollen. Der Ausdruck „politische Arbeit“ sei laut Baum zu allgemein gewesen, weil die politische Arbeit eines/r Abgeordneten am frühen Morgen beginne und am späten Abend ende. Dies hätte dazu geführt, dass er/sie quasi keine sozialen Kontakte mehr hätte haben können. Die grüne Fraktionschefin Josée Lorsché gibt derweil zu Bedenken, dass die gesamte Arbeit der Abgeordneten darauf ausgerichtet sei, Gesetze zu machen: „Unsere politische Arbeit ist per se eine legislative. Deshalb dürfen nicht nur Gespräche über ein bestimmtes Gesetzesprojekt für einen Eintrag ins Register zählen.“

Die Bewertung des Transparenzregisters fällt dann auch sehr unterschiedlich aus. Die CSV zeigt sich allgemein zufrieden mit dem aktuellen Text, der präzise sei und keinen Raum für Interpretationen lasse. Das neue Reglement decke weite Bereiche ab, es sei aber nicht ausgeschlossen, dass das Greco noch weitere Forderungen stellen wird, sagt Gilles Baum. Roy Reding findet, das Register sei eigentlich unnötig gewesen, denn in Luxemburg sei es eh quasi unmöglich, ein Treffen vor der Öffentlichkeit geheim zu halten, und viele Parteien würden jetzt schon Bilder solcher Zusammenkünfte im Internet veröffentlichen. Sven Clement betont hingegen, die Fraktionen seien frei, sich noch strengere Regeln zu geben. Die LSAP werde ihre Lobby-Kontakte schon im Rahmen der Bilanz ihrer parlamentarischen Arbeit im kommenden Juli veröffentlichen, sagt ihr Fraktionspräsident Georges Engel. Die Grünen sind sich offenbar noch nicht ganz einig. Einerseits wollen sie weiter gehen als das Reglement und auch Kontakte mit Personen angeben, die nicht im Register stehen, falls diese einverstanden sind, wohlwissend, dass diese Leute sich dann möglicherweise noch nachträglich eintragen müssen, erläutert Fraktionspräsidentin Josée Lorsché. Andererseits stelle sich aber die Frage, wie diese Leute dann darauf reagieren, meint Lorsché. Vielleicht könne es dazu führen, dass sie eher den Kontakt zu den Abgeordneten abbrechen, als sich in ein Register einzutragen. Es dürfe aber nicht das Ziel von Transparenz sein, dass Politiker/innen am Ende gemieden werden, sagt auch Lorsché.

Darüber hinaus stellt sich die Frage, inwieweit Interessenvertreter/innen die Gedankengänge von Politikern überhaupt beeinflussen können. Während Josée Lorsché diesen Einfluss durchaus ernst nimmt, betont Georges Engel, er lasse sich in seiner Meinungsbildung mit Sicherheit nicht nur von Lobbyist/innen steuern. Auch die Medien, seine Familie und seine Lebenserfahrung würden dabei eine wesentliche Rolle spielen. Diesbezüglich darf auch nicht vergessen werden, dass manche Abgeordnete vor ihrer politischen Karriere einem Berufs- und Interessenverband angehört oder bei einer Vereinigung engagiert oder beschäftigt waren. Manche Lobbyist/innen führen an, dass Parlamentarier/innen ihre Mitgliedschaft in Vereinen, Gewerkschaften und anderen Organisationen offen legen sollten (bislang müssen sie nur vergütete Mandate in Verwaltungsräten oder Vorständen deklarieren).

Nicht zuletzt stellt sich die Frage, wie Abgeordnete, die mit einem/einer Lobbyist/in liiert sind, mit dieser Situation umzugehen haben.

Unbehagen Von allen Seiten wird immer wieder betont, dass Lobbyismus per se ja nichts Schlechtes oder Negatives sei. Trotzdem scheint es insbesondere in Wirtschaftskreisen ein gewisses Unbehagen zu geben, wenn es um politische Beeinflussung geht. Jean-Paul Olinger, Direktor des Unternehmerverbands UEL, zeigt sich gegenüber dem *Land* überrascht, dass der zuständige Ausschuss sich so schnell einigen konnte, und vermisst eine breite öffentliche Debatte über das Thema. Jean-Jacques Rommes, Vorsitzender des Wirtschafts- und Sozialrats und langjähriger Lobbyist des Bankenplatzes, sah auf 100,7 den Vorteil der kurzen Wege in Gefahr und befürchtete die Institutionalisierung und das Schüren eines Generalverdachts gegenüber Wirtschaftslobbyist/innen. Die frühere Ministerin und Abgeordnete Anne Brasseur (DP) wies bei RTL auf die Gefahr hin, dass der Kontakt von Abgeordneten mit der Privatwirtschaft von der Allgemeinheit als suspekt angesehen werden könne, während die Anliegen von Vereinen, NGOs und Gewerkschaften unterstützt werden könnten. Und auch Nicolas Henckes, Noch-Direktor der Handelskonföderation CLC, findet es nicht gut, dass jeder einzelne Termin in das Register eingetragen werden muss, wie er in dieser Woche dem *Radio 100,7* erklärte. Nora Back, Präsidentin des OGBL und der Salariatskammer, begrüßt hingegen das Register im Gespräch mit dem *Land*. Für Gewerkschaften sei es wichtig, wenn ihre Mitglieder sehen, dass sie deren Interessen bei den Abgeordneten vertreten.

Generell scheint es so zu sein, dass gemeinnützige Organisationen und Verbände, die im Interesse der Allgemeinheit handeln, weniger Angst vor dem Lobbyregister haben, als die bevorzugt in den Hinterzimmern agierenden Vertreter von Wirtschafts- und Unternehmerverbänden

Erinnerungsfoto von einem Treffen zwischen DP und CLC (2018)



Generell scheint es so zu sein, dass gemeinnützige Organisationen und Verbände, die im Interesse der Allgemeinheit handeln, weniger Angst vor dem Lobbyregister haben, als die bevorzugt in den Hinterzimmern agierenden Vertreter/innen von Wirtschafts- und Unternehmerverbänden, die (vermutlich nicht zu Unrecht) im öffentlichen Verdacht stehen, im Sinne einer gesellschaftlich privilegierten Minderheit zu agieren. Dabei trägt diese gepflegte Diskretion sicherlich mit dazu bei, dass Wirtschaftslobbyismus in der öffentlichen Wahrnehmung weitgehend negativ besetzt ist. Doch eigentlich gibt es selbst für die Geheimniskrämer/innen nichts zu befürchten, denn die besprochenen Themen bleiben auch weiterhin verborgen.

Sanktionen sind bislang lediglich für die Abgeordneten vorgesehen, die sich nicht an die Vorgaben halten. Für sie gelten die üblichen Strafen, die im Verhaltenskodex der Kammer auch für andere Verstöße vorgesehen sind und vom Präsidenten ausgesprochen werden können. Die Sanktionen reichen von einer Verwarnung bis hin zu einem vorübergehenden Ausschluss von der parlamentarischen Arbeit. Lobbyist/innen haben bislang keine Konsequenzen zu befürchten, wenn sie sich nicht in das Register eintragen.

Deontologie Das Greco hatte aber nicht nur ein Lobbyregister für Abgeordnete, sondern auch für Regierungsmitglieder und hohe Beamte/innen gefordert. Laut Roy Reding hat die Reglementenkommission sich einstimmig für die Einführung eines solchen Verzeichnisses ausgesprochen. Die Verantwortung dafür liegt aber nicht bei der Kammer, sondern beim Staatsministerium. Dort heißt es, ein Lobbyregister sei im Rahmen der Reform der Deontologiekodizes für Regierungsmitglieder und Staatsbeamte geplant, die bis Frühjahr 2022 abgeschlossen sein soll. Einen ersten Vorschlag habe das Greco bereits begutachtet, den Einwänden werde nun Rechnung getragen. Die Bedenken, die das Staatsministerium äußert, sind die gleichen wie die, mit denen sich das Parlament auseinandersetzen musste. ●

Korean Style

Georges Canto

À la désindustrialisation consubstantielle à l’idéologie néolibérale se substitue un intérêt pour la planification

En France Louis Gallois est une personnalité qui compte dans le monde des affaires. Au début de l'année 2021 il était encore, à 77 ans, président du conseil de surveillance de PSA Peugeot-Citroën avant la fusion ayant donné naissance au groupe automobile Stellantis. Pendant plus de trente ans, il a aligné les postes les plus prestigieux. Président de la Snecma (devenue Safran) de 1989 à 1992, puis de l'Aérospatiale de 1992 à 1996, il devint connu du grand public en prenant la direction de la SNCF pendant dix ans (1996-2007) avant d'être nommé à la tête d'EADS-Airbus de 2007 à 2012. En novembre 2012, un an après avoir pris la présidence de la Fabrique de l'Industrie, un *think tank* patronal créé pour réfléchir aux enjeux et aux perspectives de l'industrie, il remit au gouvernement socialiste de l'époque un *Rapport sur la compétitivité française* qui fit grand bruit mais qui fut peu suivi d'effets.

De plus en plus préoccupé par la désindustrialisation de l'Europe, dont la dépendance a été mise en évidence par la crise sanitaire, il a pris plusieurs fois la parole au cours des derniers mois pour prôner, afin de mettre un terme à une évolution délétère, un modèle « à la coréenne ». Selon les chiffres de la Banque mondiale, l'industrie ne représentait plus que 25,6 pour cent du PIB mondial en 2018 contre 28,4 pour cent dix ans plus tôt et 29 pour cent en 1998. La chute a été brutale entre 1995 et 1998, avec trois points de moins en seulement trois ans. Dans les pays de l'OCDE, les plus développés, l'industrie ne pesait plus que 22,4 pour cent du PIB et 22,2 pour cent dans l'UE. Dans la zone euro la proportion était encore plus faible : 21,7 pour cent en 2019, un chiffre notablement surévalué pour au moins deux raisons. Il inclut les activités liées au bâtiment et aux travaux publics, qui restent dynamiques. Si l'on se concentre sur l'industrie manufacturière on tombe à 14,7 pour cent dans l'UE, soit 7,5 points de moins que le total du secteur secondaire. D'autre part la moyenne est tirée vers le haut par l'Allemagne où le secondaire pèse encore 26,7 pour cent du PIB.

Dans plusieurs pays importants de la zone euro ou de l'UE, le poids de l'industrie est tombé en dessous des vingt pour cent : 19,1 pour cent en Belgique, 18,9 pour cent au Portugal, 17,7 pour cent aux Pays-Bas, 17,1 pour cent en France. Au Luxembourg la part a chuté à 11,3 pour cent alors que la seule sidérurgie pesait 28 pour cent du PIB en 1970. L'Espagne (20,5 pour cent) et l'Italie (21,4) sont proches de ce seuil. Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, la situation est comparable avec respectivement 17,4 et 18,6 pour cent du PIB. C'est l'économiste britannique Colin Clark (1905-1989) qui, en 1940, a établi la distinction entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire, mais c'est son homologue français Jean Fourastié (1907-1990) qui, quelques années plus tard, a exposé que le développement économique était caractérisé par une progression irrépressible du secteur tertiaire. Dans un ouvrage célèbre intitulé *Le grand espoir du XXe siècle* paru en 1949, il montrait comment la progression de la productivité du travail, liée notamment au machinisme, provoquerait un déclin de l'agriculture (en termes de poids dans le PIB et dans la population active) puis de l'industrie au profit de la tertiairisation. La suite lui a donné raison. Dans son propre pays, la part de l'industrie, après avoir connu un maximum de près de quarante pour cent à la fin des « Trente Glorieuses » (l'expression est de lui) en 1975, a été divisée par deux. Dans le même temps celle du tertiaire est passée de 51 pour cent à plus de 80 pour cent.

Jean Fourastié n'avait pas prévu que d'autres facteurs que les progrès de la productivité accéléreraient le déclin de l'industrie dans les pays développés, comme la baisse de la part des biens manufacturés dans les dépenses des ménages et surtout les délocalisations de productions, elles-mêmes alimentées par plusieurs facteurs tels que la hausse des coûts salariaux. Dans certains pays les pouvoirs publics ont encouragé le mouvement en faisant l'impasse sur l'industrie : le Royaume-Uni a ainsi délibérément sacrifié son industrie

automobile domestique et la France son industrie électronique, au motif qu'elles ne pourraient jamais être compétitives au niveau mondial. En contrepartie ils ont décidé de miser fortement sur le tertiaire, comme le Luxembourg, l'Irlande et le Royaume-Uni avec la finance, ou la Grèce et l'Espagne avec le tourisme. La désindustrialisation s'analyse d'abord en pertes d'emplois directs (dans les secteurs qui réduisent la voilure) et indirects (chez leurs fournisseurs de biens et de services). Les conséquences économiques et sociales peuvent être dramatiques pour des régions entières, réduites à l'état de friches ou de musées. Mais les conséquences peuvent être plus insidieuses, avec une perte de savoir-faire qui, on le voit bien aujourd'hui, complique les tentatives de « relocalisation » de certaines productions. On a fini également par se rendre compte que l'industrie avait un pouvoir structurant dans l'économie, allant bien au-delà de son périmètre. De nombreuses activités tertiaires n'ont pas de dynamique propre, elles ne peuvent se développer que si un tissu industriel puissant existe. C'est le cas de l'ingénierie, de la maintenance et surtout la recherche. Cette dernière est en effet portée à 80 pour cent par les besoins de l'industrie.

Au Luxembourg la part de l'industrie dans le PIB a chuté à 11,3 pour cent alors que la seule sidérurgie pesait 28 pour cent du PIB en 1970

Pour couronner le tout, comme l'industrie est le principal gisement de productivité et que cette dernière est globalement plus faible dans les services (ce que Fourastié avait déjà montré), la tertiairisation va de pair avec une baisse de productivité de toute l'économie. Une évolution qui a des conséquences très importantes, en particulier concernant la progression des revenus. « C'est l'une des lois majeures de la microéconomie : l'évolution des salaires doit tendanciellement suivre celle de la productivité. Elle repose sur une intuition simple : pour un employeur, il ne serait pas rentable de payer un salarié plus qu'il ne lui rapporte par son travail » (Renaud Chartoire dans *Sciences Humaines*, décembre 2014). Louis Gallois observe que certains pays développés comme l'Allemagne (où l'industrie manufacturière pèse deux fois plus qu'en France) sont parvenus à



Une poutrelle produite par ArcelorMittal au Grand-Duché

préserver leur industrie alors que les secteurs qui y sont importants sont très exposés à la mondialisation. Selon lui, les États-Unis ou le Royaume-Uni ont également su mettre en place de solides dispositifs favorables aux entreprises de production (attractivité et compétitivité améliorées, protection de la propriété industrielle, renforcement des liens avec la R&D).

Mais c'est la Corée du sud qui focalise son attention. Pour Louis Gallois, « ce pays de taille moyenne a des performances extraordinaires » alors qu'il n'a aucune ressource naturelle et est entouré par des pays « aussi peu amicaux que la Corée du nord, ou aussi gros que la Russie, la Chine ou le Japon, avec lequel les relations sont d'ailleurs souvent tendues pour des raisons historiques ». « La Corée pratique la planification dans une économie ouverte. En 2000, les Coréens ont lancé le programme Cyber alors qu'ils étaient en retard sur les technologies de l'électronique. Résultat : ils sont aujourd'hui le premier pays connecté au monde. « Samsung et LG sont des entreprises de taille mondiale dans le domaine de l'électronique », ajoute-t-il. « En 2010, ils ont fait un plan sur le climat, qui est un succès ». Louis Gallois pense que « l'impressionnant esprit de mobilisation collective, fondé sur le patriotisme » affiché par la Corée pourrait servir de leçon en Occident.

C'est surtout par son effort de recherche que ce pays fait figure d'exemple à suivre. Il représente en effet 4,5 pour cent du PIB, une proportion bien supérieure à celle rencontrée en Europe. Un des objectifs de la stratégie de l'Union européenne, élaborée en 2015, était d'atteindre en 2020

un niveau de dépenses de recherche-développement de trois pour cent du PIB dont les deux tiers réalisés par les entreprises. En 2018 (derniers chiffres détaillés connus) on en était loin, avec 2,03 pour cent pour l'UE à 28 et 2,21 pour cent pour la zone euro. Seuls quatre pays, la Suède, le Danemark, l'Autriche et l'Allemagne étaient au-dessus de l'objectif fixé. Le Luxembourg faisait alors partie des mauvais élèves avec 1,17 pour cent, loin derrière ses voisins immédiats, la Belgique et la France aux cinquième et sixième rangs européens avec respectivement 2,67 et 2,2 pour cent, et bien sûr l'Allemagne (troisième avec 3,12 pour cent). Les États-Unis étaient à 2,7 pour cent et le Japon à 3,4.

Commissaire général à l'investissement de 2012 à 2014 après avoir dirigé plusieurs grandes entreprises publiques, Louis Gallois est pétri de la culture du plan à la française, dont les objectifs étaient qualifiés par De Gaulle, en mai 1961, d'« ardente obligation ». Le cas de la Corée montre selon lui que « la planification de l'effort de l'État peut être efficace. D'ailleurs, toutes les entreprises planifient, pourquoi l'État ne planifierait-il pas son action ? Les opérateurs privés ont besoin de savoir où veut aller l'État ». Or, le succès de la « planification indicative » dans les années 60 en France s'est appuyé sur le rôle prépondérant de l'État dans l'industrie par le biais des nationalisations ou des participations majoritaires. Aujourd'hui encore, la France se classe troisième parmi tous les pays de l'OCDE pour la participation publique dans les entreprises au cours des trente dernières années. Il reste donc à savoir si un scénario « à la coréenne » pourrait signifier un retour des États dans le capital et la gestion des entreprises industrielles. ●



Mehr Sicherheit für Ihre Geschäfte
auf internationaler Ebene



In Partnerschaft mit dem *Office du Ducroire* bietet Ihnen die BIL Bankkredit-, Garantie- und Exportkreditversicherungen an. Entdecken Sie diese verschiedenen Versicherungsprodukte auf www.my-life/odl oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Coup de pied dans la fourmilière

Jean Lasar



Manifestation
pour le climat,
septembre 2019

Pour ceux qui se préoccupent des perspectives de survie de l'espèce humaine, le *briefing* intitulé « Croissance sans croissance économique », publié le mois dernier par l'Agence européenne pour l'environnement (EEA), n'apporte pas de révélation particulière. Mais ceux qui scrutent le positionnement des institutions européennes n'ont pas manqué d'y voir un message critique susceptible, qui sait, de rebattre les cartes dans un débat fortement politisé.

La question de la croissance est en effet devenue, au fil du temps, un verrou idéologique déterminant. L'acharnement des milieux économiques et politiques à défendre un modèle de société dans lequel la croissance du produit intérieur brut se doit d'être au cœur de toute stratégie de politique économique et, partant, l'indicateur de performance par excellence, n'a d'égal que l'insistance du camp de la survie à le dénoncer comme une fixation contre-productive et dangereuse. Qu'une agence de l'Union en vienne à battre en brèche ce dogme est donc en soi un revirement remarquable.

Au cœur du débat sur la viabilité de la croissance comme compas universel se trouve la notion de découplage, à savoir la séparation de la prospérité économique de la consommation de ressources et d'énergie, et en particulier des émissions de gaz à effet de serre. Alors que les tenants du modèle libéral croient dur comme fer que découpler est possible, l'EEA ne veut plus de ce mythe : « La croissance économique est étroitement liée à des augmentations de production, de consommation et d'utilisation de ressources et a des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine. Il est improbable qu'un découplage durable et absolu de la croissance économique des pressions et impacts environnementaux puisse être atteint à l'échelle globale », tranche-t-elle.

L'agence cite un certain nombre d'études récentes pour étayer son approche, dont celle de la « Grande Accélération » qui, selon des chercheurs suédois, correspond, depuis les années 1950, à un « emballement des pertes de biodiversité, du changement climatique, de la pollution et de la perte de capital naturel en phase

avec les activités économiques et la croissance économique ». Dans ce contexte, l'Europe est loin d'être un bon élève : Elle consomme plus et contribue davantage que d'autres régions du monde à la dégradation environnementale. Quant à ses perspectives d'atteindre ses objectifs de politique environnementale pour les décennies à venir, elles sont « pauvres ».

L'EEA n'est pas dupe pour autant : elle reconnaît que la quête de croissance est enracinée « culturellement, politiquement et institutionnellement ». Pour que le « Green Deal » promu par la Commission puisse réussir, il faudra, en plus de changements technologiques, des changements des pratiques de consommation et des pratiques sociales qui doivent être abordés démocratiquement. Comme pistes de modèles alternatifs à celui de la croissance à tout crin, pour créer une société qui consomme moins et croît dans des dimensions autres que matérielles, elle cite l'économie du « donut », de Kate Raworth, la post-croissance et la décroissance.

L'économie circulaire, souvent mise en avant comme réponse universelle (alors qu'aujourd'hui seuls quelque douze pour cent des matériaux sont recyclés dans l'UE), en prend aussi pour son grade. Non seulement « la circularité à cent pour cent est impossible », mais cette notion risque de ne pas déboucher sur la transformation nécessaire si les mesures qu'elle inspire « alimentent une croissance de stratégie qui résulte en une consommation matérielle accrue ». Une économie qui réduirait ses échanges aux volumes qu'elle est capable de recycler serait « très lente », souligne l'EEA, qui en conclut qu'il faut « repenser et recadrer les notions sociétales de progrès en des termes plus vastes que ceux de la consommation ».

Comment donc sortir de ce schéma où la légitimité des gouvernements découle, à l'échelle globale, de leur capacité à rendre possible la croissance économique (et son corollaire supposé, la mise à disposition d'emplois) ? Entre les différentes pistes alternatives proposées, l'EEA ne se prononce pas, mais se dit convaincue que les approches qu'elles contiennent

devront être intégrées dans les processus politiques *mainstream* au cours des années à venir. Elle suggère que l'Europe, loin de se résumer à la consommation et à la croissance du PIB, est porteuse de valeurs multiples, à commencer par la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. La mise en œuvre du « plan B » (c'est-à-dire un modèle articulé sur autre chose que la croissance) que l'Agence européenne pour l'environnement appelle de ses vœux est « extrêmement difficile », reconnaît-elle, car la croissance économique est fortement corrélée avec des indicateurs de santé et de bien-être. Pour autant, elle n'a pas contribué à faire baisser les inégalités.

Une économie qui
réduirait ses échanges
aux volumes qu'elle est
capable de recycler
serait « très lente »,
souligne l'Agence
européenne pour
l'environnement

Il peut paraître surprenant de voir une agence « technique » s'aventurer ainsi sur le terrain des modèles de société, jongler avec des indicateurs censés être la chasse gardée des économistes et s'ériger en prescripteur généraliste, se déclarant par exemple favorable à l'institution d'un revenu universel garanti. Sans doute a-t-on fini par comprendre, à son siège copenhagois, que faute de mettre au placard notre obsession éculée pour la croissance économique, tous nos efforts en matière d'action climatique et de préservation de l'environnement seront vains. D'où ce qui ressemble beaucoup, sous des apparences institutionnelles et posées, à un coup de pied dans la fourmilière. Mais ce n'en est pas moins un coup de pied en phase avec une majorité du Parlement européen, qui a demandé à la Commission, dans un texte adopté en janvier dernier, de proposer des « objectifs contraignants à l'horizon 2030 à l'échelle de l'UE pour réduire les empreintes matérielles et de consommation de l'UE et les mettre en conformité avec les limites planétaires d'ici 2050 ». De tels objectifs auraient au moins le mérite d'être opposables aux indémodables hérauts de la croissance qui continuent, hélas, d'officier un peu partout sur notre continent. ●

ZU GAST

274 Seiten

274 Seiten, das kann der Umfang eines ordentlichen Kriminalromans oder einer längeren Erzählung sein. Leicht zu lesen und Literatur für zwischendurch an ein oder zwei Tagen im Liegestuhl oder auf der Couch. Aber eine 274 Seiten umfassende wissenschaftliche Studie mit dem sperrigen Titel „Nationaler Bericht zur Situation der Jugend in Luxemburg 2020 – Wohlbefinden und Gesundheit von Jugendlichen in Luxemburg“ tun sich doch nur Fachleute an. Zyniker würden sagen, dass das auch nur die besonders akribischen unter ihnen machen.

Das ist ein Fehler, denn die neueste Studie der Universität Luxemburg zur Seelenlage der Jugend ist eine lohnende Lektüre. Bedingt durch die seit mehr als 15 Monaten anhaltende Covid-Krise wurde aus der routinemäßigen und gesetzlich vorgeschriebenen Studie, die Analyse eines Krisenzustands. Gleichzeitig dient der Bericht auch als Bestandsaufnahme der von der Regierung und insbesondere vom Minister für Bildung, Kinder und Jugend, Claude Meisch (DP), vorgenommen Anstrengungen, jungen Leuten durch diese Krise zu helfen. Das Fazit der Studie ist eindeutig: Das Wohlbefinden von jungen Leuten ist wichtiger denn je! Wer jetzt von einer Binsenweisheit spricht, vergisst die besondere Situation in der sich Politik, Bildungseinrichtungen und vor allem die Jugendlichen in den letzten 15 Monaten befanden.

Die aktuelle Krise verlangt besonderen Einsatz. Die, eigentlich routinemäßige, Studie der Universität hat in der Krise eine besondere Bedeutung gewonnen. Intuitive Entscheidungen konnten so durch Daten und Fakten untermauert werden. Eine der zentralen Erkenntnisse der Studie stützt die Grundsatzentscheidungen von Bildungs- und Jugendminister Claude

Meisch: Offene Bildungseinrichtungen waren für die jungen Leute ein „Aktivposten“ bei der Bewältigung der Krise. Die Bemühungen der ganzen Bildungslandschaft haben sich demnach gelohnt. Weniger erfreulich ist jedoch die Erkenntnis, dass sich die Krise auf Kinder aus sozial benachteiligten Familien stärker auswirkte als auf sozial besser gestellte Kinder. Um den sozialen Zusammenhalt des Landes zu bewahren und weiterhin allen Kindern die bestmöglichen Zukunftschancen zu bieten, wird das Ministerium weitere Anstrengungen unternehmen, diese soziale Spaltung zu überwinden und zu einem neuen Zusammenhalt zu finden.

Gilles Baum ist
Fraktionsvorsitzender
der DP

Der Bericht der Universität Luxemburg bestätigt damit die Politik von Claude Meisch, das „Wohlbefinden“ der jungen Leute und ihrer Familien in den Mittelpunkt zu stellen. Stichwort „#fact4support“ – die Aktion ist nach Auffassung der Forscher genau der richtige Weg in schwierigen Pandemie- und Post-Pandemie-Zeiten den Betroffenen zu helfen. Dabei müssen drei Schlüsselbereiche abgedeckt werden: Die Lyzeen und ihre psychosozialen Dienste, das was in der Verwaltungssprache „nicht formale Bildung“ heißt, von Jugendhäusern, über Jugendklubs bis hin zu den Scouts und nicht zuletzt die Familien. Aktiv begleitet von Politik und Wirtschaft. Bildungsminister Claude Meisch ist auf dem richtigen Weg. ● Gilles Baum

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Nohaltege Kapitalismus

Jacques Drescher

Mir hunn e schlecht Gewëssen
A kafe kee mëi Krätz.
Mir schreiwen d'Liwwerketten
Ganz einfach an d'Gesetz.

Mir si fir d'Mënscherechter,
Well d'Leit am Bangladesch,
Déi musse fir eis schaffen
An hu näischt an der Täsch.

Mir hu vill spekuléiert,
Fiktiv a bis zum Crash.
A well dat haut konform ass,
Ginn d'Fonge gréng gewäsch.

Mir hunn e gutt Gewëssen;
Dat ass eist Kapital.
Well just wien d'Nues am Wand huet,
Mécht Geld mat der Moral.

Politikers Liebling

Rund um die Welt schwärmen Regierungen: Mit dem Elektroauto wird die Zukunft grün und großartig!

Martin Ebner



Kleine E-Autos wie der Renault Twizy sind eher Sonderlinge

Manche Dinge muss man einfach haben. „Ich muss in meinem Lande auch so eine Eisenbahn haben“, quengelte einst der Kleinfürst von Anhalt-Cöthen: „Und wenn sie tausend Taler kosten sollte!“ Steuerzahler kommen meist gut ohne nationale Prestigeprojekte aus. Staaten aber fühlen sich ohne Fetisch oft nackt. Aktuell müssen es Elektroautos sein, meist eine Million davon oder eine andere runde Zahl. Oder eine Fabrik für Batterien. Oder wenigstens Ladesäulen. Immerhin ist nicht ausgeschlossen, dass „emissionsfreie“ Fahrzeuge anders als Kernfusion oder Magnetschwebbahn tatsächlich einmal einen Nutzen haben könnten.

Die Krönung patriotischer Wallungen ist selbst für Ölscheichs eine „eigene“ Elektroauto-Fertigung. Saudi-Arabien, das seit 2018 nicht nur Frauen das Autofahren erlaubt, sondern auch private E-Autos zulässt, will bald selbst in die Produktion einsteigen: Der Public Investment Fund hat für eine Milliarde US-Dollar die Mehrheit an der US-Firma Lucid Motors übernommen, die in Jeddah ein Werk für E-Luxuswagen errichten soll. In Russland, wo im vergangenen Jahr immerhin 687 neue E-Autos verkauft wurden, kündigte der Industrieminister das „billigste E-Auto der Welt“ an: Noch 2021 soll an der Wolga das erste „Zero Emission Terra Transport Asset“, kurz Zetta, gefertigt werden, ein kleiner Viersitzer für weniger als 7 000 Euro. Bis 2030 plant die russische Regierung 1,5 Millionen E-Autos und 10 000 neue Ladesäulen – was sie mit rund neun Milliarden Euro fördern will.

Mit dem Ende kommunistischer Subventionen war in Polen der Fiat-Klon FSO-Polonez untergegangen. Jetzt will der Staat in die Autoherstellung zurück: Der elektrische Izera, ein SUV mit „60 Prozent polnischen Komponenten“, soll ab 2024 vom Band laufen. Die Regierung plant, bis 2025 eine Million E-Autos auf die Straßen zu bringen. Der Bau des Werks von EMP (Electro-Mobility Poland) hat sich allerdings verzögert, weil das Geld dafür von Staatskonzernen kommt, deren Geschäfte mit Kohlestrom nicht mehr so gut laufen. In Ägypten war El Nasr Automotive im Gefolge der Finanzkrise 2009 eingegangen. Jetzt startet das ägyptische Militär erneut: Zusammen mit der chinesischen Staatsfirma Dongfeng soll El Nasr ab 2022 pro Jahr 25 000 E-Autos produzieren. Die Hälfte der Investitionen übernimmt der ägyptische Staat. Das Elektrizitätsministerium soll über 1 000 Schnellladestationen beisteuern.

In der Türkei tönnte Präsident Erdogan im vergangenen Sommer beim Spatenstich der Togg-Fabrik: „Wir werden sterben, aber nicht aufgeben – unser Finanzministerium wird diesen Job auf jeden Fall erledigen.“ Das SUV-Modell von Togg, das erste indigene türkische E-Auto, war bereits 2017 angekündigt worden. Die Regierung soll dafür rund drei Milliarden Euro investieren. Bis Ende 2035 sollen über eine Million E-Autos gefertigt werden und der Türkei dann pro Jahr über 40 Milliarden Euro einbringen. Die Regierung verspricht, selbst jährlich 30 000 dieser Vehikel zu kaufen.

Umstellen müssen sich Länder, die erst seit relativ kurzer Zeit Autos exportieren. In der Slowakei etwa hat die Regierung eine „Strategie

zur Entwicklung der Elektromobilität“ verabschiedet. Den Ausbau von Ladeinfrastruktur sponsert sie mit 650 000 Euro. Thailand will zur „südostasiatischen Drehscheibe für Elektrofahrzeuge“ werden. Mit rund 84 Millionen Euro Subventionen wird gerade eine Fabrik gebaut, die jährlich 5 000 Hybrid- und 1 000 E-Autos bauen soll. Für Hersteller gibt es Zoll- und Steuerbefreiungen. Malaysia will bis 2030 zum „regionalen Führer bei Auto-Technologie“ werden und hat für diesen Sommer eine „neue beschleunigte E-Auto-Politik“ mit großzügigen Anreizen angekündigt – außerdem ein Netz von Ladestationen. In Marokko berichtete Premierminister El Othmani dem Parlament Ende 2019 stolz, im Land werde bereits „alle eineinhalb Minuten ein Auto“ produziert – 500 000 pro Jahr. Elektrisch fährt davon bislang nur Citroën. Sehr bald werde aber auch ein „100% marokkanisches E-Auto“ enthüllt werden, „so Gott will“. Fürs Erste hat der Industrieminister eine „100% in Marokko entwickelte intelligente Ladesäule“ namens iSmart präsentiert: Ab 2022 sollen davon 5 000 Stück pro Jahr gefertigt werden, als Teil eines „grünen Ökosystems“.

Selbst Staaten mit Massenarmut, wie Spanien, Griechenland oder Rumänien, haben die Zuschüsse auf 7 000 bis über 9 000 Euro erhöht

Die größte Planwirtschaft hat wie immer China, dank Verkaufsquoten und Kaufprämien der weltgrößte E-Automarkt. Der Volksrepublik geht es dabei um mehr als nur Abhilfe gegen Smog: E-Fahrzeuge und Batterien zählen zu den zehn Prioritäten des Programms „Made in China 2025“, das China zur führenden Hightech-Macht machen soll. Heimische Hersteller, oft staatlich, sollen zunächst einzelne Sektoren dominieren. China unabhängig von Importen machen – und dann die Weltmärkte erobern. China soll auch nicht mehr bloß Werkbank sein: Das Programm „China Standards 2035“ soll erreichen, dass heimische Unternehmen globale Normen für Zukunftstechnologien set-

zen. Diese beiden Pläne sind ein Hauptgrund für den Handelskrieg mit den USA. Ärger hat Chinas Führung auch zu Hause: Dutzende Autohersteller wurden beim Subventionsbetrug erwischt. Die üppigen Zuschüsse für E-Autos wurden drastisch gekürzt – prompt brachen die Verkäufe ein. Das war dann auch wieder nicht recht. Zur Linderung der Corona-Krise wurden jetzt die Subventionen verlängert. Außerdem hat die Zentralregierung einen „Neuen Infrastrukturplan“: Bis 2025 sollen rund 2,2 Billionen Euro ausgegeben werden. Eine von sieben Prioritäten sind dabei Ladestationen für E-Autos.

Wenn es ernst wird, muss man den freien Markt ausschalten – diese Maxime hat auch der „Westen“ verinnerlicht. In Deutschland hat allein die Bundesregierung von 2009 bis 2019 für Entwicklung der Auto-Elektromobilität rund fünf Milliarden Euro ausgegeben. Von dem 130-Milliarden-Euro-Konjunkturpaket, das im vergangenen Sommer geschnürt wurde, sind nun weitere 4,5 Milliarden für E-Autos, Hersteller und Infrastruktur eingeplant. Beispielsweise wird der Kaufzuschuss durch eine „Innovationsprämie“ verdoppelt, der Einbau eines akustischen Warnsignals wird mit 100 Euro gefördert und auch für private Ladestationen gibt es Geld. E-Autos sind bis 2030 von der KFZ-Steuer befreit.

Dass der Kauf eines E-Autos irgendwie gegen die Corona-Krise hilft, meinen auch andere Regierungen. Selbst Staaten mit Massenarmut, wie Spanien, Griechenland oder Rumänien, haben die Zuschüsse auf 7 000 bis über 9 000 Euro erhöht. Italien kann sich nicht recht entscheiden: 120 Millionen Euro Prämien-Budget für E-Autos, aber auch 250 Millionen für „saubere“ Verbrenner. Frankreich gibt seiner Autoindustrie mehr als acht Milliarden Euro, was das Land bis 2025 „zum führenden europäischen Hersteller sauberer Fahrzeuge“ mit einer Jahresproduktion von mehr als einer Million Elektro- und Hybrid-Autos machen soll. Bis Ende 2021 soll die Zahl der Ladepunkte an Hauptstraßen auf 100 000 verdreifacht werden. Für zwei EU-Projekte zur Batterie-Entwicklung, koordiniert von Frankreich und Deutschland, wurden über sechs Milliarden Euro Subventionen genehmigt.

In den USA ist keine Rede mehr von dem Gesetzentwurf „Fairness for Every Driver“, mit dem Republikaner Abschreckungsgebühren gegen E-Autos einführen wollten. Unter Präsident Biden heißen Gesetze „Clean Energy for America“ oder „Green – Growing Renewable Energy and Efficiency Now“: Mit 174 Milliarden US-Dollar will die neue Regierung „den Elektroauto-Markt gewinnen“. Davon sind 15 Milliarden für ein landesweites Netz von 500 000 Ladestationen gedacht. Mit 100 Milliarden sollen die Kaufzuschüsse von derzeit 7 500 auf 12 500 Dollar erhöht werden, allerdings nur für E-Autos, die in den USA von gewerkschaftlich organisierten Arbeitern gefertigt wurden.

Gewerkschafter fürchten sich oft vor E-Autos, die bloß wenige Bauteile benötigen. Trotzdem verkaufen Regierungen ihre E-Pläne als Arbeitsbeschaffung. Der „Korean New Deal“ zum Beispiel, der Südkorea „smart, green and safe“ machen soll, sieht allein für Elektromobilität mehr als 13 Milliarden Euro vor. Die Regierung verheißt, dass das nicht nur 2,8 Millionen „umweltfreundliche“ Autos und 50 000 Ladestationen bringen werde, sondern auch 1,9 Millionen neue Jobs.

Arbeit gibt es auf jeden Fall für die Förderbürokratie: In Luxemburg wurde die „Clever fuere“-Kaufprämie für E-Autos von 5 000 auf 8 000 Euro erhöht – aber nur für Modelle mit einem Stromverbrauch unter 18 Kilowatt pro 100 Kilometer. Darüber gibt es bloß 3 000 Euro, denn man mag Kleinwagen. Ausgenommen sind von der Begrenzung allerdings Fahrzeu-

Nach wie vor eine wichtige Frage: Wo nachladen?



ge mit sieben und mehr Sitzen, denn man ist auch familienfreundlich – aber nur, wenn der Antrag von einem Haushalt mit mindestens fünf Personen kommt. Für Hybridautos gibt es 1 500 Euro, aber nur wenn der CO₂-Ausstoß nicht 50 Gramm pro Kilometer überschreitet, die Inbetriebnahme nicht später als Ende 2022 erfolgte, und so weiter ...

Ob die Ladesäulen, die jetzt in Südafrika installiert werden, nicht bereits veraltet sein werden, wenn dort einmal ein E-Auto vorbeikommt? Oder vielleicht gar nicht gebraucht werden, weil sich doch Wasserstoff durchsetzt? Immerhin fördern Japan und Kanada, aber auch andere Staaten massiv die Brennstoffzellen-Entwicklung. Australien wettet lieber gegen

den Rest der Welt: Die konservative Regierung lehnt eine Förderung von E-Autos als „war on the weekend“ ab, weil man an sie keine Boote oder Wohnwagen anhängen könne. Dagegen bekamen diesen Mai die heimischen Erdölraffinerien ein Subventionspaket von rund 1,4 Milliarden Euro: Der Staat garantiert Mindesteinnahmen, falls die Treibstoffpreise fallen. Dass Politiker dafür mit ihrem eigenen Geld zahlen werden, ist in Australien so wahrscheinlich wie überall sonst. ●

Alle Zahlen ohne Gewähr. Zum Vergleich: Der Staat Luxemburg gibt 2021 insgesamt rund 31 Milliarden Euro aus. Eine Milliarde hat übrigens neun Nullen: 1.000.000.000)

Einen Tesla probefahren





La lumière comme pinceau

La ville de Metz s'affirme comme un pôle d'attraction culturelle et se taille une place dans le domaine des arts numériques, avec son festival Constellations qui se tient du 1^{er} juillet au 4 septembre. À travers trois parcours dans l'espace et les lieux publics, le patrimoine architectural est mis en valeur, transfiguré, voire sublimé : *Street art* et *Art & jardins* se visitent de jour, tandis que *Pierres numériques* s'expérimente de nuit. « Le parcours *Pierres numériques* offre un éclairage artistique nouveau sur les monuments et l'architecture, comme une expérience en réalité augmentée », annonce Jérémie Bellot, commissaire de l'exposition au *Land*. Le terme d'éclairage est bien choisi car l'exposition fait la part belle aux œuvres qui utilisent la lumière

et opèrent à coup de pixels, de lasers, de spots, et de vidéos. Il a choisi la thématique de l'eau dans l'espace pour nourrir les réflexions des artistes. « L'eau dans l'espace cosmique, mais aussi dans l'espace public, dans l'espace vécu, dans l'espace perçu. L'eau comme source de fantôme pour imaginer la vie ailleurs ». Le parcours, long de 2,5 km comprend seize lieux et 22 œuvres invitant les passants à la contemplation et à la poésie. La nouvelle version du mapping sur la Cathédrale Saint-Étienne (*Morphosis 2*, par Vincent Masson) transforme les surfaces des pierres et des vitraux en une membrane vivante et vibrante tandis que résonne la musique du Collectif Sin. La croisée entre la lumière et le son est une des constantes des œuvres exposées où le travail collaboratif entre plusieurs artistes et corps de métiers est indispensable : « Trop de compétences différentes sont nécessaires pour être mises en œuvre par une seule personne. Nous travaillons toujours de manière collective », explique le compositeur et musicien Ena Eno qui a travaillé (à distance) avec le Canadien C4rt0 pour la très convaincante installation *Cosmic uroboros* qui dresse un pont entre des monuments de Metz et de Montréal. Une des œuvres qui s'adapte le mieux à son espace est *Reflexion* des Tchèques Petr Vacek et Adam Cigler (photo) à l'Eglise des Trinitaires : un dispositif de 91 miroirs en mouvement nous

englobe, par ses reflets ondulants, dans une sorte maelström hypnotique. Enfin, coup de cœur pour *Flux* du collectif Scale qui semble avoir apprivoisé la lumière, le mouvement et la musique dans une œuvre totale dont on ne se lasse pas. [fc](#)

SCÈNES

Tous sur le pont



Trois créations et quatre coproductions dans le festival « Off », cinq coproductions et une contribution dans le festival « In » : la présence luxembourgeoise au Festival d'Avignon n'a jamais été aussi forte depuis 1998 et sa première participation officielle. *Sales Gosses* de Mihaela Michailov, dans une mise en scène de Fabio Godinho avec Claire Cahen (qui remplace Eugénie Anselin qui avait créé la pièce) et Jorge De Moura, pièce sélectionnée

l'année dernière par la Theater Federatioun pourra cette fois être jouée (photo : Fabio Godinho). Ce sera à La Caserne (7 au 26 juillet), lieu programmé en partenariat avec la région Grand Est. La danse est aussi présente avec *The Passion of Andrea 2*, création chorégraphique de Simone Mousset (aux Hivernales du 10 au 20 juillet) et *The Hidden Garden* création chorégraphique de Jill Crovisier (au Théâtre Golovine du 7 au 29 juillet). Côté coproductions, c'est le Escher Theater qui tire le gros lot avec trois spectacles présents dans le « Off » (*Billy la nuit*, *Histoire de la violence* et *Facéties*) alors que *Rabudôru*, *poupée d'amour*, coproduit pas le Kinneksbond sera lui aussi présenté. Les Théâtres de la Ville de Luxembourg comptent cinq coproductions dans la partie « In » festival, dont *Sonoma* de Marcos Morau dans la prestigieuse Cour d'honneur du Palais des Papes. Le festival est aussi l'occasion de rencontres et pour Kultur:LX de faire ses premiers pas internationaux lors de la journée professionnelle Grand Est/Luxembourg, le 13 juillet. [fc](#)

Le théâtre en débat

Après les musiques rock, pop et électro au mois de mars, c'est au tour du théâtre de tenir ses assises sectorielles, lundi 28 juin au Escher Theater. Et comme

précédemment, la matinée débutera pas la présentation de l'étude commandée par le ministère de la Culture et réalisée par Josée Zeimes qui dresse un état des lieux du secteur. Deux thématiques seront abordées en tables rondes : La durabilité et l'écoresponsabilité au théâtre (avec Nathalie Jacoby, Carole Lorang, Stéphane Ghislain Roussel et Peggy Wurth) et les conditions de travail au théâtre (avec Luc Feit, Sophie Langevin, Tom Leick, Konstantin Rommelfangen et Anne Simon). Alors que l'Aspro (association des professionnels du spectacle vivant) a publié il y a quelques mois des recommandations sur la rémunération des artistes et que des discussions sont en cours sur les droits d'auteurs en matière de scénographie, mise en scène ou chorégraphie, cette deuxième table ronde devrait dessiner des pistes importantes en matière de coût et de financement du théâtre. [fc](#)

MUSIQUES

Rythmes au jardin

Le festival de Wiltz se déploie cette année en deux lieux différents : d'une part dans l'amphithéâtre devant le château et d'autre part dans le Jardin de Witz où se tiennent

généralement les concerts en plein air Garden Sounds. Pendant un mois, du 26 juin au 25 juillet, différents styles musicaux accrocheurs sont au programme. Les Balkans avec la Fanfare Couche-Tard, le jazz avec Pol Belardi ou le Marly Marques Quintet, le folk avec Bartleby Delicate, la comédie musicale avec Der kleine Drache Kokosnuss (pour enfants), la poésie sur fond musical avec Luc Spada, DJ Kwistax, Susan Noesen et Gast Groeber, le rock indie avec Tuys (photo : Shade Cumini), la chanson avec Adrienne Haan et même la tradition locale avec la Weeltzer Musik. Pas vraiment de ligne directrice claire, mais du rythme et de la dynamique qui devraient plaire au plus grand nombre. [fc](#)



La musique s'associe

Tous les secteurs de la vie et de la création culturelles semblent avoir leur association ou leur fédération. Tous ? Non, la musique faisait encore exception alors que c'est le domaine le mieux soutenu par les financements

publics. Tandis que les concerts live et les festivals reprennent sous l'égide du covid-check et des tests rapides, une quinzaine de structures professionnelles ayant trait à la musique s'associent pour créer l'Alliance Musicale. On y trouve aussi bien des lieux publics (Philharmonie, Cape, Opderschmelz, Rockhal, Trifolion), des sociétés privées (A-Promotions, De Gudde Wëllen, Mayfex, Performers, Foqus, Konektis Entertainment) ou des associations (Bluebird Music, INECC, Flac, Sacem, United Instruments of Lucilin). Sous la présidence de Carl Adalsteinnsson (CAPE), l'association veut « rassembler, représenter et de défendre les intérêts communs des lieux, salles et organisateurs et des chœurs, orchestres et ensembles musicaux luxembourgeois à caractère professionnel ». Cela passe par favoriser les échanges, constituer un observatoire et un lieu de rencontre, se positionner comme interlocuteur des pouvoirs publics, mener des actions de sensibilisation et être un catalyseur de la professionnalisation. Vaste programme qui commencera par « inviter toutes les structures professionnelles du secteur de la musique de se joindre à ce mouvement ». [fc](#)



ART CONTEMPORAIN

Ballon rond

Chaque été, de nombreuses ville (comme Nantes ou Le Havre, mais aussi Metz, voir ci-dessus), proposent des parcours d'art dans l'espace public. Ce sont souvent des œuvres interactives, ludiques et qui prennent en compte l'environnement urbain, souvent pour le détourner ou en souligner certains aspects sociaux ou historiques. Avec *Sous les ponts*, *le long de la rivière* (en 2001 et 2005), le Casino Luxembourg avait déjà anticipé cette tendance, invitant nombre d'artistes internationaux (Daniel Buren, Ian Hamilton Finlay, Wim Delvoye, Jan Fabre, Olaf Nicolai...) à intervenir dans l'espace public. En 2016, le Fonds Kirchberg inaugurait la *Dendrite* de l'artiste canadien Michel De Broin, offrant ainsi une vue en hauteur sur le labyrinthe végétal, non loin de la Coque et incitant à explorer le parc central. L'année suivante, la biennale *1+1* était lancée conjointement avec le Casino Luxembourg pour la création régulière d'œuvres éphémères dans le labyrinthe. La proposition *Recto-Verso* du duo d'artistes luxembourgeois Charles Wennig & Laurent Daubach avait été retenue en 2017, puis *Slow Teleport* des artistes Alex Schweder et Ward Shelley avait occupé l'été 2019. Cette année, Benedetto Bufalino (photo: Sven Becker) a été invité (après un concours) à proposer une installation ludique

et décalée. L'artiste français investit généralement l'espace urbain avec des installations drôles ou poétiques et généralement participatives. C'est ainsi qu'il transforme une limousine en banc public à Sélestat, une voiture de police en barbecue à Hambourg, une bétonnière en boule à facettes géante ou qu'il façonne une piste d'athlétisme sur le toits de voitures à Prague. Au Kirchberg, il imagine l'installation participative *Laby-Foot*, un terrain de football grandeur nature invitant à jouer des matches... dans le labyrinthe végétal. Bien évidemment, le terrain est ici complètement réinventé et détourné, devenant un espace d'expérimentation et suscitant de nombreuses questions quant aux règles de jeu en vigueur. Ce vendredi, pour le coup d'envoi de l'installation (visible jusqu'au 5 septembre), les équipes junior, dames et seniors du FC Swift Hesper joueront des matchs « pour de vrai » avec les commentaires en direct de Violetta Caldarelli et Mike Fandel de RTL. Comme quoi, il n'est pas toujours besoin de trop de sérieux dans l'art contemporain. [fc](#)

PHOTOGRAPHIES

La nature érodée

Marianne Brausch

Les approches sont différentes, que l’on vive tout au nord, en Finlande, tout près de chez nous dans le Grand Est français, au bout de l’Europe dans le Sud, au Portugal



Vue de l'exposition d'Éric Poitevin

Pour ce dernier tour des expositions de la huitième édition de l'European Month of Photography (EMoP), on a été voir – à tout seigneur tout honneur, puisque l'organisateur, Paul Di Felice est aussi le conseiller artistique du bureau d'avocats Arendt & Medernach – son accrochage à au Kirchberg. On y a vu, ou revu, puisqu'ils étaient aussi exposés au Musée National d'Histoire et d'Art (MNHA), les lauréats de *Rethinking Nature / Rethinking Landscape* : le couple finlandais-suédois Inka et Niklas et leurs *Vista Points*, une série de paysages de différents horizons, troués par le soleil noir ou brûlés par un soleil de plomb.

Un travail résolument politique, quand le vrai feu a incendié les villages du russe Danila Tkachenko (*Motherland*). Car on peut se demander si c'est la pellicule sur film polyester qui fond chez Inka et Niklas ? La photographie, au sens d'une « vision simple » existe-t-elle en effet encore ? La destruction de la planète est passée par d'autres armes que celles traditionnelles. La surproduction et le tourisme de masse. La photographie est passée de l'argentique au numérique et aux manipulations. C'est néanmoins pour leur douceur et les couleurs éclatantes qui associent un peu comme des cadavres exquis, nature, main de l'homme, fruits et fleurs, que l'on a revu le travail de la slovène Vanja Bucan, mieux mis en valeur dans le grand hall linéaire de Arendt House que dans l'espace ou avec l'association d'images d'autres artistes, au Ratskeller du Cercle Cité.

Le feu de l'astre solaire, qui fait fondre les glaciers du Groenland a la couleur froide, bleutée de l'inerte, dans la série *Memories of Kõtlujökull* de Anastasia Mityukova, tandis que les double pages de papiers offset de la roumaine Marie-Magdalena Ianchis, habilement accrochées à la perpendiculaire au mur, accentuent l'effet du livre que l'on feuillette comme une « lettre morte ».

Si le thème de cette édition de l'EMoP était donc tourné vers les méfaits de l'anthropocène sur une planète durablement marquée, sinon perdue, l'expression individuelle des photographes, fait qu'on peut y trouver une consolation esthétique, voire un intérêt pour l'approche technique au moins aussi intéressante qu'aux débuts de la photographie au 19^e siècle. On rappellera que des photographies exceptionnelles de cette

époque de découverte du nouveau médium sont à voir durant tout l'été au Mudam dans l'exposition *Enfin seules* (juqu'au 19 septembre).

Poétiques, par les interventions techniques, sont les photographies de la dite École de Helsinki à la galerie Valerius. Riitta Päiväläinen confectionne des bandes de tissu qu'elle assemble comme un nid dans un arbre ou utilise comme un ruban pour les nouer ensemble en bouquet, sur un fond de ciel infini ou d'image inversée sur un miroir d'eau. Sandra Katanen, qui a étudié la peinture de paysage traditionnelle en Chine, introduit cet art de la méditation dans des paysages d'Extrême-Orient pollués.

Dernières étapes du Mois européen de la Photographie chez Gérard Valerius, Hans Fellner, Arendt&Medernach et au Centre culturel portugais

Exceptionnel par rapport à la thématique *Rethinking Nature / Rethinking Landscape*, et à notre avis la meilleure approche avec *Silver Memories* de Daphné Nan Le Sergent au Casino Luxembourg-Forum d'Art Contemporain et, à la galerie Valerius le travail de Jaakko Kahilaniemi. Ayant hérité d'une propriété familiale forestière, c'est l'occasion de la photographier avec les arbres abattus, marqués dans *100 Mistakes made by previous generation* d'autant de points rouges et de traits, également rouges, verticaux, qui seront la taille des arbres adultes que lui-même va replanter (*100 planted saviours oh the heritage*). Jaakko Kahilaniemi et Daphné Nan Le Sergent auraient mérité un prix spécial du jury.

On terminera par le plus proche des photographes de cette édition, au sens géographique du terme, Éric Poitevin, né à Longuyon et qui vit dans la Meuse. Comment ne pas, dans ce paysage formé par la rivière et qui dessine des contreforts qui se dressent comme des crêtes d'animaux fantastiques contre le Plateau lorrain, devenir philosophe et retenir l'image sur fond blanc et en grand format de juste le détail d'une fleur arrivée en fin de floraison (la série *Angéliques*). Ensauvagés, voici caressés par l'œil d'Éric Poitevin, le sol feuillu où tout s'emmêle, terre, végétation, troncs d'arbres (la série *Sous-bois*) et regardé de loin, avec le respect dû à ce que la nature a dessiné elle-même, les roches et le sol herbu d'un paysage écosais.

Un apaisement bienvenu dans cette foisonnante édition de l'EMoP, comme l'est aussi au Centre Culturel Portugais, l'ode à l'eau de Tito Mouraz. C'est peut-être un peu hors sujet. Mais comme une consolation. ●

L'exposition collective et les lauréats de la huitième édition *Rethinking Nature / Rethinking Landscape*, est à voir le week-end dans le hall de Arendt House, jusqu'au 5 septembre prochain. *Taming nature, des photographes de l'École de Helsinki*, est à voir à la galerie Valerius, jusqu'au 26 juin. L'exposition de Eric Poitevin est à voir chez Fellner contemporary, jusqu'au 28 août. *Fluvial*, de Tito Mouraz, est à voir au Centre Culturel Portugais, jusqu'au 3 septembre

DANSE

Virtuosité en stand-by

Godefroy Gordet

Force est d'avouer une grande admiration pour le travail de la chorégraphe émérite qu'est Jill Crovisier, forte d'une magnifique carrière, sous le signe de l'exponentiel depuis ses premiers pas, celui d'une grande reconnaissance depuis l'immense succès de son solo *Zement*, et celui de la consécration après s'être vue auréolée du Danzprâis 2019. Pourtant, avec ce *Jinjeon*, elle se lance ici dans une présentation périlleuse, car si la recherche de fond, comme son exécution est franchement intéressante, le spectacle dans son ensemble peine à trouver la justesse à laquelle la chorégraphe nous a habituée. Deux scènes y sont maîtresses, et divines, l'une à l'ouverture, l'autre à la fermeture, entre-elles, difficile d'en dire quoi que ce soit... Alors, sommes-nous devenus des gosses gâtés, épuisés de réfléchir devant le moindre – grand – écart ? Nous n'en sommes pas encore là. Soit, *Jinjeon* ne nous a pas tapé dans l'œil, par contre, on attend la suivante avec impatience.

Il se dit dans le programme de salle que « Jill Crovisier invite à un voyage dans le temps et crée un lieu futuriste où l'espèce humaine semble perdre sa virtuosité face à l'apparition des androïdes »... Nous sommes en effet, bien perdus dans un autre monde, où l'on se déplace, s'habille, et se comporte avec un certain décalage par rapport à chez nous. Oui, cette temporalité est bien étrange, le temps parfois, se suspend, se ralentit, s'arrête presque. Des androïdes sont bien là, personnifiés, et, il est palpable qu'une forme de virtuosité s'est estompée. Reste à ne pas douter que cette dernière ligne ne soit bien qu'une mise en scène. Car *Jinjeon* n'est pas à la hauteur de nos attentes. Crovisier y glisse bien évidemment sa perfection à bien des endroits, mais un spectacle ne se limite pas à quelques fulgurances.

À l'entrée dans le studio du Grand Théâtre – une salle qu'on aime particulièrement –, le plateau bombardé de lumière, laisse place à un duo de quidam en « mutation », rappelant agréablement du Crovisier, dans l'attitude des interprètes, l'occupation du plateau, et même les accessoires choisis. Derrière, la danseuse Marie Hanna Klemm – plutôt parfaite – place un solo magnifiquement hypnotique, et puis, de scène en scène, la recette se corse de trop d'ingrédients.

C'est une suite successive de tableaux à laquelle on assiste, comme si on changeait frénétiquement de chaîne télévisée. Et comme devant une télévision, les programmes n'accrochent que peu l'attention, même si le groupe – Ardian Hartono d'une grande beauté scénique, Amy Josh génialement placide, Marie Hanna Klemm qu'on encensait plus haut, Scott Jennings et sa carrure d'athlète, l'artiste luxembourgeois

montant Isaiah Wilson, et Jill Crovisier reprenant au pied levé la place de d'une autre danseuse – jubile de technicité et de précision.

Malgré tout, *Jinjeon* est un profond défouloir, une vraie catharsis pour le spectateur, jusqu'à une pause centrale, où le temps se disloque. Infusé d'une myriade de références et de « trucs » qu'on a l'impression d'avoir vu ailleurs, Crovisier opère à un « usage des œuvres » intelligent et plutôt doux dans l'appropriation. Le gros de son travail se situant clairement dans une danse qui expérimente, quoique peut-être un peu trop loin pour que nous puissions en saisir assez, et en sortir conquis de compréhension.



Jill Crovisier ne cesse de briser les codes, défait ce qui se pose comme dogmes. Malheureusement, cette fois, ça n'a pas suffi



Là est peut-être l'imbroglgio. Sans le programme de salle, difficile de comprendre grand-chose de ce tout, certes joliment posé en scène. Un premier degré se saisi néanmoins dans plusieurs tableaux : une plante protégée comme un nouveau-né, une jupe difficile à enfiler pour un homme, une voiture téléguidée dictant les pas de danseurs robots, des corps et gueules très différents dans le casting, proposant une appréciable anti typologie corporelle aux mouvements... On le sait, et on adore ça, Crovisier ne cesse de briser les codes. Constatment, elle refait, ou défait ce qui se pose trop longtemps comme dogmes. Malheureusement, cette fois, ça n'aura pas suffi.

Ainsi, dans son *Jinjeon*, Jill Crovisier fait ce qu'elle sait faire, de la danse-théâtre pleine d'images esthétisées avec minutie, une pièce purement contemporaine entre cauchemars et rêves. Pourtant, un sentiment de déception à l'esprit, difficile de s'enthousiasmer... Ça ne marche pas à tous les coups, dira-t-on pour finir. ●



De la danse-théâtre pleine d'image esthétisées

TANZ

Zwischen Tanzkonzert und Konzerttanz

Anina Valle Thiele



Ein tanzendes
Konzert und einen
konzertierenden
Tanz voller

multisensorischer
Bilder für fünf
TänzerInnen

Die Corona-Pandemie stellt Künstler/innen auf eine Geduldprobe. Neun Jahre ist es her, dass die Idee entstand, Ligetis Klavieretüden in ein Tanzstück zu verwandeln, vier Jahre lang dauerte die Realisierung. Im Spätherbst 2020 wurde trotz *Lock-down* geprobt, die Premiere fiel dann aber ins Wasser. Nun ist es endlich soweit. *Hear Eyes Move* feiert am 1. Juli 2021 Premiere im Grand Théâtre. Für die Choreografin Elisabeth Schilling ist das fast ein kleines Wunder, nicht nur, weil es sich bei dem Projekt um eine Herkulesaufgabe handelt, sondern weil es so viele Hürden zu überwinden galt. In der Zwischenzeit er fand auch Schilling sich neu. So rief sie während der Pandemie die Kunstaktion *Invisible Dances* ins Leben, bei der der Tanz in die nächtlichen Städte kommt. „Je länger diese Pandemie geht, desto gravierender ist der Einschnitt in Deinem Berufsleben“, befürchtet Schilling, wenngleich sie einräumt, dass verglichen mit der Situation in Schottland oder England man hier in einem Land tätig sei, wo es eine großzügige Unterstützung für Künstler/innen gebe.

Hear Eyes Move ist ein Mammutprojekt. Die Choreografin Elisabeth Schilling wagt sich an die hochkomplexen Klavieretüden von György Ligeti. Gemeinsam mit der Pianistin Cathy Krier und sechs Tänzer/innen folgt sie den Farben der Töne: Eine Verschmelzung von Neuer Musik und zeitgenössischem Tanz auf Augenhöhe

Hear Eyes Move ist, wie man es von der Choreografin kennt (*Felt*, 2019), anspruchsvoll. Die Musik von György Ligeti ist selbst für Musikkenner sehr abstrakt. Sechs Jahre, von 1985-2001, hat der ungarische Komponist an seinen *Études pour piano* geschrieben. Seine 18 unvollendet gebliebenen Klavieretüden hat er in drei Büchern niedergeschrieben. „Es ist wirklich der Mount Everest der Klavierliteratur“, meint die Pianistin Cathy Krier,

die die Choreografie live am Klavier begleitet. Es bedürfe einer unglaublichen Präzision; jeder Ton müsse stimmen.

Elisabeth Schilling kam erstmals 2011 mit Ligetis Musik in Berührung, als sie in dem Stück *Métamorphoses* von Sasha Waltz tanzte. „Wir haben damals ein Streichquartett von Ligeti getanzt, dass er in den 50er Jahren kriert hatte“, erinnert sich Schilling: „Es war Liebe auf den ersten Ton.“ Die Musik habe sie gefesselt und seitdem nicht mehr losgelassen. Es war diese unglaublich komplexe Rhythmik von Ligeti. Seine Musik klang für sie direkt nach Texturen. Dann begann sie, diese aufzumalen, und versuchte, das irgendwie in Formen zu bringen und die Zeichnungen wieder in Bewegungen zu übersetzen. Was verbindet Tanz und Musik? Ging es in den Anfängen stets darum, Musik zu schreiben, um eine Geschichte zu erzählen, so emanzipierte Balanchine das Ballett. Er war es, der die Musik durch den Tanz malen wollte. „Ich finde noch immer, dass es im klassischen Ballett so ist, dass der Tanz zweitrangig hinter der Musik ist, weil der Tanz die Musik malt.“ Die Wende kam in den 50er Jahren: Erst Cunningham und Cage sollten in der Moderne Tanz und Musik ganz voneinander entkoppeln. Cage komponierte eigenständig; Cunningham komponierte Tanz, und erst bei der Premiere kamen sie zusammen ... Die Idee, im zeitgenössischen Tanz mit Musik so eng zusammenzuarbeiten, sei in den letzten Jahren ein bisschen aus der Mode gekommen, bedauert Schilling.

Die Verschmelzung zwischen Musik und Tanz wurde so zur fixen Idee: „Ich wollte eine Beziehung finden, wo diese Art von Symbiose, die Kunstformen ineinander wachsen und koexistieren, aber trotzdem noch eng zusammen, komplex verwachsen sind“, beschreibt Schilling ihr Vorhaben. „Die Musik von Ligeti ist der Ursprung der Idee. Darauf baut alles nach und nach gemeinsam auf“, bringt die Pianistin Cathy Krier *Hear Eyes Move* auf den Punkt.

Einen Zugang zu Ligeti verschaffte sich Schilling, indem sie 14 Bücher über seine Etüden las und versuchte, seine Musik zu verstehen. Das eine war die musikwissenschaftliche Recherche, auf der anderen Seite stand das „choreografische Ohr“ – man hört die Musik wirklich in ihrer Tiefe und in all ihren Lagen, und es kommen Assoziationen hoch. Ausgehend davon habe sie das Projekt erarbeitet. „Ligeti ist in der Musikgeschichte jemand sehr besonderes, weil er andere Ansätze suchte und sich von vielen verschiedenen Dingen inspirieren ließ: Er war ein unglaublich guter Handwerker und wir haben das Glück, dass er so viel geschrieben hat“, meint auch Pianistin Krier. „Nur dann kann man über die Regeln hinwegsehen. Und somit ist alles, was er macht, absolut stimmig und logisch.“

Ligetis Etüden wählte Schilling, weil in seinem Spätwerk sein breitgefächertes Wissen, wie seine Kompositionserfahrung zum Erblühen kommt. Dabei hat jede Etude ihr eigenes Konzept und

eine eigene Atmosphäre. Ligeti selbst soll über seine *Études pour piano* gesagt haben, dass im Prozess der Komposition „taktile Konzepte fast so wichtig waren wie akustische“. Die Bewegungen der Musik sind also nicht nur eine Sache des Hörens, sondern der Empfindung, sie werden „als taktile Form, als Abfolge von Muskelspannungen“ empfunden. Durch diese Formen und Abfolgen verhalten sich Ligetis Stücke wie „wachsende Organismen“. Diesen Gedanken im Hinterkopf hat Schilling die *Études pour piano* choreografisch interpretiert. Indem sie Tanz und Musik als zusammenhängende Formen behandelt, die neben- und ineinander wachsen, hat sie gemeinsam mit fünf Tänzer/innen und der Pianistin Cathy Krier *Hear Eyes Move* geschaffen. Schilling glaubt, dass die an sich abstrakten Etüden – und das sieht sie als große Leistung von Ligeti – trotzdem zugänglich sind, dass man mitfühlen könne: „Diese hochkomplexe Musik bringt Atmosphären rüber, mit denen man sich in einer Art und Weise identifizieren kann.“

Ist das pluridisziplinäre Projekt nun ein tanzendes Konzert oder ein konzertierender Tanz? – „In dieser Spannung zwischen Musik und Tanz ist es Zwischenspiel von konzertiertem Tanz oder Tanzperformance und Konzert“, meint Schilling.

„Es ist eine Fusion!“, meint Tänzer Brian Caillet am Rande der Proben. Der Unterschied sei, dass man die Musik höre, aber den Tanz fühle. Für ihn überwiegen jedoch die Gemeinsamkeiten:

„Du kannst die Musik und den Tanz fühlen!“, „Dieser Mix, diese Verschmelzung hat sehr lange gebraucht“, reflektiert die Tänzerin Elisabeth Christine Holth den Entstehungsprozess.

„Es ist wie Kammermusik, das heißt, man ist zu verschiedenen Partnern“, fasst Cathy Krier die Herausforderung für sie in Worte. Trotzdem sei es darum gegangen, etwas Zusammenhängendes, in sich Stimmiges zu produzieren. „Und da geht es darum, teilweise Individuen zu sein, teilweise eine absolute Einheit“, meint die Pianistin. Die Schwierigkeit habe gerade für sie auch darin bestanden, eben nicht improvisieren zu können.

Als treibende Kraft sieht Schilling ihre Liebe für die Musik. Es habe gedauert, bis sie die Ideen so weit kommunizieren konnte und bis diese aufgenommen und verstanden wurden durch die Körper: „Als es so weit war, haben wir angefangen zu fliegen als Team und sind im wahrsten Sinne des Wortes abgehoben.“

„Ich glaube, es gibt sowohl in der Musik wie beim Tanz etwas, wo wir einen gemeinsamen Nenner finden, und zwar geht es darum, Texturen zu finden – eine Sprache zu entwickeln, die man gemeinsam sprechen kann“, meint Cathy Krier. „Es ging darum, unsere eigenen Bewegungen zu kreieren, die zugleich zu Elisabeths Ideen pass(t)en ... Die Balance dazwischen zu finden. Es war schwierig damit umzugehen, das zu verinnerlichen“, meint auch der Tänzer Valentin Goniot rückblickend. „Wir haben ein sehr einzigartiges Zählsystem für die Musik entwickelt. Je intensiver man die Musik hört, desto stärker hört man die Schichten und dann fängt man irgendwann an, das zu genießen und sich darauf einzulassen“, so die Tänzerin Piera Jovic aus Luxemburg.

„Es ist ein absoluter Entstehungsprozess, von Anfang bis zum Schluss ... Irgendwann findet sich das. Von dem Moment an, wo ich bemerkt habe, sie beherrschen ihren Teil, waren wir auf absoluter Augenhöhe und das fand ich schön“, meint die Pianistin Cathy Krier, die den Arbeitsprozess mit Künstler/innen aus einer anderen Disziplin an sich enorm spannend fand.

Bereits das Bühnenbild von Michèle Tonteling symbolisiert Ligetis Hinauswachsen über die Grenzen. Oft werde seine Musik so beschrieben, dass er versuche über die Tastatur hinauszugehen, weil er Extreme in der Musik gefunden hat. Schilling wusste von Anfang an, dass sie einen weißen Tanzteppich wollte, der wie eine Kurve hochgeht. Blickt man als Zuschauer auf die Kurveninstallation, so wächst diese genau wie Ligetis Musik über den Raum hinaus.

Sorge davor, dass das Stück zu abstrakt für die Zuschauer/innen sei, hat die Choreografin nicht. „Ich bin viel im ländlichen Raum getourt, wo man mit Kunst weniger konfrontiert ist als im urbanen Raum, und habe immer gute Erfahrungen gemacht.“ Die Personen, die es bisher gesehen haben, hätten ihr das Feedback gegeben, dass der Tanz, diese Visualisierung hilft, die Musik zu verstehen oder zu erfahren. „Ich glaube, dass dieses Stück schon zugänglicher ist als andere. Es ist natürlich abstrakt, aber es gibt unglaublich viele Informationen, und es ist etwas, was man einfach auf sich einwirken lassen kann.“ ●

Hear Eyes Move, Konzept & Choreografie: Elisabeth Schilling; Piano: Cathy Krier; Musik: György Ligeti, *Études pour piano*; Kreative Assistenz: Brian Ca; Kostüme & Bühnenbild: Michèle Tonteling; Dramaturgie: Moritz Gansen; Lichtdesign: Fränz Meyers; Grafikdesign: Annick Kiefer / Studio Polenta; Foto- und Videografie: Bohumil Kostohryz; Tänzer/innen: Brian Ca, Cree Barnett Williams, Natalia Gabrielczyk, Valentin Goniot, Elisabeth Christine Holth, Piera Jovic; Produktion: Making Dances ASBL In einer Koproduktion mit den Théâtres de la Ville de Luxembourg, dem Kunstfest Weimar und dem Mosel Musikfestival. Neue Spieltermine: 1. Juli und 2. Juli um 20 Uhr im Grand Théâtre

Elisabeth
Schilling



Un artiste coloré en noir et blanc

Enfant de parents blancs ayant grandi dans une Afrique du Sud touchée par l’apartheid, William Kentridge dénonce le racisme dans ses œuvres qui connaissent actuellement un grand succès au Grand-Duché. Interview



William Kentridge au Mudam

BTS : *Votre exposition More Sweetly Play The Dance n'est qu'une partie du Red bridge project qui réunit le Mudam à la Philharmonie et au Grand Théâtre et met plusieurs types d'arts en œuvre, un élément crucial pour votre travail. La collaboration entre ces trois institutions a-t-elle été la clé dans votre décision d'accepter l'invitation à exposer au Luxembourg ?*

William Kentridge : J'ai participé à de nombreuses expositions au fil des années ; des représentations théâtrales, des projections de films, des collaborations avec des musiciens et des opéras... mais je n'avais encore jamais eu l'occasion d'exposer tout l'éventail de ces différentes activités dans un seul espace (la ville de Luxembourg) simultanément. L'invitation du Red bridge project était donc très excitante, car elle permettait d'avoir un opéra à côté d'une exposition, un concert à côté d'une représentation théâtrale. Malheureusement, le Covid-19 a forcé ce regroupement d'événements qui devaient avoir lieu sur une période de six mois à se disperser sur un an et demi. Il sera difficile pour quiconque d'avoir le sentiment d'un travail différent, mais ça n'empêche pas le projet d'être tout simplement merveilleux. En plus de cela, j'avais déjà fait des spectacles de musique au Luxembourg par le passé, je ne sautais donc pas dans l'inconnu... Mais la combinaison des possibilités qu'offre le Red bridge project a certainement joué un rôle très important, tout comme le plaisir de travailler avec des commissaires, des conservateurs et des directeurs de différentes institutions.

Le Covid-19 a perturbé beaucoup de domaines dont celui de l'art. Après presque quatre mois d'exposition, vous venez seulement d'arriver au Luxembourg et le montage s'est fait à distance. L'organisation s'est-elle bien passée malgré ces complications ? Quelles en ont été les bonnes et mauvaises surprises ?

L'organisation de l'exposition a été parfaite. C'est vrai que je n'ai pas eu l'occasion de participer au montage, mais Sabine Theunissen (scénographe de l'artiste), avec qui je travaille depuis de nombreuses années sur de multiples projets, aussi bien théâtraux que d'expositions, a été mes yeux durant ce processus. J'ai une confiance totale en elle comme en la capacité de Suzanne Cotter (directrice du Mudam et curatrice de l'exposition, ndlr) à mener à bien un tel projet. En ce qui concerne les bonnes et les mauvaises nouvelles, j'ai bien peur de ne pas pouvoir répondre à cette question pour l'instant. L'aspect du Grand Hall, avec le papier kraft collé au mur (l'œuvre *Shadow*) et les mégaphones, était déjà très beau d'après les photos. Je viens seulement d'arriver et j'ai hâte de pouvoir le contempler.

Vos œuvres exposées au Mudam ont toutes un point commun : les dessins et tout ce qui est visuel contiennent très peu de couleurs, les vidéos et tout ce qui est audio contiennent peu de dialogues. Le but est-il de donner une atmosphère sombre ?

Certains artistes pensent en couleur ; ils commencent avec les couleurs et ce sont elles qui les aident à développer leur pensée. Alors que d'autres commencent par un champ de jaune et développent à partir de là, moi, je commence par une ligne, et c'est seulement plus tard qu'une couleur peut venir s'ajouter. C'est une manière de penser, une réflexion propre à chacun. Personnellement, si je fais de la peinture, je vais perpétuellement me demander si ce que je fais est beau, si les couleurs sont les bonnes ; c'est ce qu'il y a de pire pour un artiste. L'image sera ce qu'elle est à la fin. Ce qu'il faut, c'est y ajouter une énergie différente qui va chercher plus loin que la simple question de « est-ce que c'est beau ? »

De toutes vos œuvres exposées au Mudam, laquelle est votre favorite ?

Je ne peux pas répondre à cela. C'est comme demander à un parent quel est son enfant préféré. Même s'il y en a un, si vous y répondez, vous aurez le prix de l'enfer à payer.

L'apartheid, votre principale inspiration, a été abolie en 1991. Selon vous, comment le racisme a-t-il évolué depuis ? Est-il toujours aussi présent qu'il y a 30 ans ?

En Afrique du Sud, le racisme est malheureusement toujours très présent. D'une part, la vie de nombreuses personnes s'est complètement transformée en bien au cours des trente dernières années, depuis l'abolition de l'apartheid. D'autre part, leur vie ne s'est pas améliorée au niveau des promesses, et de nombreux rêves ont été brisés. Mais, même aux États-Unis, où 150 ans se sont écoulés depuis la fin de l'esclavage, des chrétiens pure souche adeptes du sectarisme sont toujours au centre de la politique et de la vie de tous les jours. Il serait donc très optimiste, et peut-être même naïf, de penser que ces questions auraient pu disparaître en trente ans en Afrique du Sud. Il existe néanmoins de nombreuses manières différentes d'y faire face et plusieurs ont été testées en Afrique du Sud, certaines couronnées de succès. Cependant, il reste encore beaucoup de lacunes importantes et douloureuses à combler et de préjugés à réparer ; il s'agit donc d'un travail sur plusieurs générations plutôt que d'un simple changement de loi.

Pensez-vous que votre travail a joué un rôle dans la lutte contre le racisme ?

Il serait prétentieux de penser qu'il est possible de jouer un grand rôle dans la lutte contre le racisme à travers l'art. Cela faisait partie d'une lutte plus large, mais particulière. Pour moi, l'art est la façon dont nous nous construisons. Vous pensez à vous-mêmes et à la façon dont une partie de vous a été façonnée par un livre particulier que vous avez lu ou par un certain film que vous avez vu à un moment spécifique de votre vie. Un livre ou un film qui soudain a fait tilt dans votre esprit. « Comment cette personne peut-elle en savoir autant sur qui je suis ? » Il s'agit donc de consolider la reconnaissance de soi, de créer de l'art pour soi-même, plutôt que d'espérer travailler de manière directe à la transformation du monde.

Quels sont vos projets pour le futur ? Y a-t-il des pays dans lesquels vous n'avez jamais eu la chance d'exposer votre travail et où vous rêvez de pouvoir le faire ?

Le monde est vaste et inexploré, je suis sûr qu'il y a des pays dont je ne connais même pas l'existence, mais j'aimerais exposer davantage en Inde et en Chine, même si j'y ai déjà exposé par le passé. Il existe de grandes parties de l'Asie du sud-est où je ne suis encore jamais allé, où je n'ai encore jamais montré mon travail. Des parties de l'Amérique latine que j'aimerais visiter. Je m'intéresse toujours à la réaction que suscite mon travail dans différents pays, à la manière dont les gens sympathisent avec mes œuvres et à leur façon de les relier à leurs propres expériences individuelles, sociales comme politiques. Ainsi, même si une pièce vise très spécifiquement l'Afrique du Sud, elle touchera de nombreuses personnes et parlera aussi aux expériences politiques qu'elles ont pu vivre dans leur propre pays. Au fil du temps, j'ai acquis une certaine confiance en la capacité des gens à comprendre des contextes qui ne sont pas les leurs et à lire ces œuvres comme si elles étaient adaptées à leur contexte à eux. Je suis donc très intéressé par l'impureté d'une mauvaise traduction et par un malentendu productif. ●

Cette interview a été réalisée dans le cadre de la collaboration du *Lëtzebuurger Land* avec le projet Mudam Student Reporter autour de l'exposition *More Sweetly Play The Dance* (jusqu'au 30 août au Mudam) impliquant la classe 1TPT1 du BTS Media Writing du Lycée Classique de Diekirch (Lara Bandadas, Lisa Courte, Jorge Fernandes Tavares, Carlos Entringer, Pit Haagen, Lisa Lahos, Sam Rickal, Maxime Toussaint.) et la Section Image du Lycée des Arts et Métiers (Jim Da Rocha, Danielle Ferreira Da Silva, Morgane Guillaud, Maud Moulin, David Steichen).



L'artiste découvre l'exposition qu'il n'a pas pu monter lui-même

KINO

Zornige Männer

Mit *The Gentlemen* knüpfte Guy Ritchie wieder an das an, was er als Spielfilmregisseur seit seinen Anfängen tat – hat er sich vor rund zwanzig Jahren mit *Lock, Stock and Two Smoking Barrels* und *Snatch* doch einen Namen als Regisseur mit einer unverkennbaren Handschrift gemacht: In diesen Filmen ging es um kriminellen Klassenkampf; um Verbrecherstrukturen, die geprägt sind durch Herkunft und Gesellschaftsstatus; um das Erringen von Loyalität und Respekt; um durch Kommunikationsprobleme verschuldete Opfer. All dies griff der britische Regisseur mit *The Gentlemen* wieder auf. In *Wrath of Man* hat er sich inhaltlich zwar stärker von diesen Themenfeldern entfernt, aber mit Jason Statham einen alten Weggefährten in die Hauptrolle gesetzt. So hält er die früheren Filme gewissermaßen in der Erinnerung präsent.

Wrath of Man kann als so etwas wie Guy Ritchies erster moderner Western gewertet werden. Denn in ihm zeigt sich – und da ist sein weiterer Verleihtitel *Cash Truck* noch bezeichnender –, dass der Gangsterfilm die Extension des Westerns ist. Hier werden keine Postkutschen mehr überfallen, sondern Geldtransporter. Und wie im klassischen Western ist das Motiv des Helden die Rache: Der mysteriöse Hill, genannt H, bewirbt sich bei einer Geldtransportfirma, die durch immer mehr Überfälle in Bedrängnis gekommen ist. Doch der reservierte Fremde ist nicht der, für den er sich ausgibt. Bald schon merken seine Kollegen, dass er diesen Job aus ganz persönlichen Gründen angenommen hat und ganz eigene Ziele verfolgt. Die Frage nach seiner Identität ist der zentrale Punkt des Films; alles an diesem H ist beunruhigend.

Der „dark fucking spirit“, den seine Kollegen ihm zuschreiben, eilt ihm weit voraus. Nicht einmal darauf, dass seine Angaben während des Vorstellungsgesprächs stimmen, kann sich der Zuschauer verlassen. Dieser H wirkt wie arretiert in einem identitären Transitstadium; so gesehen handelt *Wrath of Man* vom Widerspruch, vom Gefangensein im Zwischendrin.

Dafür, dass der Film thematisch um Identität kreist, lässt er sehr wenig von der Persönlichkeit eines Guy Ritchie verspüren. Besonders überraschend an dem Film ist mithin, dass Ritchie – je bewusster er sich von seinen stilsicheren Markenzeichen entfernt – scheinbar nichts Neues mehr einfallen will. In *Wrath of Man* kopiert sich der Regisseur allenfalls in Ansätzen selbst und lässt so seine einst originellen Einfälle zu ärgerlichen Klischees verkommen. Ein möglicher Erklärungsgrund ist, dass es sich bei *Wrath of Man* um die Neuverfilmung des französischen Films *Le convoyeur* (2004) von Nicolas Boukhrief handelt. Wo Boukhrief sich noch von amerikanischen Produktionen absetzen wollte, indem er Charakterzeichnungen wichtiger einstuft als Action und Gewalt, konzentriert Ritchie sich eher auf das Gegenteil: Er verzichtet auf eine Ausformung seiner Hauptfigur, lässt sie betont stoisch und wortkarg erscheinen, ein Westerner eben, und betont stärker die Action. Diese willentliche Vernachlässigung hat freilich konzeptuellen Charakter: Sie steigert die Kluft zwischen dem mysteriösen Äußeren von H und seinem beschädigtem Inneren. Dabei erhöht die brutale und mitunter sinnfreie Bösartigkeit das Beunruhigende der Figur.

Wrath of Man ist weniger ungehobelt und originell in Sprache und Form wie *Lock, Stock and Two Smoking Barrels* und *Snatch*, mutloser in der Ironie als *King Arthur: Legend of the Sword* und bemüht sich auch nicht mehr um den unverhohlenen Dekonstruktivismus seiner *Gentlemen*. Das ist erstaunlich. Denn wenn *Wrath of Man* somit etwas gelingt, dann ist es, den Ausnahmestatus von Guy Ritchies Arbeiten ex negativo zu bestätigen: Keine der sonst so ausgefallenen, spritzigen Dialoge, die Quentin Tarantino in nichts nachstehen. Kein verspielter Montagerhythmus, keine erhöhte Schnittfrequenz. Kurz: kein Ritchie-typischer Stil. ● Marc Trappendreher

Institut National des Langues
Et sinn nach e puer Plazen an der
Formatioun „Zertifikat Lëtzebuerger
Sprooch a Kultur“ (ZLSK) am INL um
Glacis disponibel.

D'Formatioun rïicht sech u Leit, déi
sech als Lëtzebuergesch-Formateuren an
der Erwuessenebildung bei de Gemen-
gen oder am konventionéierte SektEUR
wëllen aus- oder weiderbilde loosser.

**De leschten Delai, fir en Dossier eran-
zeginn, ass den 10. Juli 2021.**
All weider Informatiounen ënnert
zlsk.inll.lu

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse**
Recrutement auprès des lycées
publics et des centres de
compétences

**Examens-concours en vue
de l'admission au stage pour
l'enseignement secondaire**

Il est porté à la connaissance des intéres-
sés (m/f) que le ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
organisera entre le 1^{er} novembre 2021 et
le 15 mars 2022 des examens-concours
en vue de l'admission au stage d'ensei-
gnant qui débutera le 1^{er} septembre
2022.

La liste des spécialités, non exhaustive,
peut être consultée sur le site :
www.govjobs.lu

Les spécialités dans lesquelles un exa-
men-concours sera effectivement orga-
nisé, ainsi que le nombre des candidats
à admettre au stage, seront déterminés
ultérieurement sur base du programme
de recrutement à arrêter par le Gouver-
nement en Conseil.

**Inscription pour le 15 août 2021 au
plus tard**

L'inscription se fait par voie électronique
sur le site du ministère de la Fonction
publique (*www.govjobs.lu* ; « Examen-
concours » à « Enseignement » à « Ensei-
gnement secondaire »).

Les informations détaillées concernant
les formations et conditions requises
pour chaque groupe de traitement se
trouvent sur le site : *www.govjobs.lu*.

**Administration communale de
Schieren**

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

**Ouverture le 22.07.2021 à 10.30
heures.**
Lieu d'ouverture:
Administration Communale de Schie-
ren, 90 route de Luxembourg, L-9125
Schieren

**Intitulé : Renovation « Al Schoul »
à Schieren**

Description :
–Installations électriques
–1 installation provisoire chantier
–1 installation parafoundre
–7 tableaux de distribution
–450 interrupteurs et prises
–1500 m de câblage
–300 luminaires intérieur, extérieur et
de secours
–1 détection incendie
–1 réseau informatique
–1 installation de sonorisation
–1 installation multimédia (vidéopro-

jecteurs, écrans, etc.)
–1 appel de secours WC

**Modalités visite des lieux/réunion
d'information :**
La visite des lieux est laissée à l'apprécia-
tion du soumissionnaire.

**Conditions d'obtention du dossier de
soumission :**
Les cahiers des charges et bordereaux de
soumission peuvent être téléchargés sur
le Portail des marchés publics.

Réception des offres :
Les pièces conformes à la législation
et à la réglementation sur les marchés
publics doivent se trouver au secrétariat
de la commune avant l'heure fixée pour
l'ouverture.

Informations complémentaires :
Le début des travaux est prévu pour
novembre 2021.

La durée des travaux est de 60 jours
ouvrables (en phases).

**Date de publication de l'avis n°
2101365 sur *www.marches-publics.lu* :**
22.06.2021

**Le Collège échevinal
M. Eric Thill, bourgmestre
MM. Camille Pletschette, Jean-Paul
Zeimes, échevins**

**Administration communale de
Schieren**

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 22.07.2021 à 10 heures
Lieu d'ouverture :
Administration Communale de Schieren,
90 route de Luxembourg, L-9125
Schieren

**Intitulé : Renovation « Al Schoul »
à Schieren**

Description :
Installations de chauffage et de ventila-
tion et sanitaires
– 1 chaudière à gaz 70 kW
– 850 m tuyauterie isolée
– 36 radiateurs
– 2 groupes de ventilation (1.500 / 6.500
m³/h)
– 35 appareils sanitaires
– 1 séparateur de graisses NG 2
– 150 m conduites d'évacuation eaux
usées
– 1 système de récupération d'eau
pluviale
– 25 extincteurs

**Modalités visite des lieux/réunion
d'information :**
La visite des lieux est laissée à l'apprécia-
tion du soumissionnaire.

**Conditions d'obtention du dossier de
soumission :**
Les cahiers des charges et bordereaux de
soumission peuvent être téléchargés sur
le Portail des marchés publics.

Réception des offres :
Les pièces conformes à la législation
et à la réglementation sur les marchés
publics doivent se trouver au secrétariat
de la commune avant l'heure fixée pour
l'ouverture.

Informations complémentaires :
Le début des travaux est prévu pour
novembre 2021.

La durée des travaux est de 60 jours
ouvrables (en phases).

**Date de publication de l'avis 2101311
sur *www.marches-publics.lu* :**
22.06.2021

**Le Collège échevinal
M. Eric Thill, Bourgmestre
MM. Camille Pletschette, Jean-Paul
Zeimes, échevins**

**Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics**

Administration des Ponts et
Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 27.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à re-
mettre via le Portail des marchés publics
avant les dates et heures fixées pour
l'ouverture. Il n'y aura pas de séance
d'ouverture publique de la procédure
ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mise à 2 x 3 voies de l'autoroute A3
Lot A1 : Tronçon Croix de Gasperich –
Échangeur de Livange

Description succincte du marché :
Nature des travaux:
–Travaux de terrassement,
–Travaux d'assainissement et d'un
bassin de rétention,
–Travaux de réseaux secs,
–Élargissement de la chaussée,
–Fondations portiques

Quantité des travaux approximative :
–Dispositifs de retenue routier :
8 000 m
–Enrobé bitumineux EB 32 B :
22 000 to
–Splittmastixasphalt SMA 11 P :
13 500 to
–Enrobé bitumineux EB 16 L P :
10 000 to
–Armatures passives à haute adhérence :
280 to
–Béton C30/37 : 4 000 m³
–Déblais : 75 000 m³

Délai d'exécution des travaux :
500 jours ouvrables

Début prévisible des travaux :
4^e trimestre 2021

Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des
charges :**
Les documents de soumission sont à
télécharger à partir du Portail des mar-
chés publics (*www.pmp.lu*).

**Section VI : Renseignements
complémentaires**

Autres informations :
Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de
l'opérateur économique occupé dans
le métier concerné : 250 personnes
pendant les trois (3) dernières années
– Chiffre d'affaires annuel minimum
dans le métier concerné pour les
trois (3) derniers exercices légale-
ment disponibles : 25 000 000 euros
– Nombre minimal de 3 références pour
des projets analogues et de même
nature durant les cinq (5) dernières
années
– Envergure travaux : 5 000 000 euros
HTVA
Nature des travaux : Terrassements,
voirie, réseaux

Réception des offres :

La remise électronique des offres est
obligatoire. Les offres sont à remettre via
le Portail des marchés publics confor-
mément à la législation et à la réglemen-
tation sur les marchés publics avant les
dates et heures fixées pour l'ouverture.

**Date d'envoi de l'avis au Journal offi-
ciel de l'U.E. :**
22.06.2021

**La version intégrale de l'avis n°
2101380 peut être consultée sur
*www.marches-publics.lu***

**Administration communale de
Schieren**

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 08.09.2021 à 10 heures
Lieu d'ouverture :
Salle de réunion de l'Administration
communale de Schieren, 90 route de
Luxembourg, L-9125 Schieren.

Intitulé du marché :
Transformation du centre culturel « Al
Schoul »

Description :
Lot 7 : Travaux de Façade en pierres
naturelles.
(Approbation ministérielle n°
D/66/2020 du 20.10.2020
Travaux de façade : 470 m²
Délai d'exécution total des travaux :
40 jours ouvrables
Début prévisible des travaux :
décembre 2021

Conditions de participation :
Références de projets et preuves de
la capacité économique, financière,
technique et professionnelle suivant les
prescriptions du cahier des charges.

Modalités visite des lieux/réunion

d'information :
pas de visite des lieux obligatoire

**Conditions d'obtention du dossier de
soumission :**
Les documents de soumission sont mis
gratuitement à la disposition des inté-
ressés sur le site internet : *www.marches-
publics.lu*

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou-
mission pour ... » sont à remettre à
l'adresse prévue pour l'ouverture de la
soumission conformément à la légis-
lation et à la réglementation sur les
marchés publics avant la date et heure
fixées pour l'ouverture.

**La version intégrale de l'avis
n° 2101397 peut être consultée sur
*www.marches-publics.lu***

Schieren, le 25.06.2021
**Le collège des Bourgmestre et Éche-
vins : M. Eric Thill, M. Camille
Pletschette et M. Jean-Paul Zeimes**

**Administration communale de
Schieren**

Avis de marché

Procédure : ouverte

Type de marché : Travaux

Ouverture le 08/09/2021 à 10:10.
Lieu d'ouverture :
Salle de réunion de l'Administration
communale de Schieren, route de
Luxembourg, 90 (L-9125) Schieren.

Intitulé :
Transformation du centre culturel «Al
Schoul»

Description :
**Lot 5 : Travaux de Menuiseries exté-
rieures en bois et bois-aluminium.**
(Approbation ministérielle n°
D/66/2020 du 20/10/2020

**- travaux de menuiserie extérieures
(45 pièces)**

Délai d'exécution total des travaux :
40 jours ouvrables.

Début prévisible des travaux :
Décembre 2021.

Conditions de participation :
Références de projets et preuves de la
capacité économique, financière, tech-
nique et professionnelle
suivant les prescriptions du cahier des
charges.

**Modalités visite des lieux/réunion
d'information :**
pas obligatoire

**Conditions d'obtention du dossier de
soumission :**
Les documents de soumission sont mis
gratuitement à la disposition des inté-
ressés sur le site internet : *www.marches.
publics.lu*.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou-
mission pour ... » sont à remettre à
l'adresse prévue pour l'ouverture de la
soumission conformément à la légis-
lation et à la réglementation sur les
marchés publics avant la date et heure
fixées pour l'ouverture.

**Date de publication de l'avis 2101396
sur *www.marches-publics.lu* :**
25.06.2021

**La version intégrale de l'avis
n° 2101396 peut être consultée sur
*www.marches-publics.lu***

Schieren, le 25.06.2021
**Le collège des Bourgmestre et Eche-
vins : M. Eric Thill, M. Camille
Pletschette et M. Jean-Paul Zeimes**

Zënter 1954 ass d'Lëtzebuerger Land eng onofhängeg Wochenzeitung fir Politik, Wirtschaft a Kultur.

A senger Redaktioun ass zum nächstméiglechen Zäitpunkt de Poste vun

**enger Journalistin / engem Journalist
CDI, Vollzäit,**

am Beräich Politik ze besetzen.

D'Land ass do fir:
– senge Lieserinnen a Lieser Schlüsselen zum Verständnis vun eiser Gesellschaft ze ginn,
– meenungsbildend am politeschen Debat ze sinn,
– onofhängeg an objektiv Informatiounen ze liwweren, déi komplett a bis dohin onverfëffentlecht sinn.

D'Land verpflichtet sech zu enger:
– exzellenter journalistescher Qualitéit,
– politescher an ekonomescher Onofhängegkeet an Handlungsfreiheet,
– ästhetescher Zeitung.

Als Journalistin / Journalist hutt Dir schonn Erfahrungen am Medieberäich gesammelt, am beschten an der geschriwwener Press. Dir bréngt en Talent mat fir d'Analys vun der politescher Aktualitéit zu Lëtzebuerg. Dir verstitt och, politesch Entwécklungen z'antizipéieren. Dir sidd stilsécher an de journalistesche Formen an Dir sidd an der Lag, komplex Thematike fir eng uspruchsvoll Lieserschaft opzebereeden. Domadder drot Dir dozou bäi, all Woch eng héichwäerteg Zeitung erauszubréngen.

D'Redaktioun vum *Lëtzebuerger Land* ass eng kleng Ekip. D'Autonomie vun de Membere vun der Redaktioun ass grouss. Dir gesidd dëst als eng Erausfuerderung a sidd inspiréiert, fir nei Iddien a journalistesch Projeten ze developpéieren. Dir schwätzt a schreift Lëtzebuergesch, Franséisch, Däitsch an Englesch. Är journalistesch Texter schreift Dir an éischter Linn op Däitsch a sidd besonnesch an dëser Sprooch verséiert.

Schreift eis, firwat Dir gäer bei eis géingt schaffen, a schécktt dës Lettre de motivation, zesumme mat Ärem Liewenslaf an dräi Arbechtsprouwen un de Chefredakter vum *Lëtzebuenger Land*. Entweder per Post op d'Adress d'Lëtzebuerger Land
Peter Feist, Rédacteur en chef
B.P. 2083
L-1020 Luxembourg

oder per E-Mail op d'Adress *pfeist@land.lu*

Les taches et les traces

Lucien Kayser

Comment passer des séries de peintures de Mitja Tusek aux images de sculptures de Marie José Burki en deux temps

Un Avions-nous jamais vu l'espace du Wandhaff aussi dégagé, aussi aéré, pour un peu on aurait été jusqu'à dire vide ? La galerie ne l'est pas bien sûr. Ceysson&Bénétière, pour une nouvelle exposition du peintre slovène Mitja Tusek, montrent une trentaine de tableaux, une quinzaine de plus à prendre séparément telles toiles de deux séries. Ce qui amène directement à une caractéristique signifiante de l'art de Tusek, on y insistera, une fois qu'on se sera expliqué sur l'impression première de la visite. Un bienfait, de respirer à larges poumons, d'avoir le regard qui peut prendre son temps, longer à son rythme les cimaises, s'attarder, et cette peinture est faite telle qu'il faut absolument s'en approcher après. Il y a ce qu'on peut voir de loin, ce qu'on découvre de près, il y a plus, ce qu'on peut y lire, ce que l'on doit peut-être y lire.

Nous voici donc entourés de peinture(s), de séries de tableaux qui communiquent, sont en dialogue, les différentes pièces entre elles, et bien au-delà. C'est le parti pris de Tusek. On commencera par là où les traces dominent, par les lignes qui dans l'ensemble intitulé *As you like it*, de 2009, sept fois de l'acrylique sur toile, rappellent les tests de Rorschach (chez qui toutefois interviennent plus déjà les taches) ; la duplication y est, mais beaucoup d'attention et un peu d'information révèlent, au-delà des étranges figures de notre imagination, des mots qui, eux, renvoient à la pièce du même nom de Shakespeare, à Jaques et son monologue.

En face, des arabesques, lignes sinueuses irrégulières passant d'une toile à l'autre, toutes

de tonalité retenue, sur une longueur de quinze mètres ; elles sont dix, les unes comme collées aux autres, pour dire quels réseaux, quels entrelacements interrompus sur les bords. La manière de Tusek joue de la sorte d'une ambivalence continue, sur un autre mur, elle éclate proprement avec les taches noires, des cercles de grandeur différente, se mêlant des fois jusqu'à disparaître ; vous êtes tentés de les rapporter à des visages, des portraits que suggèrent les titres, il paraît que c'est à Dante et son enfer imaginé qu'il faut en référer, et vous voilà bien marris avec votre prédilection pour Mickey.

Vous vous reprenez avec l'explosion de couleur, la foule des masques qui peuplent les toiles les plus récentes, de cette année même, mais là encore ces bouches et yeux grand ouverts, quels sentiments inspirent-ils au juste ? Dernière série, les tableaux désignés comme « forêts », des sous-bois touffus où le regard avance à peine, s'enfonce à coups de machette dans la végétation. Autre paradoxe de l'art de Tusek, malgré toute l'indécision où nous sommes, incertitude à tel endroit, effroi peut-être ailleurs, il porte en fin de compte à une réception faite, sinon de recueillement, d'apaisement. Dans cette halle à l'accrochage bien pensé et arrangé.

Deux Sans pousser, le sentiment restera le même, une fois que nous serons passés dans une salle plongée dans le noir, où sur un écran géant défilent les images d'une vidéo, de Marie José Burki, de plâtres des collections des Beaux-Arts, de la Sorbonne. Il s'agit de copies, mais on se surprendra quand même à s'attacher à telles têtes,

d'homme, de femme, de cheval, des boucles de cheveux, des courbes cervicales, des formes de nez, et pourquoi pas des plis de vêtements. On sait, les étiquettes ne laissent pas de doute, ces sculptures sont là, déposées dans les réserves, pour combien de temps, sinon pour toujours, le titre de la vidéo en dit long : *Exposure : Dusk*.

Le sujet de cette très belle et très lente vidéo, ce ne sont pas les sculptures elles-mêmes, ni même leur défilé dans l'œil de la caméra. C'est le temps qui s'est saisi d'elles. Et, c'est aussi, d'autre part le temps que Marie José Burki prend, elle, et le temps que nous y passons à notre tour. ●



Déploiement pictural au Wandhaff

Freizeit ist Arbeit de Mitja Tusek et *Exposure : Dusk* de Marie José Burki, jusqu'au 30 juillet à la galerie Ceysson&Benetièrre à Koerich (Wandhaff)

LUXEMBURGENSIA

Un *PS, I love you* sur l'amitié intergénérationnelle

Claire Schmartz

Le Chesterfield du cinquième de Nathalie Ronvaux raconte l'histoire d'une amitié improbable entre deux voisins, portée par la tendresse. Un soir, le trentenaire Luka rencontre Lucien, son voisin du cinquième étage pour la première fois. Ce n'est pas vraiment un hasard, parce que le vieil homme l'a attendu et interpellé depuis le palier de son étage, puis il l'invite dans son appartement. Le jeune homme timide ne sait pas vraiment comment parer les questions du vieil homme qui trône dans son imposant canapé Chesterfield. Son appartement est décoré de livres et les murs sont couverts de peintures. Durant les jours et semaines suivantes, Luka effectue des courses pour son voisin, puis des missions spécifiques comme de remettre un livre à une inconnue à une certaine heure dans un café. Luka se rend tous les mardis soir au cinquième étage et finira par assister aux rendez-vous hebdomadaires de la « compagnie ». Ce club de quatre amis a une mission : résoudre le mystère de lettres cryptées et colis anonymes, envoyés depuis des années à Lucien sans qu'aucun d'entre eux ne semble connaître la raison. C'est donc pour cela qu'ils se mettent à décrypter les lettres... Lentement et doucement, une amitié se forge entre Lucien et Luka. Et au-delà : les défis que Lucien lance à Luka et les nouveaux événements amènent Luka à sortir de sa carapace, à changer son quotidien et à interrompre le trot de sa vie. Les commissions lui amènent des rencontres et des expériences intenses, comme lors d'une visite au marché. Peu à peu, ses habitudes changent et le jeune homme découvrira du piment dans le goût de la vie.

Nathalie Ronvaux est autrice de recueils de poèmes comme *Vignes et louves* (Phi, 2011) ou *Vol de nuit à ciel ouvert* (Phi, 2020), de romans, nouvelles et pièces de théâtre. Le nouveau roman *Le Chesterfield du cinquième* est parsemé de lettres de Lucien à Luka, que ce dernier reçoit après la mort soudaine du vieil homme. Parce que, même après sa disparition, Lucien continue à prendre soin et à interagir avec Luka. Cela rappelle le best-seller mondial *PS, I love you* de l'autrice irlandaise Cecelia Aherne, portant sur Gerry et Holly, qui passent une vie de couple joyeuse, avec des hauts et bas – jusqu'à ce que Gerry meure soudainement. Holly se referme sur elle-même, mais un jour, elle reçoit des lettres de son mari défunt qui lui réapprennent à faire face à la vie, à prendre de nouveaux défis. Et dans *Le Chesterfield du cinquième*, un vieil homme apprend ce que peut signifier de « savourer la vie » à son jeune ami, qui n'est pas vraiment heureux dans son monde métro-boulot-dodo parisien.

Comme dans cet extrait : « Écoute, on ne te demande qu'une seule chose, d'avancer et d'être réceptif. Fais-toi confiance, suis ton instinct. Les choses viennent à point au moment voulu. Inutile de les forcer. Si tu obtiens quelque chose par la force, par l'entêtement et que tu n'es pas prêt, tu ne l'apprécieras pas et, de toute manière, ça ne fonctionnera pas. Accueille la vie, sois sensible aux signes, sois ouvert aux possibilités. » (p. 102)

Les lettres de Lucien témoignent de cette belle et profonde amitié entre les deux voisins et l'amour pour la vie. *Écrites à la*

main et mises en évidence (dans ce livre qui, il faut le souligner, est d'une excellente qualité éditoriale : couverture, papier, etc.), les bouts de sa voix écrite surprennent les lecteurs et lectrices à tour de page, cachent des ajouts et des post-scriptum et interrompent la narration de Luka. Elle jouent ainsi à la fois sur le contenu et la forme.

La perspective principale est celle de Luka et décrit ses pensées, ses introspections et son vécu. Même si Luka commence à changer son quotidien et finira même par trouver l'amour, cette trame narrative peut paraître plutôt simple : la focalisation sur un personnage comme Luka, notamment la figure d'identification du lecteur, narrateur de première personne et personnage principal, ses introspections et réflexions longues face à peu d'intrigue resteront unilatérales. L'histoire principale est celle d'un développement personnel, à travers une relation dans laquelle une figure plus âgée paterne, un jeune homme peu sûr de lui, le soutient sans lui laisser paraître ses intentions en se cachant. Il changera finalement sa vie pour le mieux. Une sorte de marionnettiste, agent de l'amitié et de l'amour de ce qu'on appelle les belles choses dans la vie.

Pourtant, les lecteurs et lectrices s'attendent à des mystères – il semble en avoir partout, dans les envois anonymes ou les réunions de la compagnie, ses membres et leurs histoires – et cela pourrait être une richesse pour ce roman. Mais le groupe aux atouts presque fantastiques, sorti du fond des possibilités de la fiction, professionnellement efficace et expérimenté

dans son décodage des lettres anonymes, restera incompris et inaccessible pour Luka, et sera donc incompréhensible ou insignifiant pour les lecteurs. Et c'est pourquoi le suspens restera vague dans ce roman : ces moments avec leurs atmosphères et leurs significations sont rapportées sommairement par Luka, plutôt que palpables dans le roman. Ce style, adapté aux introspections et réflexions de Luka, domine le mystère, qui restera une anecdote sur le caractère du vieux Lucien. Le développement de Luka reste principal, c'est donc une histoire claire et simple, une histoire sur une vie grise où entrent des rayons de soleil. Écrit avec tendresse et ayant un but bien reconnaissable, la langue et les figures du roman révèlent le potentiel de l'autrice, qui a créé une histoire tendre sur une amitié. Mais elle pourrait aller plus loin. En décrivant certaines scènes au lieu de les rapporter, en les impliquant vraiment dans les enjeux de l'histoire, elles pourraient absorber les lecteurs et lectrices, peut-être en leur livrant des fragments avec lesquels ils pourraient eux-mêmes poser des questions sur ces énigmes. Parce que ce que ce procédé, de livrer par portions des bouts d'information aux lecteurs et lectrices, se trouve déjà dans les lettres du Lucien, qui surprennent en tournant les pages, ajoutent des détails sur les missions, des souvenirs, des ajouts aux conversations. ●

Nathalie Ronvaux: *Le Chesterfield du cinquième*. Éditions Guy Binsfeld (2021). 128 pages 20,00 euros



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu

La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

Luxemburgisch: mehr als eine Sprache

Ines Kurschat

Freck oder
Vreck?
Selbst die
Autochthonen
haben ihre
Schwierigkeiten
mit der
Luxemburger
Schreibweise



Als Wahlluxemburgerin hat Frau es nicht leicht, wenn sie sich sprachlich integrieren will. Sie gibt ihr Bestes, Luxemburgisch zu reden – wenn die autochthonen Freund/innen eine/n lassen. Denn meistens schalten sie, sobald sie einen Akzent hören, auf Deutsch, Französisch oder sogar Englisch um. Und vorbei ist's mit dem Lernen durch Sprechen und Nachahmen. Also schaut sie luxemburgische Nachrichten und hört eifrig Radio. Die ganz Entschlossenen verfolgen die Sitzungen und die Kommunikationen im Parlament. Dort macht sich der Abgeordnete Fred Keup große Sorgen. Gefühlt fast jeden Monat einmal schickt der ADR-Mann eine parlamentarische Anfrage, in der er sich nach dem Befinden der Luxemburger Sprache erkundigt: ob als Unterrichtssprache, ob im Briefverkehr zwischen Krankenhäusern und Patient/innen, ob während des Kulturjahrs 2022 in Esch/Alzette.

Immer findet der Politiker, die Luxemburger Sprache werde zu wenig gesprochen und auch zu

wenig geschrieben. Er klagt, in der Hauptstadt, in der inzwischen mehr als 70 Prozent Nicht-Luxemburger/innen leben, sei kaum mehr Luxemburgisch zu hören. Und schlägt Alarm. Nicht einmal Studien, die belegen, dass das Interesse für Luxemburgisch noch nie so groß war wie heute, dass Kinder und Erwachsene statt wie früher auf Deutsch, heute auf Luxemburgisch chatten, können ihn umstimmen. Als der Kommissar für die Förderung des Luxemburgischen im ADR-Télee unterstreicht, dass es ein reges Interesse, ja geradezu einen *Run* von den Wahlluxemburger/innen auf Luxemburgischkurse gibt, dass es nicht so lange her ist, dass in der Chamber Reden komplett auf Französisch gesprochen wurden, beharrte Keup kurz darauf: Die Gefahr, dass das Luxemburgische ganz verschwindet, sei „effektiv da“. Paradoxer geht es nicht.

Offenbar steht die Quantität für Leute wie Fred Keup über alles und allem. Denn sogar in der Sprache noch ungelenk agierenden Wahlluxem-

burger/innen fällt auf: In parlamentarischen Anfragen finden sich nicht selten Schreibfehler. Damit ist er nicht allein. In Redaktionsstuben und Bürokantinen weiten sich die Augen panisch, wenn nicht in Luxemburg geborene Mitarbeiter/innen von ihren eingeborenen Kolleg/innen eine Schreibhilfe verlangen: Wird der Ausruf Vreck nun mit F geschrieben oder mit V? Eine Umfrage fördert ans Licht: Viele Lëtzebuurger/innen liegen daneben, denn sie sind überzeugt, es wird mit F geschrieben, aber das Wörterbuch weist eindeutig Vreck als richtig aus.

Die Uneinigkeit der Autochthonen hat sogar die Regierung auf den Plan gerufen: Seitdem investiert sie ungeheure Summe darin, einen Rechtsschreibkanon und eine einheitliche Schreibweise zu definieren. Auch mit dem Grammatik-Laxismus soll es bald vorbei sein. Im Superhirn Script des Erziehungsministeriums arbeitet eine eigene Arbeitsgruppe daran, Schrift-Luxemburgisch für die Schulen zu überarbeiten. Wie sieht es aus,

wenn diejenigen, die unterrichten, sich selbst nicht darauf einigen können, wie denn nun der Papst auf Luxemburgisch geschrieben wird: mit einem oder zwei O?

Über die Rechtschreibung der Einheimischen machen sich Keup und seine Freund/innen allerdings weniger Sorgen. Oder hebt er die diesbezüglichen Anfragen für die zweite Hälfte der Chamber-Sitzungsperiode auf? Dabei handelt es sich übrigens um ein Phänomen, das man im Ausland ebenso beobachten kann: Die vehementesten Verteidiger/innen der deutschen Sprache, die den Untergang der deutschen Kultur in rechtspopulistischen Foren herbeischreiben, tun dies meist in einem Deutsch, dass es in den Augen schmerzt. Warum nur gehen Rechtsseiner und sogenanntes Nationalbewusstsein oft mit einer signifikanten Rechtsschreibschwäche in der eigenen Sprache einher?

Dass es nicht am Bildungsstand liegt, haben soziologische Untersuchungen zu Genüge bewiesen:

Die rechtsextreme AfD in Deutschland etwa wird von Mittelschichten gewählt, darunter Ärzte, Ingenieure, Professoren.

Man könnte das Sprachenthema ganz anders angehen. Liebevoller. Nicht so verkrampt. Purismus ist doch eher eine deutsche Sache, protestantisch-streng, damit sollten sich die mehrheitlich katholischen Luxemburger/innen nicht gemein machen. Nichts ist so langweilig, wie in einem Zug zwischen Hannover und Hildesheim reinstes Hochdeutsch zu hören. Da wünscht sich sogar die Norddeutsche wuchtiges Bayrisch herbei. Eine Konversation, in der dann Französisch oder Türkisch erklingt, weckt Träume nach fernen Ländern. Genau das Polyglotte, der behände Umgang mit mehreren Sprachen, die Offenheit und Flexibilität machen im kleinen Land Luxemburg und seine Leute so charmant und attraktiv. Wenn das verloren ginge, Vreck, das will man sich gar nicht ausmalen. ●

Stil

L'ENDROIT



Florence - Speciality coffee

C'est un café minuscule au coin de la rue d'Anvers et de la rue Adolphe Fischer. Comme une miniature du Bloom de la place de Strasbourg, dont certains clients ont déjà fait le pèlerinage vers ce nouveau lieu, les uns pour y humer de nouveaux arômes, les autres parce qu'ils suivent la hype, les derniers parce que le changement de propriétaire

au Bloom n'était plus à leur goût. Si ça ne désémplit pas dans ce nouveau coin pour les amoureux du café, c'est surtout parce que Kelsey, jeune initiatrice venue de Vancouver, ne laisse rien au hasard (photo : GD). Après quatre ans au Grand-Duché, elle s'est fait un beau réseau et elle tisse des histoires autour de tous les aspects de son intérieur, modeste mais sympa. À Marseille, elle a croisé Tony Collins, proprio, barista et deejay du renommé coffee-shop Deep encensé par le *Guide du Fooding*. C'est lui qui lui a créé le logo très vintage du Florence-Speciality coffee (Florence, c'est seulement par amour de ce prénom). À Paris, elle a convaincu l'artiste Steve McGuire de venir le peindre sur le mur du bar et la vitrine (avec de l'or, rien de moins). Son café, elle est allée le choisir au Rwanda, où elle a embauché sous un arbre à café son assistant Yannick (ainsi nommé à cause Noah, dixit son papa). Et on peut continuer comme ça. Les

graines de café, qui viennent aussi d'Ouganda ou d'Éthiopie elle les fait torréfier chez Mondo del caffè à Echternach. Les viennoiseries viennent de Au pain de Mary, une bière maison est en préparation avec les brasseurs de Totenhopfen et une graine de café enrobée de chocolat est en élaboration avec Lola Valerius. Les légumes pour ses salades et menus du jour (surtout véganes) ont poussé dans son jardin et, évidemment, Kelsey n'utilise que du naturel et est adepte du zéro déchet. www.florence.lu GD

L'ÉVÉNEMENT

Concours mondial des vins

Pour choisir un vin parmi les milliers de références disponibles sur le marché, puisqu'il ne peut pas tous les goûter, le consommateur se tourne de plus en plus vers des



guides et des médailles. Repères qualitatifs fiables, celles du Concours Mondial de Bruxelles font appel à des dégustateurs réputés pour distinguer les vins sans préjugés lié à l'étiquette ou au prestige de l'appellation. Pour sa 28^e édition, le Concours Mondial de Bruxelles se tient... à Luxembourg. Il faut dire que l'organisation n'est pas à une contradiction près, puisque la première édition de 1994 était organisée à Bruges et que cette immense dégustation a déjà fait bien des escalas hors de ses frontières. Pendant neuf jours, plus

de 300 juges internationaux se sont relayés pour déguster les 10 000 vins présentés en compétition. 28 sommeliers et sommelières du Luxembourg figurent dans le jury (dont Isabella Sardo en photo par Charles Piron). Les échantillons à déguster sont regroupés au sein de séries homogènes basées sur l'encépagement, la typicité ou l'origine géographique. Tous les vins proposés au jury sont servis à l'aveugle, tant au niveau de l'étiquette qu'au niveau de la bouteille. On saura la semaine prochaine combien de médailles sont remportées par les vins luxembourgeois. fc

LE PRODUIT

La Merenda

Les amoureux de la Côte d'Azur et d'une généreuse gastronomie méditerranéenne n'hésiteront

pas à faire leur pèlerinage annuel (sinon plus) à Nice pour déjeuner ou dîner à la minuscule mais chaleureuse La Merenda. Si l'intérieur a la taille d'un garage et se passe de toute sophistication, au niveau de l'assiette il n'y a que du top. Mais du top dans la simplicité. Car, les habitués le savent et s'y ruent aussi à cause de cela, le chef Dominique le Stanc fut à la tête du doublement étoilé resto du Negresco avant de tout plaquer pour refaire à sa façon à la Merenda les petits farcis niçois, les tripes au panisse, les fleurs de courgette farcies et la goûteuse tarte à la tomate. Pendant longtemps on ne pouvait pas y réserver une table, il n'y avait pas de téléphone et on n'y acceptait pas les cartes de crédit. On n'y buvait aussi que du vin maison en bouteilles non étiquetées. Cela a un peu changé et, aujourd'hui, parmi les appellations on trouvera même le vin blanc du Prince Félix de Luxembourg. Dominique Le

Stanc semble avoir de l'affection pour notre petit pays et pendant le confinement un jeune entrepreneur luxembourgeois l'a persuadé de vendre ses produits favoris en ligne. Sur l'étiquette des paquets de pâte, de sels ou de condiments et sur les bidons d'huile d'olive on peut lire une adresse au Rollinggrund, où la société est établie et se charge de l'expédition des denrées. Inutile d'ajouter que l'on peut se faire livrer tout cela chez nous, mais aussi en France, en Belgique et en Suisse. Pour bénéficier des produits exceptionnels: lamerenda.fr (photo). GD

